



Rapport Annuel de Gestion

2016

BTP Épargne Monétaire
BTP Épargne Obligataire
BTP Épargne Prudent
BTP Épargne Équilibre
BTP Épargne Dynamique
BTP Épargne Actions
BTP Épargne Flexible et Solidaire
BTP Épargne PME

**ÉPARGNE
SALARIALE**

PARTICULIERS



SOMMAIRE

Conseil de surveillance des fonds BTP ÉPARGNE	3
Conjoncture économique en 2016	4
Évolution des fonds en fonction de la croissance du BTP en 2016	6
Fonctionnement des plans d'épargne du BTP	8
FCPE utilisés pour la gestion des sommes versées	9
Gestion financière des fonds BTP ÉPARGNE	10
Politique financière en 2016	12
Performances financières	15
BTP Épargne Monétaire	17
BTP Épargne Obligataire	21
BTP Épargne Prudent	25
BTP Épargne Équilibre	29
BTP Épargne Dynamique	33
BTP Épargne Actions	37
BTP Épargne Flexible et solidaire	41
BTP Épargne PME	45
Annexe aux comptes	49
Rapport des commissaires aux comptes	50
Politique de meilleure sélection des intermédiaires et contreparties	51
Fonds REGARD Monétaire	52
Fonds REGARD Obligations court terme	55
Fonds REGARD Obligations long terme	58
Fonds REGARD Obligations privées ISR	61
Fonds REGARD Actions Développement durable	64
Fonds REGARD Actions Internationales	67
Fonds REGARD Actions Euro	70
Lexique financier	73

Les salariés et entreprises souhaitant investir, obtenir un remboursement ou simplement demander un renseignement sont invités à contacter REGARDBTP dont les coordonnées figurent au dos de ce rapport.



Au 30/12/2016 :

Conseil de surveillance des fonds BTP ÉPARGNE *

Thierry BRAUN	Président – Société CEGELEC – Représentant la fédération BATI-MAT-T.P. – CFTC
Olivier DIARD	Vice-président – Représentant la Fédération Nationale des Sociétés Coopératives de Production du Bâtiment et des Travaux publics – Fédération SCOP-BTP
Raymond CLEDIC	Représentant la Fédération Nationale des Sociétés Coopératives de Production du Bâtiment et des Travaux publics – Fédération SCOP-BTP
Jean LAGARRIGUE	Représentant la Fédération Française des Entreprises de Génie Électrique et Énergétique – FFIE
Marc HUMBERT	Représentant la Fédération Française des Entreprises de Génie Électrique et Énergétique – FFIE
Jean-Arthur GROSS	Représentant la Fédération Nationale des Travaux publics – FNTP
Gérard VIEILLE	Représentant la Fédération Nationale des Travaux publics – FNTP
Bruno ZANELLO	Représentant la Fédération Française du Bâtiment – FFB
Pierre-François LOREAL	Représentant la Fédération Française du Bâtiment – FFB
Daniel PARENT	Représentant la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment – CAPEB
Agnes HAUTIN	Représentant la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment – CAPEB
Jean-Michel VAILLENDET	Société CEGELEC – Représentant la fédération BATI-MAT-T.P. – CFTC
Alain LAJON	Société SPIE – Représentant la fédération BATI-MAT-T.P. – CFTC
Patrick BLANCHARD	Représentant la Fédération Nationale des Salariés de la Construction et du Bois – C.F.D.T
Michel MOUTEL	Société VINCI – Représentant la Fédération Nationale des Salariés de la Construction et du Bois – C.F.D.T
Jean-Marc JEANDEMANGE	Société EIFFAGE ÉNERGIE – Représentant la Fédération Générale Force Ouvrière du Bâtiment, Bois, Travaux publics et Matériaux de Construction – CGT/FO
Alain REBE	Société Colas – Représentant la Fédération Générale Force Ouvrière du Bâtiment, Bois, Travaux publics et Matériaux de Construction – CGT/FO
Lionel MALATERRE	Société SPIE NUCLEAIRE – Représentant le Syndicat National des Cadres, Techniciens et Agents de Maîtrise des Industries du BTP – CFE-CGC BTP
Jean GAUDIN	Société EFFICIENCE BTP – Représentant le Syndicat National des Cadres, Techniciens, Agents de Maîtrise et assimilés des Industries du Bâtiment et des Travaux publics et des activités connexes - CFE-CGC BTP
Michel PARSEKIAN	Société SADE – Représentant le Syndicat National des Cadres, Techniciens, Agents de Maîtrise et assimilés des Industries du Bâtiment et des Travaux publics et des activités connexes – CFE-CGC BTP

* Les membres du Conseil de Surveillance représentant les porteurs de parts salariés et anciens salariés sont porteurs de parts d'un ou plusieurs de ces fonds.

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE EN 2016

■ Environnement économique

À l'image de l'ensemble de l'année 2016, le mois de décembre s'est révélé riche en événements macroéconomiques, politiques et malheureusement une fois encore géopolitiques. Cependant, à l'inverse de la fin 2015, les marchés financiers ont connu un fort rebond sur ce dernier mois de l'année, sauvant ainsi in extremis une année boursière particulièrement compliquée et globalement peu satisfaisante.

Sur le front économique, l'année 2016 a été dominée par les politiques monétaires des Banques Centrales, la Réserve Fédérale Américaine ayant finalement, après moult tergiversations, confirmé son processus de remontée des taux avec un relèvement de 25 points lors de la réunion de décembre, mais surtout ajouté d'une étape supplémentaire de remontée pour 2017, trois nouveaux relèvements étant désormais anticipés contre deux prévus précédemment. À l'inverse, la Banque Centrale Européenne a dès le premier trimestre de l'année complété et amplifié son arsenal de mesures non conventionnelles de soutien à l'économie, avec notamment l'extension de son programme de rachat de dettes aux obligations du secteur privé.

Aux États Unis, les données économiques publiées tout au long de l'année ont confirmé le scénario d'une croissance soutenue de l'activité, avec notamment une situation du marché de l'emploi proche du niveau jugé optimal par la Banque Centrale, le taux de chômage s'établissant fin décembre à 4.6%, niveau inédit depuis août 2007. Le marché immobilier tout comme la consommation des ménages s'inscrivent également dans une dynamique positive, la dynamique des principaux moteurs de l'économie américaine se traduisant dans la progression continue des indicateurs avancés ISM qui terminent l'année sur leurs meilleurs niveaux (57.2 pour l'indicateur relatif au secteur manufacturier et 53.2 pour les services). Par ailleurs, l'inflation a poursuivi son avancée et se rapproche désormais de l'objectif de 2% de la Réserve Fédérale, justifiant le passage à une politique monétaire moins accommodante. Enfin, depuis le mois de novembre, la désignation de Donald Trump comme successeur de Barack Obama, qui dans un premier temps a été vécue comme un choc moral (tout particulièrement aux États-Unis), est désormais considérée comme un facteur d'accélération de la croissance, son programme étant notamment axé sur d'importants investissements en infrastructures et une baisse de la fiscalité des ménages visant à redonner du pouvoir d'achat aux consommateurs américains.

En Europe, les choses demeurent compliquées tant sur le plan économique que politique. En dépit d'une amélioration des indicateurs avancés de l'économie européenne, qui pourraient se traduire par une croissance du PIB proche de 0.45% au dernier trimestre (soit +1.9% en rythme annualisé), la production industrielle a connu un 4^{ème} trimestre plutôt terne et l'inflation peine à rejoindre le seuil des 1% qui constituait l'objectif de la BCE pour la fin 2016. Mais c'est une fois encore du côté politique que sont venues les principales difficultés de l'Europe en 2016, avec en premier lieu la décision du Royaume-Uni de quitter l'Union Européenne, l'activation de l'article 50 initiant le processus de sortie étant prévue au premier trimestre 2017. Ce saut dans l'inconnu des britanniques a pris à revers l'ensemble de la planète financière, qui la veille encore du vote anticipait un cuisant rejet du Brexit. En cette fin 2016, l'incertitude sur l'impact négatif pour l'économie britannique de cette sortie de l'Europe reste forte, le premier impact constaté étant une nette dépréciation de la livre Sterling. En décembre, c'est cette fois sans surprise que les italiens ont massivement rejeté le projet de réforme constitutionnelle auquel Matteo Renzi avait conditionné son maintien à la tête du gouvernement. La démission de ce dernier ne s'est toutefois pas traduite par un renforcement des partis populistes, le nouveau gouvernement en fonction étant largement similaire au précédent.

Enfin du côté de l'Orient, le Japon continue à pâtir d'une économie atone malgré le maintien d'une politique monétaire ultra accommodante de la Banque du Japon et les plans successifs de relance du gouvernement Abe. En revanche, l'économie chinoise, au centre des préoccupations des stratégestes de marché début 2016, semble stabilisée sur un rythme de croissance entre 6.5% et 7%, la reprise étant tirée par le crédit. En effet, malgré un discours prônant l'accélération des réformes structurelles, le gouvernement chinois, inquiet du repli de la croissance depuis plusieurs trimestres, a dès le début de l'année lancé un nouveau programme de relance par le crédit, provoquant en corollaire une surchauffe du marché immobilier. En cette fin 2016, les nouvelles priorités du gouvernement sont plus le désendettement que la croissance, de ce fait les conditions de liquidités interbancaires sont devenues bien plus restrictives, suscitant la nervosité du marché obligataire et provoquant de nouvelles inquiétudes pour l'année 2017.

Sur l'ensemble de l'année 2016, l'économie mondiale affiche néanmoins un taux de croissance satisfaisant, comparable à celui de l'année précédente, autour du niveau de 3%.

■ Situation des marchés financiers

L'année boursière 2016 aura été particulièrement éprouvante et riche en surprises. En plus d'un contexte macroéconomique compliqué, les marchés financiers auront dû composer avec des bouleversements politiques faisant suite à des décisions hasardeuses des gouvernements en place et des choix parfois inattendus de leurs électeurs, mais aussi avec une recrudescence des attentats terroristes un peu partout dans le monde et notamment en Allemagne et en France, cette dernière déjà durement frappée l'année précédente.

Les matières premières, en particulier le pétrole, auront cette année joué un rôle majeur dans l'évolution des marchés d'actions. Après un début d'année catastrophique, qui a vu le prix du pétrole toucher un plus bas de plus de dix ans fin janvier (28\$ le baril), les cours de l'or noir se sont progressivement repris sous le double effet d'une amélioration des perspectives de croissance mondiale et d'un accord de réduction de production signé fin novembre par les membres de l'Opep au terme des plusieurs mois de discussions. Le baril termine ainsi l'année proche de 57\$ le baril.

Sur les marchés européens, ce cocktail permanent de mauvaises et bonnes surprises de tout ordre s'est traduit par une grande nervosité sur les places boursières, les phases de baisse et de hausse se succédant avec des variations de grande amplitude concentrées parfois sur une période très courte. Ainsi, l'indice Stoxx50 des principales valeurs européennes a débuté l'année en forte baisse dans le sillage de la chute du pétrole, le recul atteignant 17% mi-février. Jusqu'au 23 juin, grâce au soutien des banques centrales, l'indice a pu regagner une grande partie du terrain perdu (13% de hausse sur la période), pour rechuter lourdement de 9% en trois jours au lendemain du vote britannique. S'en est suivie une nouvelle phase de rebond grâce à l'amélioration du contexte macroéconomique, les actions européennes se rapprochant début septembre de leur niveau de la fin 2015. Cependant, une fois encore le mouvement s'est inversé à l'approche des élections américaines tandis que la probabilité d'une désignation de Donald Trump prenait corps. Pourtant, l'annonce du choix du nouveau président des États-Unis le 9 novembre aura constitué la plus grosse surprise de l'année 2016 : alors que la quasi-totalité des intervenants s'attendaient à une véritable débâcle dès l'ouverture des marchés européens, la baisse des indices n'a duré guère plus d'une heure, le programme économique de Donald Trump étant finalement jugé positif pour la relance de l'économie mondiale ! Sur la fin de l'année, cette hausse inespérée d'un peu plus de 10% permet aux valeurs européennes de limiter les dégâts, l'indice Stoxx50 terminant l'année 2016 en recul

de 2.89% pour l'indice brut, ce qui correspond à une hausse de 0.65% pour l'indice incluant les dividendes.

Sur le plan sectoriel, la disparité des performances est cette année spectaculaire. Les grands gagnants de la remontée du pétrole et des taux d'intérêt sont sans surprise les secteurs cycliques : mines et métaux (+62% après -35% en 2015 !), valeurs pétrolières (+23%), construction et valeurs industrielles (+9%). Plus de la moitié des 17 secteurs répertoriés de l'indice européen sont toutefois en performance négative, en particulier trois secteurs affichent des baisses de 10% et plus : télécommunication (-16%), transport-loisir (-11%) et valeurs pharmaceutiques (-10%). Les valeurs bancaires terminent l'année sur un recul de 6.8% en moyenne, le fort rebond de la fin de l'année ayant été soutenu par le début du processus de normalisation des taux après avoir atteint un plus bas niveau annuel à plus de 35% de baisse « post Brexit » au début du mois de juillet.

	Sur 1 mois	Depuis le 31/12/2015
Indice CAC 40 DR	+6.20%	+4.86%
Indice STOXX 50 DR (Europe)	+6.42%	+0.65%
Indice Dow Jones (en \$)	+3.34%	+13.42%
Indice Nikkei (en Yen)	+4.40%	+0.42%

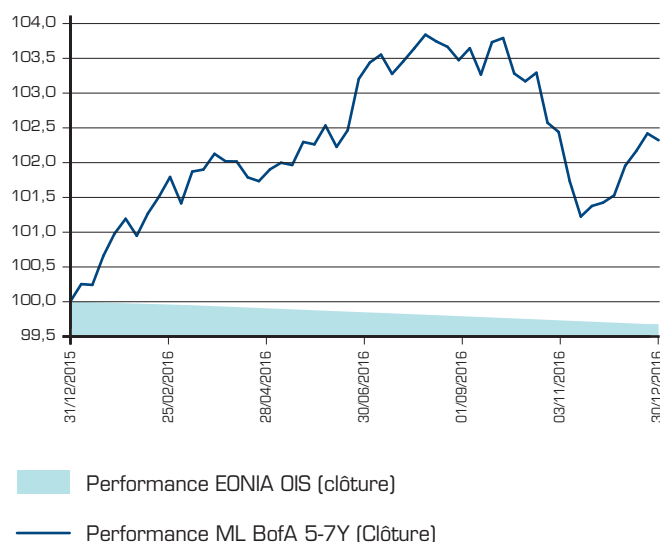
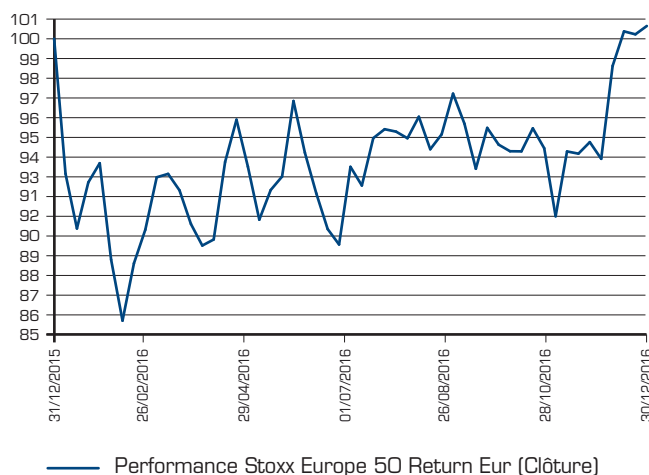
Sur les marchés obligataires, l'année 2016 se révèle tout aussi peu satisfaisante que la précédente, avec un taux monétaire qui s'enfonce de plus en plus en territoire négatif (-0.32% pour le rendement de l'Eonia en 2016 contre -0.11% en 2015) tandis que les échéances obligataires les plus longues offrent globalement des rendements inférieurs au dividende moyen des placements actions qui s'établit un peu au-dessus de 3%.

Au gré des aléas économiques et politiques, les taux d'intérêts européens ont évolué une grande partie de l'année en territoire négatif. Partant du niveau de 0.63% fin 2015, le taux à 10 ans européen a entamé dès le début janvier un fort mouvement de baisse, sous la pression de l'augmentation du programme d'assouplissement quantitatif de la BCE qui a porté à 80 milliards d'euros le montant de ses rachats mensuels de dette. Le 6 juillet, au plus fort de la crise déclenchée par le vote britannique de sortie de l'Union Européenne, le taux à 10 ans a atteint un nouveau plus bas de son histoire à -0.20%. Il faudra attendre le lendemain des élections américaines pour voir un retour durable des taux européens en territoire positif, avec les effets conjugués du relèvement des taux de la Réserve Fédérale Américaine et du puissant rallye des marchés d'actions qui s'est notamment traduit par une vague conséquente de flux d'arbitrage des placements obligataires vers les placements actions. Au 30 décembre 2016, le taux allemand à dix ans s'inscrit à 0.21% contre 0.63% fin 2015.

Compte tenu d'une relative stabilité sur l'ensemble de l'année des écarts de rendement des pays périphériques, les performances des indices obligataires sur l'année 2016 sont, comme l'année précédente, très modestes mais se comparent néanmoins favorablement à la performance de l'indice Stoxx50 des actions européennes. En effet, celui-ci ne progresse que de 0.65% dividendes réinvestis, pénalisé notamment par le fort recul de la livre sterling alors que les valeurs britanniques représentent plus de 30% de la composition de cet indice.

Performance des principaux indices obligataires en 2016 :

	Sur 1 mois	Depuis le 31/12/2015
Indice BofA ML 1/3 ans	+0.25%	+ 0.37%
Indice BofA ML 3/5 ans	+0.72%	+ 1.51%
Indice BofA ML 5/7 ans	+0.94%	+ 2.32%
Indice Barclays 3/5 ans	+0.45%	+ 3.55%
EONIA	-0.03%	-0.32%



ÉVOLUTION DES FONDS BTP ÉPARGNE EN FONCTION DE LA CROISSANCE DU BTP EN 2016

■ Les secteurs du bâtiment et des travaux publics

Après 8 années de crise, l'année 2016 aura enfin été celle du retournement de la conjoncture. En effet la croissance du secteur du Bâtiment ressort à +1.9% en volume, nettement supérieure aux prévisions espérées en fin d'année 2016. Le retournement a été encore plus spectaculaire dans le secteur des Travaux Publics, l'activité progressant de +3.5% alors qu'une baisse de 3% était anticipée pour 2016 par les projections réalisées en fin d'année 2015. Néanmoins les niveaux d'activité restent bien inférieurs à ceux connus avant crise et la visibilité reste incertaine même si elle s'améliore progressivement.

Pour le secteur du bâtiment, l'année 2016 se solde par un petit rebond de l'activité puisque la production progresse de 1.9% en 2016 contre un recul de l'ordre de 3% en 2015. C'est le segment du logement neuf qui a été particulièrement dynamique au cours de l'année avec près de 380 000 mises en chantiers contre 345 000 en 2015. Ce dynamisme favorisé par des taux de crédits immobiliers historiquement faibles, ainsi que par les mesures d'accompagnement tel que le PTZ et le dispositif Pinel a permis d'afficher une croissance de l'activité des logements neufs de 7.4% en 2016. On peut noter cependant que du côté du segment du non résidentiel neuf, la production est encore en recul de 1.7% en 2016 et que l'activité d'entretien-amélioration ne progresse que de 0.5% en 2016 malgré les fortes incitations fiscales proposées sur le segment de la rénovation énergétique. Cette reprise globale de l'activité a permis de stabiliser les effectifs du bâtiment en 2016, le redressement de l'intérim à hauteur de 10 000 postes compensant la baisse du même ordre des effectifs salariés

Après une baisse d'activité très dégradée en 2015 de l'ordre de -7.5%, l'année 2016 est celle du redressement dans le secteur des Travaux Publics, en effet on constate une progression de 3.5% des travaux réalisés en 2016. Les prises de commandes ont fortement accéléré au cours du dernier trimestre permettant ainsi de chiffrer la progression des marchés conclus à plus de 15% sur un an. Les attributions enregistrées suite au projet du «Grand Paris» étant bien sûr le moteur de cette évolution favorable. Dans ce contexte, le volume d'heures travaillées progresse de 1.2% sur l'année, volume tiré par l'augmentation importante des heures intérimaires à +21%. Les effectifs dans la profession sont en voie de stabilisation, à fin décembre 2016, le secteur compte près de 1 800 ouvriers permanents en moins après une perte record de 8 000 emplois permanents en 2015.

L'année 2017 devrait être celle de l'accélération de l'activité pour les secteurs du bâtiment et des travaux publics, même si l'activité à un peu souffert au cours du mois de janvier au regard des conditions climatiques difficiles. Cependant le consensus partagé est à l'amélioration des perspectives futures en ayant conscience des risques potentiels relatifs à l'élection présidentielle et la hausse probable des taux d'intérêts.

Dans le secteur du bâtiment, l'activité pourrait connaître une reprise prononcée, de l'ordre de 3.5%, tirée notamment par le secteur du logement neuf qui pourrait connaître une progression de 7%. En effet il est attendu 408 000 mises en chantier soit 29 000 de plus qu'en 2016.

On peut noter également de bonnes perspectives dans le domaine du non résidentiel neuf avec une production de bâtiments industriels et commerciaux attendue en hausse de 10%. Pour la première fois depuis neuf ans, l'activité du non résidentiel renouera avec la croissance à hauteur de +4%.

L'accélération sera plus modeste sur le segment de l'amélioration-entretien dont la production devrait progresser de +0.9% en volume.

S'agissant de l'emploi, les perspectives sont également encourageantes dans le sillage de la hausse de l'activité prévue, le secteur devrait connaître une création nette d'environ 10 000 postes dont 6 000 salariés et 4 000 intérimaires pour l'année 2017.

Dans le secteur des travaux publics, les perspectives sont également plus encourageantes, le 1^{er} trimestre devrait rester bien orienté, malgré les intempéries enregistrées au cours du mois de Janvier, le rattrapage ayant eu lieu en février. Les prises de commandes devraient augmenter encore fortement avec le projet du «Grand Paris» et tout naturellement le volume d'heures travaillées est en hausse notoire et les effectifs stables. Malgré tout il est encore trop tôt au dire de la fédération pour essayer de chiffrer la progression du secteur pour 2017 au regard des incertitudes, notamment électorales et l'impact sur les investissements des collectivités locales.

En tout état de cause, 2017 devrait être un meilleur millésime que celui connu en 2016 pour le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics.

ÉVOLUTION DES FONDS BTP ÉPARGNE

■ Les encours gérés :

Les encours sous gestion investis dans les fonds à profil de risque défini de la gamme BTP ÉPARGNE s'élèvent à 569,4 millions d'euros au 30 décembre 2016, en progression de 1,95% depuis le début de l'année.

■ Les souscriptions

Les souscriptions comptabilisées au cours de l'exercice 2016 sur les fonds à profil de risque défini (gamme BTP ÉPARGNE) s'élèvent à 85,62 M€ contre 90,64 M€ au 31 décembre 2015, soit une diminution de 5,54%.

■ Les rachats

Les rachats de parts se montent pour les fonds de la gamme BTP ÉPARGNE à près de 78,54 M€ au 30 décembre 2016, contre 63,59 M€ l'année précédente, soit une progression de 23,50%.

■ La collecte nette

La collecte nette au 30 décembre 2016 sur les fonds à profil de risque défini s'établit à 7,07 M€, contre près de 27,04 M€ un an plus tôt. La diminution constatée est donc de 73,82%.

Cette collecte nette se répartit comme suit :

BTP Épargne Monétaire	3,30 M€
BTP Épargne Obligataire	1,66 M€
BTP Épargne Prudent	-0,17 M€
BTP Épargne Équilibre	-0,61 M€
BTP Épargne Dynamique	0,82 M€
BTP Épargne Actions	1,57 M€
BTP Épargne Flexible et Solidaire	0,26 M€
BTP Épargne PME	0,24 M€

FONCTIONNEMENT DES PLANS D'ÉPARGNE DU BTP : PEI BTP ET PERCO BTP

Des plans d'épargne salariale, accessibles aux entreprises et aux salariés du BTP qui le souhaitent, ont été mis en place, le 20 janvier 2003, par accord national de branche.

Le dispositif repose sur trois accords :

- un accord cadre portant sur les dispositions générales des plans d'épargne interentreprises du BTP,
- un accord instituant un plan d'épargne interentreprises à 5 ans : le PEI BTP,
- un accord instituant un plan d'épargne pour la retraite collectif : le PERCO BTP.

Ces accords, renouvelés une première fois en 2008, sont venus à échéance le 31 janvier 2013. Trois nouveaux accords étendus conclus le 15 janvier 2013 par les partenaires sociaux de la profession ont renouvelé ce dispositif pour 5 ans du 1^{er} février 2013 au 31 janvier 2018.

Les évolutions législatives et réglementaires intervenues en matière d'épargne salariale en 2014 et 2015 ont conduit à une mise à jour de ces accords par avenants négociés en date du 16 décembre 2015.

Ce dispositif permet aux entreprises de la profession d'offrir à leurs salariés, ainsi qu'aux dirigeants d'entreprises dont l'effectif est compris en 1 et 250 salariés, la possibilité de se constituer dans des conditions optimales de qualité et de simplicité, une épargne exonérée d'impôt et de charges sociales, disponible au terme de 5 ans (PEI BTP) ou au moment du départ à la retraite (PERCO BTP).

L'accord cadre prévoit les modalités d'adhésion et de fonctionnement communes aux deux plans d'épargne de branche du BTP. Le pilotage du dispositif est confié à REGARDBTP, qui assure également la tenue des comptes et la conservation des parts de FCPE (fonds communs de placement d'entreprises) détenues par les salariés. REGARDBTP s'appuie sur les structures du groupe PRO BTP pour la réalisation du calcul et de la gestion des droits des salariés. Les fonds multi-entreprises proposés comme supports de placement dans le cadre de ce dispositif ont été conçus à cet effet par PRO BTP FINANCE qui en assure la gestion financière, administrative et comptable.

Les accords instituant le PEI BTP et le PERCO BTP définissent les sources (participation, versements volontaires etc.), et les règles d'abondement des plans d'épargne du BTP. Ces dernières prévoient, lorsque l'entreprise décide d'abonder, un niveau minimum d'abondement que l'entreprise s'engage à verser aux salariés. Le taux d'abondement choisi varie ensuite selon le niveau de versement du salarié, sachant que le dispositif favorise l'abondement des versements de niveau modeste. L'entreprise a la possibilité, même en l'absence de versement du salarié, d'effectuer un versement d'amorçage lors de l'adhésion au PERCO BTP et/ou d'effectuer des versements périodiques uniformes dans les conditions prévues par le plan.

Les sommes recueillies dans les plans sont investies en parts de FCPE. La gamme de FCPE BTP Épargne offre au choix du bénéficiaire sept possibilités de placement, aux profils variés. Si ces sommes proviennent de la réserve spéciale de participation des entreprises adhérentes au Régime Professionnel de Participation (RPP), le bénéficiaire peut également choisir de les investir en parts de fonds millésimés de la gamme FIBTP. Une formule de gestion pilotée par arbitrages est, en outre, proposée aux bénéficiaires du PERCO BTP. Celle-ci constitue désormais l'option par défaut du PERCO BTP, et prévoit d'investir partiellement en titres PME/ETI ce qui permet aux entreprises adhérentes au PERCO BTP de bénéficier du forfait social réduit, de 16%¹.

L'accord instituant le PEI BTP permet de plus aux entreprises de moins de 50 salariés qui le souhaitent, de mettre directement en place un système de participation identique au dispositif obligatoire auquel sont assujetties les entreprises d'au moins 50 salariés : il s'agit d'utiliser le PEI BTP en tant que dispositif d'accord de participation volontaire.

Chaque entreprise garde toute latitude pour mettre en place un dispositif de plan d'épargne sur mesure, dont les modalités de fonctionnement (notamment la définition des règles d'abondement) peuvent varier par rapport au fonctionnement prévu dans le cadre des PEI BTP et PERCO BTP.

1. Le forfait social réduit de 16% sera applicable à toutes les sommes issues de l'intéressement, de la participation et de l'abondement versées au PERCO BTP à compter de la date de dépôt à la Direction Générale du Travail des avenants n°1 du 16 décembre 2015 (formalité en cours).

FCPE UTILISÉS POUR LA GESTION DES SOMMES VERSÉES DANS LES PLANS D'ÉPARGNE SALARIALE

■ Un choix de placements diversifiés

La gamme BTP ÉPARGNE, composée de sept Fonds Communs de Placement à profils de risque définis, est proposée dans le cadre des dispositifs de plans d'épargne salariale.

BTP ÉPARGNE MONÉTAIRE : Fonds monétaire

Ce fonds procure un rendement proche de celui du marché monétaire.

BTP ÉPARGNE OBLIGATAIRE : Fonds obligataire

Ce fonds est exclusivement investi sur les produits de taux avec une répartition variable entre obligations et produits monétaires décidée par les gérants en fonction de l'évolution des marchés. Ce fonds permet d'obtenir à moyen terme une régularité dans l'évolution de la valeur de la part ainsi qu'une rémunération supérieure à celle du marché monétaire.

BTP ÉPARGNE PRUDENT : Fonds à dominante obligataire

Ce fonds, au prix d'une moindre régularité dans l'évolution de la valeur de la part est utilisé par les salariés qui souhaitent obtenir à moyen terme une rémunération supérieure à celle du marché obligataire grâce à une légère diversification vers les actions.

BTP ÉPARGNE ÉQUILIBRE : Fonds sans dominante

Par une répartition variable entre actions et produits de taux, décidée par les gérants en fonction de l'évolution des marchés, ce fonds permet, pour des projets à plus long terme, de rechercher un surcroît de performance des placements.

BTP ÉPARGNE DYNAMIQUE : Fonds à dominante actions

Ce fonds est majoritairement investi sur les actions européennes. Il doit procurer sur le très long terme la performance la plus élevée possible mais celle-ci peut connaître d'importants écarts d'une année sur l'autre. La part variable entre actions et produits de taux peut toutefois contribuer à limiter ces écarts.

BTP ÉPARGNE ACTIONS : Fonds actions

Ce fonds est majoritairement investi sur les actions européennes. Il doit procurer sur le très long terme la performance la plus élevée possible mais celle-ci peut connaître d'importants écarts d'une année sur l'autre.

BTP ÉPARGNE FLEXIBLE ET SOLIDAIRE : Fonds Flexible

Le FCPE aura pour vocation de contribuer au financement d'entreprises solidaires au sens de l'article L. 3332-17-1 du Code du Travail, dans une fourchette comprise entre 5% et 10% maximum de son actif au travers du Fonds Professionnel Spécialisé «ECOFI Contrat Solidaire». Une gestion flexible et de conviction permet d'optimiser à tout moment le couple rendement/risque, le fonds investissant 95% maximum de son actif en fonds actions, obligations et monétaires.

BTP ÉPARGNE PME : Fonds réservé exclusivement à la gestion pilotée du PERCO BTP, non éligible à la gestion libre

Le FCPE a pour vocation de contribuer au financement de petites et moyennes entreprises et entreprises de taille intermédiaire. Ce fonds investit en permanence 98 à 100% de son actif en parts D- EUR du FCP «Lyxor PEA-PME (DR) UCITS ETF», FCP Actions de pays de la zone euro.

GESTION FINANCIÈRE DES FONDS BTP ÉPARGNE

Les avoirs des fonds de la gamme BTP ÉPARGNE sont investis selon une structure de portefeuille combinant produits obligataires et actions européennes, avec une allocation d'actifs taux/ actions dépendant de l'optique de placement de chaque fonds. La structure des portefeuilles va d'une allocation 100% obligataire pour le fonds BTP Épargne Obligataire jusqu'à un maximum éventuel de 100% actions pour le BTP Épargne Actions.

Les avoirs des fonds de la gamme FIBTP sont principalement investis en produits obligataires avec une diversification mesurée et programmée vers les actions pouvant représenter entre 25% et 5%, suivant l'horizon de placement et l'échéance du fonds.

L'année 2016 s'est ouverte dans un fort climat d'incertitude sur les marchés financiers, alors qu'au début de 2015, les perspectives pour les différents marchés étaient assez consensuelles : optimisme mesuré et volatilité, après la déception de l'année précédente où les anticipations largement partagées d'une bonne année boursière avaient été ruinées par de nombreuses péripéties macroéconomiques et géopolitiques.

Par ailleurs, pour une fois, la réalité de l'année 2016 s'était avérée relativement en phase avec les anticipations des intervenants, avec une performance des marchés financiers positive mais modeste, et la volatilité largement au rendez-vous tout au long de l'année, favorisée par l'abondance des liquidités et les taux d'intérêts négatifs sur les échéances les plus courtes.

Dès le début de l'année 2016, il est apparu que les principaux déterminants de la croissance mondiale en 2015 (baisse du prix du pétrole, actions de politique monétaire des principales banques centrales, évolution des changes, le tout dans un contexte d'actualité politique et géopolitique chargée) seraient également déterminants pour l'évolution de l'activité globale en 2016.

Concernant les prix de l'énergie, l'enfoncement du seuil des 50\$ sur le baril de Brent en octobre 2015, suivi d'une accélération du mouvement de repli, avait à la fin de l'année dernière hissé le prix du pétrole au premier rang des préoccupations des marchés financiers, alors qu'au début de ce vaste mouvement de repli (été 2014), les conséquences attendues étaient certes différentes selon les pays, mais globalement, la baisse du prix du pétrole était vue comme une excellente nouvelle. En cette fin d'année 2016, les prix du baril semblent stabilisés autour du niveau de 55\$, avec pour l'ensemble de l'année un prix moyen du proche de 44\$ pour le baril de Brent. Après avoir entretenu tout au long de l'été le doute sur leur volonté de moduler le niveau de la production pour stabiliser les cours du pétrole, les pays de l'OPEP semblent désormais disposés à réfléchir à des ajustements de production, un sommet associant la Russie et l'Iran (chose inenvisageable il y a encore quelques mois) ayant été organisé à cet effet fin novembre. Néanmoins, du fait de la levée des sanctions économiques à l'encontre de l'Iran, le marché doit désormais intégrer dans les anticipations d'offre le retour de cet acteur de poids dont les livraisons ont rapidement rejoint les niveaux d'avant son exclusion du marché international. Selon les simulations du FMI, la baisse de l'énergie, même en cas de stabilisation sur les niveaux actuels de prix du pétrole, est destinée à avoir un impact durable sur la croissance mondiale de l'ordre de 0,6%, la Chine et les pays émergents importateurs de matières premières en étant les premiers bénéficiaires.

Sur le plan des politiques monétaires, comme prévu, les divergences des politiques monétaires des grandes banques centrales se sont accentuées, avec un impact notable sur les devises. Aux États-Unis, le premier mouvement de remontée des taux, était initialement prévu dès le mois de septembre 2015 et mais n'a finalement eu lieu qu'en décembre 2015, la FED se déclarant préoccupée par le ralentissement plus important que prévu de l'économie chinoise et l'aggravation de la crise au Brésil. Pour la seconde partie de 2016, au fur et à mesure que se manifestaient des facteurs adverses pour la croissance économique – notamment le vote des britanniques en faveur de la sortie de l'Union Européenne – la poursuite du resserrement monétaire de la Banque Centrale Américaine a semblé un temps fortement compromise. Néanmoins, compte tenu d'un contexte macro-économique qui demeure satisfaisant aux États Unis,

notamment en matière d'emploi, la FED a récemment confirmé sa volonté de poursuivre la remontée de ses taux directeurs, ce qu'elle a concrétisé lors de sa réunion de décembre, les marchés obligataires intégrant désormais deux à trois nouvelles étapes de hausse des taux en 2017.

Dans la zone euro, la BCE avait annoncé au premier trimestre 2015 la mise en place d'un vaste programme s'assouplissement quantitatif, avec notamment une extension de ses achats de titres qui représenteront 60 milliards d'euros par mois pour une durée initialement prévue au minimum jusqu'en septembre 2016. Ce programme a été renforcé au cours du premier semestre 2016, avec la mise en place de rachats de dettes d'entreprises en complément des rachats de dettes d'État. Compte tenu des derniers développements de l'économie mondiale, de la persistance de pressions déflationnistes en zone euro et surtout de l'incertitude liée au calendrier et aux conditions de la sortie du Royaume-Uni, la BCE ne cesse de réaffirmer sa volonté de soutenir l'économie européenne en utilisant l'arsenal complet de ses moyens d'intervention, dont elle souligne le fait qu'ils sont considérables.

Au Japon, dans un contexte de marasme économique persistant, la politique monétaire a été encore assouplie par la Banque Centrale avec l'annonce d'une nouvelle augmentation de son rythme d'achat de titres qui représente maintenant plus de 15 points de PIB par an, et la mise en place de taux négatifs. En dépit de cette politique monétaire ultra accommodante, l'économie nipponne ne donne que peu de signes d'amélioration, ce qui s'est traduit par la mise en place de nouvelles mesures de relance de la part du gouvernement, et notamment le report de la hausse de TVA qui devait entrer en vigueur au cours de l'année 2016.

Enfin, la Banque de Chine multiplie les initiatives pour stabiliser le ralentissement de la croissance, depuis les mesures drastiques prises au cours de l'été 2015 avec une spectaculaire dévaluation monétaire assortie d'une modification du système de fixation du change. Par ailleurs, le gouvernement poursuit son plan de relance, avec notamment des mesures visant à redynamiser l'investissement en infrastructures et à soutenir les pans stratégiques de l'économie. En ce dernier trimestre de l'année, les indicateurs de l'économie chinoise publiés commencent à refléter ces efforts de relance, avec notamment une amélioration de la production industrielle et des ventes au détail.

L'impact de ces diverses évolutions de politiques monétaires s'est concentré sur les devises. Le dollar, malgré un parcours significatif sur la période récente, est encore loin de son niveau des années 1980 ou 1996 et devrait poursuivre son appréciation, mais l'attentisme de la Réserve Fédérale pendant les trois premiers trimestres de l'année a freiné ce mouvement de réappréciation. De ce fait, le dollar est resté pendant la plus grande partie de l'année proche du niveau de 1,10 contre l'euro. Ce n'est que depuis l'élection inattendue de Donald Trump à la présidence des États-Unis que le dollar a réussi à franchir ce seuil de résistance pour s'établir autour d'une parité de 1.05/1.06.

Sur le plan politique, la complexité de la situation en Europe s'est fortement accentuée au cours du second trimestre 2016, une crise en chassant l'autre. Ainsi en début d'année, alors que l'Europe était encore sous le choc des actes terroristes ayant frappé Paris en novembre 2015, les états membres de l'Union ont dû faire face à la crise des migrants affluant depuis les pays en guerre, qui divise les gouvernements européens et menace les fondements de la zone Schengen. Par la suite, l'attention s'est focalisée sur l'Espagne, en crise politique depuis les élections de décembre 2015, aucune majorité en capacité de gouverner n'ayant émergé du scrutin, jusqu'à la toute récente formation (31 octobre) d'un gouvernement effectif mené de nouveau par Mariano Rajoy. Au cours de l'été, les marchés financiers ont dû faire face à un scénario auquel les intervenants n'accordaient pourtant qu'une infime probabilité de réalisation tant il apparaissait aussi désastreux que déraisonnable, le vote du peuple britannique lors du référendum du 23 juin 2016 ayant acté la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne. Compte tenu de la complexité juridique et opérationnelle de cette procédure de sortie, et malgré les annonces récentes du gouvernement britannique affirmant sa volonté

d'initier la procédure de sortie dès le premier trimestre 2017, de grandes incertitudes règnent encore tant sur le calendrier définitif que sur les conditions de l'opération, la seule certitude étant que les conséquences économiques en seront négatives pour l'ensemble de l'Europe au minimum.

Après le référendum britannique, le prochain événement politique majeur était l'élection présidentielle américaine dont l'issue a de nouveau déjoué les pronostics de tous les instituts de sondages, le républicain Donald Trump ayant été élu à la présidence avec une confortable majorité alors que les sondages donnaient encore le clan démocrate vainqueur la veille du scrutin. Contrairement au résultat du vote britannique, l'élection de ce nouveau président à la personnalité atypique et contestée s'est traduite par un fort rebond des marchés d'actions, emmené par le secteur des valeurs financières, le programme de Donald Trump prévoyant une plus forte tolérance à l'égard des banques en termes de régulation, et un plan agressif de relance des dépenses d'infrastructures.

Sur la toute fin de l'année, les marchés ont dû affronter la dernière échéance politique importante, européenne cette fois-ci, avec le référendum organisé le 4 décembre en Italie sur la réforme de la constitution. L'actuel chef du gouvernement ayant imprudemment conditionné son maintien à la tête du pays à un vote positif des italiens, le résultat négatif de ce vote, cette fois correctement et largement anticipé par les instituts de sondages, s'est traduit par la démission de Matteo Renzi et celle de son gouvernement. Cette dernière péripétie politique n'a eu cependant qu'un impact limité sur l'échiquier européen, le nouveau gouvernement mis en place en Italie étant très similaire au précédent.

Dans ce contexte, la gestion des FCPE BTP ÉPARGNE s'est caractérisée par :

- un maintien de la part allouée aux actions sur un niveau de surpondération

En début d'année, la position actions existante fin 2015 dans l'ensemble des fonds BTP ÉPARGNE a été maintenue sur un niveau de forte surpondération, ce qui représentait à cette date une exposition de 18.85% pour le fonds BTP Épargne Prudent (contre 10% pour le portefeuille de référence), 48.63% pour le fonds BTP Épargne Équilibre (contre 35% pour la position neutre) et 68.97% pour le fonds BTP Épargne Dynamique (pour un neutre à 60%) et 100% pour le fonds BTP Épargne Actions.

Dans le cadre d'un comportement erratique des marchés depuis le début de l'année, cette allocation d'actifs a été conservée sans changement notable jusqu'au début du mois de décembre 2016.

Le 7 décembre 2016, la pondération des actions dans les fcpe se rapprochant des maxima de politique financière sous l'effet combiné d'une remontée des cours des actions et d'une baisse des cours des obligations suite à la remontée des taux, une première étape de vente a été réalisée dans l'ensemble des fonds à hauteur de 5% de la position actions existante à cette date. Ces ventes ont été réalisées sur un niveau d'indice Stoxx50 à 2881.31 points, ce qui correspond à une performance négative de l'indice de 3.72% (dividende réinvesti) mais une baisse de 1.91% seulement pour le fonds support des actions Regard Actions Développement Durable.

Le 14 décembre, les marchés actions ayant accéléré leur mouvement haussier, une seconde vague d'allègement a été réalisée, de nouveau à hauteur de 5% de la position. Sur le niveau du Stoxx50 à cette date, soit 2962.94 points, la performance de l'indice était de -0.99% et celle du fonds Regard Actions Développement Durable était positive, à +0.76%.

Dans les deux cas, le produit de la vente des actions a été réinvesti sur des supports monétaires dans les fcpe.

Ainsi, compte tenu de l'effet combiné des allègements réalisés et de l'évolution des différents compartiments de la gestion sur l'ensemble de l'année – les performances des actions et des obligations au sein des fcpe sont du même ordre de grandeur – la part allouée aux actions, se situe encore fin décembre dans les fonds BTP Épargne sur un niveau de surpondération, mais dans des proportions plus faibles que celui constaté en début d'année.

L'exposition aux actions s'établit à 17.93% pour le fonds BTP Épargne Prudent (contre 10% pour le portefeuille de référence), 48.29% pour le fonds BTP Épargne Équilibre (contre 35% pour la position neutre) et 64.88% pour le fonds BTP Épargne Dynamique (pour un neutre à 60). Pour le fonds BTP Épargne Actions, l'exposition est restée très proche du niveau de 100% tout au long de l'année 2016.

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support «actions» géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à +2.71% pour l'année 2016, et se compare favorablement à celle de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) qui s'établit à -2.89% pour l'indice hors dividendes, et +0.65% dividendes réinvestis. Le rapport de gestion financière de ce fonds est décrit en pages 64 à 66.

- une gestion obligataire prudente et diversifiée

L'exposition globale au risque de taux présente depuis maintenant plusieurs exercices une sensibilité inférieure pour chaque fonds à celle de l'indice de référence des fonds de la gamme BTP ÉPARGNE, l'indice EuroMTS 5/7 ans. Cette sous-sensibilisation est habituellement réalisée au moyen de la constitution d'une poche de produits monétaires en complément des fonds obligataires Regard. Compte tenu de la situation atypique du marché monétaire, dont le rendement est globalement négatif depuis la fin de l'année 2015, le recours à une poche de produit monétaire a été réduit au profit d'une exposition aux obligations de maturité 1/3 ans en complément des obligations de maturité 5/7 ans.

Au début de l'année 2016, les fonds ont été positionnés sur le même niveau de sous sensibilisation modérée qu'à fin de 2015. Dans les fonds obligataires Regard sous-jacents, la sensibilité a été positionnée en début d'année sur un niveau neutre dans les fonds de maturité 1/3 et 3/5 ans, et sur un niveau de légère sous sensibilisation dans le fonds de maturité 5/7 ans.

L'exposition sur les obligations du secteur privé a été conservée à hauteur de 5% à 8% de l'actif selon les fonds, en utilisant comme support le FCP Regard Obligations Privées ISR, correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

Concernant cette partie obligataire des fonds, la position de sous sensibilité a été conservée sans changement notable à l'intérieur des fonds de la gamme BTP ÉPARGNE jusqu'au début du mois de décembre. À cette date, le réinvestissement en placements monétaires des sommes issues de l'allègement partiel de la position actions s'est traduit par une accentuation de la position de sous sensibilisation dans l'ensemble des fonds de la gamme.

De ce fait, la sensibilité des FCPE BTP ÉPARGNE s'établit au 30 décembre 2016 dans une fourchette de 3.61 à 4.31 (contre 5.47 pour l'indice de référence EuroMTS 5/7 ans). Le fonds le moins sensible est le BTP Épargne Dynamique (3.61), les fonds BTP Épargne Obligataire et Prudent sont positionnés respectivement sur les niveaux de 4.02 et 4.28 et le fonds BTP Épargne Équilibre a la sensibilité la plus élevée (4.31).

La partie obligataire des FCPE est gérée au travers d'une gamme de fonds adaptés aux différents horizons de gestion. Les supports sont les fonds :

Regard Obligations Long Terme pour les emprunts d'État de maturité longue (5/7 ans) ;

Regard Obligations Court Terme pour les emprunts d'État de maturité courte (1/3 ans) ;

Pour la gestion de type «crédit», le seul support utilisé est le fonds Regard Obligations Privées ISR qui comporte des obligations du secteur privé de maturité moyenne (3/5 ans).

En 2016, les performances de ces supports sont respectivement de + 2.16%, +0.21% et +3.47%, contre +2.32%, +0.37% et +3.55% pour les indices de référence correspondants.

Les rapports de gestion financière de ces fonds sont décrits en pages 55 à 63.

POLITIQUE FINANCIÈRE EN 2016

ACCORD PROFESSIONNEL DU 15/01/2013	FCPE	ALLOCATION D'ACTIFS	INDICE ** DE RÉFÉRENCE	SENSIBILITÉ MAXIMUM
Fonds monétaire	BTP Épargne Monétaire	100% d'instruments du marché monétaire	EONIA	1
Fonds obligataire	BTP Épargne Obligataire	100% obligations*	EuroMTS 5/7 ans	7
Fonds à dominante actions	BTP Épargne Actions	75% minimum d'actions et 10% maximum d'obligations convertibles	DJ Stoxx50	-
Fonds à dominante obligataire	BTP Épargne Prudent	20% maximum d'actions et 80% minimum de produits de taux*	90% EuroMTS 5/7 ans 10% DJ Stoxx50	7
Fonds sans dominante	BTP Épargne Équilibre	Entre 20% et 50% d'actions et 50% minimum de produits de taux*	65% EuroMTS 5/7 ans 35% DJ Stoxx50	7
Fonds à dominante actions	BTP Épargne Dynamique	Entre 50% et 70% d'actions et minimum 30% de produits de taux*	40% EuroMTS 5/7 ans 60% DJ Stoxx50	7
Fonds flexible	BTP Épargne Flexible et Solidaire	Entre 5% et 10% titres solidaires et 95% maximum entre fonds actions, obligataire et monétaires		10
	BTP EPARGNE PME	98 à 100% en parts D- EUR du FCP « Lyxor PEA-PME (DR) UCITS ETF », 2% maximum de liquidités.		-

* Dont maximum 10% d'obligations convertibles. ** Dividende réinvesti.

■ Les offres de placement : une gamme de fonds profilés

BTP Épargne Monétaire

À risque plus faible rendement potentiellement plus faible			À risque plus élevé rendement potentiellement plus élevé			
1	2	3	4	5	6	7

BTP Épargne Équilibre

À risque plus faible rendement potentiellement plus faible			À risque plus élevé rendement potentiellement plus élevé			
1	2	3	4	5	6	7

BTP Épargne Obligataire

À risque plus faible rendement potentiellement plus faible			À risque plus élevé rendement potentiellement plus élevé			
1	2	3	4	5	6	7

BTP Épargne Dynamique

À risque plus faible rendement potentiellement plus faible			À risque plus élevé rendement potentiellement plus élevé			
1	2	3	4	5	6	7

BTP Épargne Prudent

À risque plus faible rendement potentiellement plus faible			À risque plus élevé rendement potentiellement plus élevé			
1	2	3	4	5	6	7

BTP Épargne Actions

À risque plus faible rendement potentiellement plus faible			À risque plus élevé rendement potentiellement plus élevé			
1	2	3	4	5	6	7

BTP Épargne Flexible et Solidaire

À risque plus faible rendement potentiellement plus faible			À risque plus élevé rendement potentiellement plus élevé			
1	2	3	4	5	6	7

BTP Épargne PME

À risque plus faible rendement potentiellement plus faible			À risque plus élevé rendement potentiellement plus élevé			
1	2	3	4	5	6	7

Ces indicateurs de risque synthétique se basent sur les résultats passés en matière de volatilité. Les catégories de risque associées à ces fonds ne sont pas garanties et pourront évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

■ Type de placements, orientations générales

Trésorerie :	Supports monétaires
Obligations :	2/3 minimum emprunts d'État de la zone Euro ou équivalent 1/3 maximum obligations du secteur privé
Actions :	Sociétés européennes répondant à des critères socialement responsables
Futures :	Vente de contrats uniquement dans une optique de protection du portefeuille
Options :	Achat d'options de vente en protection du portefeuille et/ou vente d'options d'achat sur titres en portefeuille

■ Information réglementaire

Changements substantiels au cours de l'exercice :
Transformation du FCPE BTP ÉPARGNE ET SOLIDARITE de FCPE Nourricier d'un FCP SOLIDAIRE en fonds flexible et solidaire investissant entre 5 et 10% en titres solidaires et jusqu'à 95% maximum en fonds actions, obligataires ou monétaires.

Frais d'intermédiation :

La politique de sélection et d'évaluation des entités qui fournissent à la société de gestion des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres est disponible sur le site internet www.probtppfinance.com.

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site internet de la société de gestion www.probtppfinance.com.

Information sur la Sélection des intermédiaires pour l'aide à la décision d'investissement et d'exécution des ordres :

La politique de sélection et d'évaluation des entités qui fournissent à la société de gestion des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres est disponible sur le site internet www.probtppfinance.com.

Méthode de calcul du risque global :

À compter du 01/01/2015, le risque global est calculé selon une méthode de VaR Monte Carlo relative, avec un intervalle de confiance de 95% sur 20 jours.

Pour les FCPE BTP ÉPARGNE FLEXIBLE ET SOLIDAIRE et BTP ÉPARGNE PME le risque global est calculé selon une méthode de VaR Monte Carlo absolue avec un intervalle de confiance de 95% sur 20 jours.

Niveaux de VaR des fonds :

	VaR minimum	VaR Maximum	VaR moyenne
FCPE BTP ÉPARGNE OBLIGATAIRE	-0,223%	-0,478%	-0,325%
FCPE BTP ÉPARGNE PRUDENT	-0,476%	-1,041%	-0,763%
FCPE BTP ÉPARGNE ACTIONS	-0,239%	-0,502%	-0,352%
FCPE BTP ÉPARGNE DYNAMIQUE	-0,273%	-0,990%	-0,731%
FCPE BTP ÉPARGNE ÉQUILIBRE	-0,605%	-1,567%	-1,162%
FCPE BTP FLEXIBLE ET SOLIDAIRE	-0,327%	-10,162%	-2,148%
FCPE ÉPARGNE PME	-2,078%	-13,962%	-3,657%

VaR à avec un intervalle de confiance de 95% sur 20 jours.

Méthode de Monte Carlo par génération de nombres pseudo-aléatoires (séquences de Halton).

Matrice variance-covariance calculée sur des historiques de 3 mois glissant.

Informations relatives au portefeuille de référence

FCPE BTP ÉPARGNE OBLIGATAIRE	EUROMTS 5-7 ans	100%
FCPE BTP ÉPARGNE PRUDENT	EUROMTS 5-7 ans	90%
	DJ STOXX 50	10%

FCPE BTP ÉPARGNE ACTIONS	DJ STOXX 50	100%
FCPE BTP ÉPARGNE DYNAMIQUE	EUROMTS 5-7 ans	40%
	DJ STOXX 50	60%
FCPE BTP ÉPARGNE ÉQUILIBRE	EUROMTS 5-7 ans	65%
	DJ STOXX 50	35%

Gestion du risque de liquidité :

La société de gestion a défini une politique de gestion de la liquidité pour ses fonds. Le dispositif mis en place cherche à s'assurer de l'adéquation de la liquidité attendue de l'univers d'investissement avec les modalités de rachat des porteurs dans des circonstances normales de marché. Il prévoit également un suivi périodique de la structure de l'actif et du passif et la réalisation de simulations de crise de liquidité dans des circonstances normales et exceptionnelles qui reposent notamment sur l'observation historique des rachats.

Gestion des risques :

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la société de gestion établit, met en œuvre et maintient opérationnelles une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes.

Effet de levier : Néant.

Montant des honoraires des commissaires aux comptes sur l'exercice 2016

BTP ÉPARGNE MONÉTAIRE	3 078 euros
BTP ÉPARGNE OBLIGATAIRE	3 078 euros
BTP ÉPARGNE PRUDENT	3 078 euros
BTP ÉPARGNE ÉQUILIBRE	3 078 euros
BTP ÉPARGNE DYNAMIQUE	3 078 euros
BTP ÉPARGNE ACTIONS	3 078 euros
BTP ÉPARGNE FLEXIBLE ET SOLIDAIRE	1 542 euros
BTP ÉPARGNE PME	1 524 euros

■ Information sur les critères ESG (environnement, social, gouvernance)

Conformément aux exigences de l'article D. 533-16-1, 3° du code monétaire et financier, nous vous informons que les FCPE de la gamme BTP ÉPARGNE prennent en compte simultanément les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance.

Le label CIES

Attribué par le Comité intersyndical de l'épargne salariale (CIES), ce label atteste que les pratiques de gestion des fonds d'épargne salariale prennent systématiquement en compte les critères ESG.

Le CIES a pour objectif de :

- favoriser l'extension de l'épargne salariale à tous les salariés,
- orienter les placements vers des Investissements socialement responsables (ISR),
- contrôler et sécuriser l'utilisation des sommes investies.

Notre démarche ESG s'est concrétisée par l'obtention le **21 juillet 2008 du label CIES pour notre gamme de FCPE BTP ÉPARGNE** à profil de risque défini (558,50 millions d'euros à fin décembre 2015). Il est, depuis lors, reconduit chaque année.

Les critères pris en compte pour évaluer les émetteurs sur le plan ESG dépendent de la nature de l'émetteur :

- pour les émetteurs privés (actions et crédit), l'évaluation repose sur une analyse des parties prenantes selon six domaines principaux : les ressources humaines, l'environnement, le comportement dans les affaires (clients et fournisseurs), la gouvernance, la société civile et les droits humains. Dans l'appréciation finale d'un émetteur, nous procédons à une légère surpondération du domaine ressources humaines ;
- pour les émetteurs publics, États, nous analysons 65 critères regroupés dans les domaines Environnement, Social et Gouvernance. L'analyse ESG valorise aussi bien la situation ESG actuelle d'un émetteur que les efforts qu'il a pu fournir en matière d'ESG au cours des dernières années.

Pour les émetteurs privés analysés, les notations extra-financières obtenues représentent la combinaison d'une analyse interne (sur la base d'informations publiques) et de l'exploitation de bases de données ESG (Vigeo).

Pour les émetteurs publics, les notations extra-financières sont obtenues à partir des bases de données ESG d'EthiFinance. L'analyse des émetteurs, privés comme publics, repose sur une approche « best-in-universe » permettant de hiérarchiser les émetteurs au sein de l'univers d'investissement des fonds ISR.

Le processus ISR diffère en fonction de la nature de l'émetteur :

- pour les émetteurs privés, une approche « absolue » est utilisée. Un filtre ISR est appliqué à l'univers d'investissement pour ne garder que les émetteurs qui respectent des standards ESG minimum. En pratique, une note ISR est attribuée à chaque émetteur et les émetteurs dont la note est inférieure à 10 sur 20 sont retirés de l'univers d'investissement. À la suite d'une mise à jour, si la note ESG d'un émetteur devient inférieure à 10, le titre doit être retiré des portefeuilles ISR dans un délai de 3 mois ;
- pour les émetteurs publics, une approche « relative » est utilisée. Une note ESG est attribuée à chaque émetteur de l'univers d'investissement. Aucun émetteur n'est exclu a priori de l'univers d'investissement et le critère ESG utilisé impose que la note ESG moyenne pondérée du portefeuille reste, en permanence, supérieure à celle de son benchmark.

■ Information sur les rémunérations de la société de gestion de portefeuille

Principes généraux de la politique de rémunération

Conformément à la Directive AIFM, PRO BTP FINANCE applique une politique de rémunération des collaborateurs dont les principes ont été établis de :

- La position AMF n°2013-11 « Politique de rémunérations applicables aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatif »,
- Le guide AMF relatif aux politiques de rémunération applicables aux gestionnaires de fonds d'investissements alternatifs,
- L'ensemble des orientations émises par l'ESMA relatives aux politiques de rémunération applicables aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ESMA/2013/232).

Le personnel de PRO BTP FINANCE n'est pas salarié de la société de gestion : il est salarié de l'Association de Moyens PRO BTP puis mis à disposition de PRO BTP Finance dans le cadre d'une convention de mise à disposition à but non lucratif. Ce mode d'organisation est celui appliqué de façon habituelle au sein du groupe Pro BTP.

Dans ce cadre, les rémunérations sont définies selon les principes de l'Association de Moyens PRO BTP.

Conformément aux dispositions de la directive AIFM, la politique de rémunération de PRO BTP Finance a pour objectifs :

- D'être en lien avec la richesse créée par l'entreprise sur le long terme, et permet un alignement entre l'intérêt de l'entreprise et celui des investisseurs et des salariés,
- D'être compatible avec une gestion saine et efficace des risques.

La politique appliquée par PRO BTP FINANCE

- est cohérente avec une gestion efficace de ses risques et n'encourage pas une prise de risque excessive.
- vise à assurer une cohérence entre les comportements des collaborateurs et les objectifs à long terme de PRO BTP Finance et notamment, à les dissuader de prendre des risques jugés excessifs et inacceptables par l'entreprise.
- est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts des FIA gérés, et ne favorise pas les conflits d'intérêts.

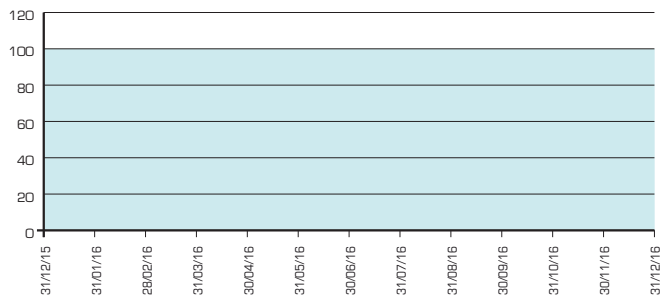
La rémunération globale est composée d'une partie fixe et d'une partie variable. La part variable est octroyée sur la base de critères de performance usuels, les résultats collectifs étant prépondérants.

Compte tenu des effectifs, la règle de proportionnalité est appliquée. Les informations quantitatives portent sur le périmètre de l'ensemble de la société de gestion et ne se limite pas aux preneurs de risques. Pour les 38 collaborateurs, le montant total des rémunérations fixes versé par la société de gestion au titre de 2016 s'élève à 3 063 000 EUR, la part variable étant inférieure à 10%.

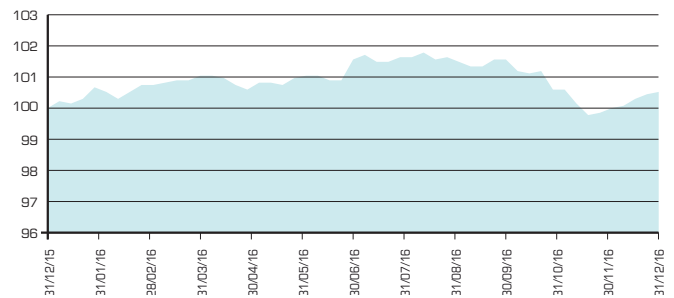
PERFORMANCES FINANCIÈRES

■ Évolution des valeurs de parts en 2016

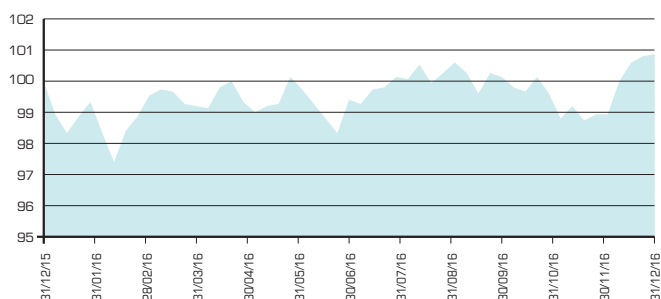
BTP ÉPARGNE MONÉTAIRE



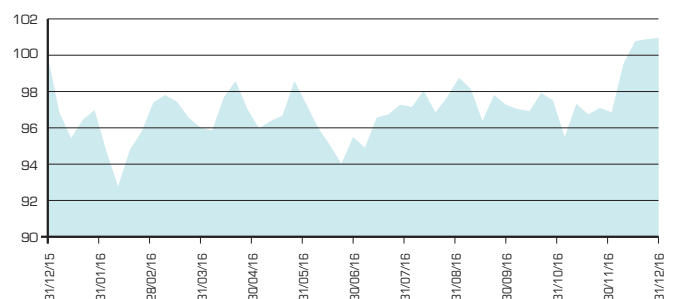
BTP ÉPARGNE OBLIGATAIRE



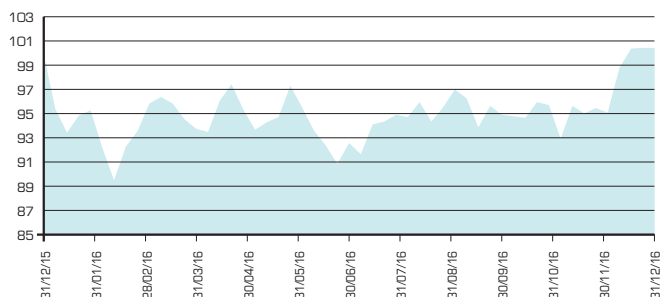
BTP ÉPARGNE PRUDENT



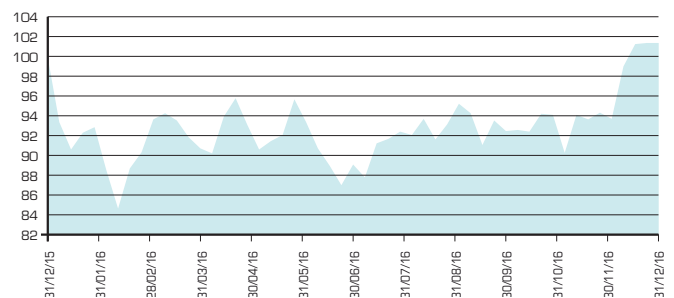
BTP ÉPARGNE ÉQUILIBRE



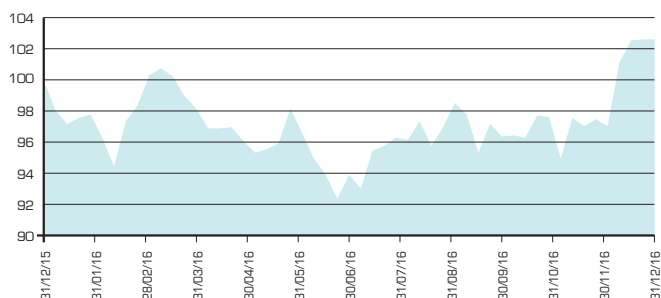
BTP ÉPARGNE DYNAMIQUE



BTP ÉPARGNE ACTIONS



BTP ÉPARGNE FLEXIBLE ET SOLIDAIRE



■ Performance des fonds BTP ÉPARGNE au 30/12/2016

	Depuis la création	2016
BTP Épargne Monétaire	18,90%	0,00%
BTP Épargne Actions	80,00%	1,35%
BTP Épargne Dynamique	63,40%	0,43%
BTP Épargne Prudent	51,20%	0,87%
BTP Épargne Obligataire	35,10%	0,52%
BTP Épargne Flexible et Solidaire	38,00%	2,60%
BTP Épargne Équilibre	70,30%	0,95%

NB : les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

FCPE BTP ÉPARGNE MONÉTAIRE

Fonds commun de placement d'entreprise régi par l'article L. 214-164 du Code Monétaire et Financier.

Classification "monétaire".

BTP Épargne Monétaire est un Fonds Commun de Placement multi-entreprises monétaire. Son objectif de gestion consiste à obtenir une performance égale à celle de l'EONIA (Euro Overnight Index Average) diminuée des frais de gestion réels et d'assurer ainsi une progression très régulière de la valeur liquidative. Les investissements se feront à hauteur de 100% maximum de l'actif net en instruments du marché monétaire. La gestion repose sur la sélection de fonds monétaires et monétaires court terme de la zone Euro choisis pour la qualité des établissements gestionnaires, la régularité et la qualité de leur performance.

Le FCPE peut intervenir sur des contrats à terme ou des options sur taux d'intérêt à court terme pour exposer le portefeuille. Ces contrats peuvent également servir à diminuer l'exposition au risque de taux dans un contexte d'anticipation de hausse des taux. Ces opérations seront effectuées dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net. Le FCPE est exposé aux risques de taux et de crédit par l'intermédiaire de fonds sous-jacents. Les revenus nets du fonds sont intégralement réinvestis. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs et ne donnent pas lieu à l'émission de parts nouvelles.

L'objectif de gestion consiste à obtenir une performance égale à celle de l'EONIA (Euro Overnight Index Average) capitalisé, diminuée des frais de gestion et d'assurer ainsi une progression très régulière de la valeur liquidative. Cependant, en cas de très faibles niveaux des taux d'intérêt du marché monétaire, le FCPE pourra voir sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

Politique financière

Indice de référence :	EONIA
Composition des actifs :	
Instruments des marchés monétaires et autres instruments de taux	100%

Politique d'investissement

Le fonds BTP Épargne Monétaire est investi à 100% en instruments du marché monétaire, dont la performance est directement liée à l'évolution de l'indice monétaire EONIA capitalisé. La gestion

repose sur la sélection d'OPC monétaires et monétaires court terme de la zone Euro choisis pour la qualité des établissements gestionnaires, la régularité et la qualité de leur performance. Pour l'année 2016, compte tenu de la baisse prévisible du rendement du marché monétaire, la sélection des fonds retenus s'est portée quasi exclusivement sur des fonds pouvant investir sur les maturités les plus longues autorisées par la réglementation, ceci afin de bénéficier d'un surplus de performance relative à l'indice.

Par ailleurs, conformément à la labellisation ISR de la gamme BTP Épargne, l'intégralité de ces fonds sélectionnés sont gérés selon les principes ISR.

Il n'y a pas eu de changement significatif dans la sélection des fonds monétaires ISR au cours de l'année 2016, ceux-ci étant bien adaptés aux conditions de marché. Ainsi, les établissements gestionnaires et les fonds retenus sont les suivants : ECOFI INVESTISSEMENTS (BTP TRESORERIE, +0.0277% en 2016), AMUNDI ASSET MANAGEMENT (AMUNDI CASH INSTITUTIONS ISR, -0.0517% en 2016), CPR GESTION (CPR MONETAIRE ISR, +0.0626% en 2016), FEDERAL GESTION (FEDERAL SUPPORT TRESORERIE ISR, +0.025% en 2016) et CANDRIAM (CANDRIAM SUSTAINABLE, -0.0106% en 2016).

Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE se sont élevés à 0.12% TTC de l'actif net sur la période.

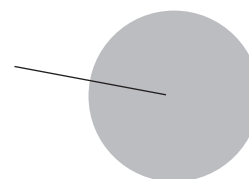
Performances

Sur l'exercice, la valeur de part de BTP Épargne Monétaire est restée inchangée par rapport à son niveau de fin 2015. Elle est donc de 11,89 € le 30 décembre 2016, soit une performance nulle après frais de gestion quand l'EONIA, indice de référence du fonds, s'inscrit sur la période en baisse de -0.32%.

Il convient de noter que la performance moyenne des Sicav monétaires court terme en 2016 s'établit à -0.17% (classification Europerformance Trésorerie Court terme) et que la performance moyenne des Sicav monétaires (classification Europerformance Trésorerie) est de -0.05%.

Composition de l'actif net

Trésorerie
court terme
100%



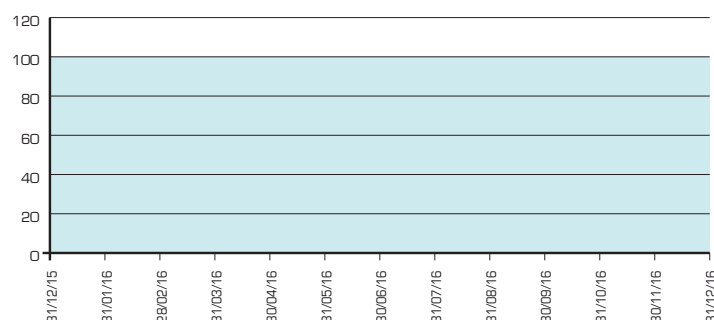
FCPE BTP ÉPARGNE MONÉTAIRE

Composition des avoirs en % depuis 5 ans

	31/12/12	31/12/13	31/12/14	31/12/15	24/03/16	24/06/16	30/09/16	30/12/16
Fcp ou sicav obligataires								
Trésorerie court terme	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Total produits de taux	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Fcp ou sicav actions zone Euro								
Fcp ou sicav actions zone Europe								
Fcp ou sicav actions internationales								
Total actions et diversifiées	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Total portefeuille	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ACTIF NET	91 491 166,94	99 956 690,47	120 788 323,28	122 585 001,30	121 672 476,65	126 115 681,47	124 409 954,95	125 828 613,25
Valeur de la part	11,84 €	11,86 €	11,89 €	11,89 €	11,89 €	11,89 €	11,89 €	11,89 €
Evolution de la part depuis l'origine	18,40%	18,60%	18,90%	18,90%	18,90%	18,90%	18,90%	18,90%
Evolution de la part en 2016	-	-	-	-	-	-	-	-
Evolution de la part depuis le 31/12/12	-	0,17%	0,42%	0,42%	0,42%	0,42%	0,42%	0,42%
Nombre de parts	7 728 770,2187	8 428 696,9459	10 158 371,9368	10 306 004,9546	10 229 218,5547	10 604 199,9641	10 461 629,1569	10 584 035,4099
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *		0,01	0,14	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	-0,01	0,01	0,14	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.
Cette méthode est appliquée depuis le 1^{er} Janvier 2013.

Évolution de BTP ÉPARGNE MONÉTAIRE en 2016



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
31/12/15	11,89
29/01/16	11,89
26/02/16	11,89
24/03/16	11,89
29/04/16	11,89
27/05/16	11,89
24/06/16	11,89
29/07/16	11,89
26/08/16	11,89
30/09/16	11,89
28/10/16	11,89
25/11/16	11,89
30/12/16	11,89

Souscriptions rachats

BTP Épargne Monétaire a reçu ses premières souscriptions le 19/05/2003.

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 30 décembre 2016 se sont élevées à 20,76 M€.

Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 17,46 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un apport net de capitaux d'un montant de 3,31 M€.

Au 30 décembre 2016, l'actif net de BTP Épargne Monétaire se monte à 125,83 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 10 584 035.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 48 168.

FCPE BTP ÉPARGNE MONÉTAIRE

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	0,06%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,12%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	
Ces autres frais se décomposent en commissions de superperformance et commissions de mouvement.	0,00%
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	0,18%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,02%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	30/12/16	31/12/15
Titre OPC/FIA	99,99%	100,01%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,01%	-0,01%
DISPONIBILITÉS	0,02%	0,00%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	125 829	122 585

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existe aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 30/12/16	Exercice 31/12/15
ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	125 820 692,45	122 592 544,98
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	15 074,56	
TOTAL DE L'ACTIF	125 835 767,01	122 592 544,98

Passif	Exercice 30/12/16	Exercice 31/12/15
CAPITAUX PROPRES		
Capital	125 889 408,82	122 434 580,29
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	14 980,47	251 529,74
Résultat ^(a,b)	-75 776,04	-101 108,73
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	125 828 613,25	122 585 001,30
(montant représentatif de l'actif net)		
DETTES	7 153,76	6 777,67
Comptes financiers		
Concours bancaires courants		766,01
TOTAL DU PASSIF	125 835 767,01	122 592 544,98

a) Y compris comptes de régularisations.
b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,01

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,01

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 30 décembre 2016, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Compte de résultat	Exercice 30/12/16	Exercice 31/12/15
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	304,41	670,15
Résultats sur opérations financières	-304,41	-670,15
Frais de gestion et dotation aux amortissements	74 441,52	99 696,20
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-74 745,93	-100 366,35
Régularisation des revenus de l'exercice	-1 030,11	-742,38
RÉSULTAT	-75 776,04	-101 108,73

FCPE BTP ÉPARGNE MONÉTAIRE

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 49.

Évolution de l'actif net	30/12/16	31/12/15	Créances et dettes	30/12/16
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	122 585 001,30	120 788 323,28	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	20 762 643,41	20 007 901,72	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation	6 212 479,57	6 886 820,57	Total des créances	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			DETTES	
- versements volontaires des salariés	7 184 408,17	5 538 959,11	Frais de gestion	7 153,76
- abondements de l'entreprise	6 295 478,43	5 566 614,85	Autres dettes	
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise	20 465,52	23 392,26	TOTAL DES DETTES	7 153,76
Rachats	-17 456 858,49	-18 250 248,51		
Transferts			Compléments d'information	30/12/16
- provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	1 070 277,24	2 015 507,49	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- à destination d'un autre fonds ou d'un CCB			Nombre de parts émises	1 746 227,2792
Plus-values réalisées sur titres	14 666,52	251 911,80	Valeur des parts émises	20 762 643,41
Moins-values réalisées sur titres			Nombre de parts rachetées	1 468 196,8239
Frais de transaction			Valeur des parts rachetées	17 456 858,49
Variation de la différence d'estimation des titres	-2 093,56	-112 498,23	Commission de souscription et/ou rachat	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-74 745,93	-100 366,35	Commissions de souscription perçues	20 465,52
Autres éléments*		-22,41	Commissions de souscription rétrocédées	20 465,52
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	125 828 613,25	122 585 001,30	Frais de gestion	0,06%
			Instruments financiers détenus en portefeuille	
			émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	
			Rétrocession de frais de gestion	

*Résultat de fusion

Affectation du résultat	30/12/16	31/12/15	Affectation des sommes distribuables	30/12/16	31/12/15
SOMME RESTANT À AFFECTER			afférentes aux plus et moins-values nettes		
Résultat	-75 776,04	-101 108,73	SOMME RESTANT À AFFECTER		
AFFECTATION			Plus et moins-values nettes de l'exercice	14 980,47	251 529,74
Capitalisation	-75 776,04	-101 108,73	AFFECTATION		
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution			Capitalisation	14 980,47	251 529,74

Résultats et autres éléments caractéristiques au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2013	Exercice 2012
Actif net	125 828 613,25 €	122 585 001,30 €	120 788 323,28 €	99 956 690,47 €	91 491 166,94 €
Nombre de parts	10 584 035,4099	10 306 004,9546	10 158 371,9368	8 428 696,9459	7 728 770,2187
Valeur liquidative unitaire	11,89 €	11,89 €	11,89 €	11,86 €	11,84 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire* sur résultat	0,00	0,00	0,13	0,00	-0,01
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,02	0,00	0,00	0,00

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupées dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Inventaire	Valeur totale en € au 30/12/2016	Nombre de titres en portefeuille au 30/12/2016	% Actif Net	Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de : REGARDBTP - Immeuble Le Sari 1, bd. du Levant - 93160 Noisy-le-Grand Tél. 01 49 14 12 12
TITRE OPC				
BTP Trésorerie SICAV	22 866 702,11	2 107	18,17%	
Amundi Cash Institutions SRI I	21 778 187,52	99	17,31%	
Fédéral sup. Trésorerie SICAV	25 104 337,92	2 482	19,94%	
CPR Monétaire SR I	26 094 413,58	1 263	20,74%	
Candriam Euro Sustainable SICAV	29 977 051,32	28 898	23,82%	
TOTAL TITRE OPC	125 820 692,45		99,99%	
Opérateurs débiteurs et autres créances				
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-7 153,76		-0,01%	
Disponibilités	15 074,56		0,02%	
TOTAL ACTIF NET	125 828 613,25		100,00%	

FCPE BTP ÉPARGNE OBLIGATAIRE

Fonds commun de placement d'entreprise régi par l'article L. 214-164 du Code Monétaire et Financier.

Classification "obligations et autres titres de créance libellés en euro".

BTP Épargne Obligataire est un fonds investi en permanence sur un ou plusieurs marché(s) de taux de pays de la zone Euro, en produits de taux (obligataires et monétaires) et assimilés, de durée de vie moyenne supérieure à un an.

Les obligations privées représentent au maximum 1/3 de l'encours obligataire du FCPE. Les obligations convertibles représentent au maximum 10% de l'encours. Le FCPE peut intervenir sur des contrats à terme ou des options sur taux d'intérêt, sur indices obligataires ou sur actions pour couverture. Ces opérations seront effectuées dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Le FCPE est exposé par l'intermédiaire de fonds sous-jacents au risque de taux d'intérêt, de crédit et de perte en capital.

Les revenus et produits des avoirs compris dans le fonds sont obligatoirement réinvestis. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs et ne donnent pas lieu à l'émission de parts nouvelles.

L'objectif de gestion consiste à obtenir une performance comparable à celle de l'indice de référence, l'EuroMTS 5/7 ans, minorée des frais de gestion et d'assurer ainsi à moyen terme une progression de la valeur liquidative supérieure à celle du marché monétaire.

Politique financière

Indice de référence :	Euro MTS 5/7 ans
Composition des actifs : produits de taux	100%

Politique d'investissement

- Une gestion obligataire prudente et diversifiée

Sur le compartiment obligataire du fonds BTP Épargne Obligataire, la sensibilité est positionnée depuis maintenant plusieurs exercices sur un niveau inférieur à celui de l'indice de référence, en raison du niveau historiquement bas des taux d'intérêt en Europe. Au début de l'année 2016, compte tenu d'un niveau des taux d'intérêt historiquement bas en Europe et de la perspective d'un début de resserrement de la politique monétaire de la Banque Centrale américaine en cours d'année, la sensibilité du fonds BTP Épargne Obligataire a été maintenue sur un niveau de forte sous sensibilisation, comparable à celui de la fin 2015. La sensibilité du fonds BTP Épargne Obligataire se situait ainsi à 3,92 pour une sensibilité de l'indice EuroMTS 5/7 ans à 5,26.

Dans les fonds obligataires Regard sous-jacents, la sensibilité a été positionnée en début d'année sur un niveau neutre pour les obligations de maturité 1/3 ans et 3/5 ans, et sur un niveau de légère sous sensibilisation pour les obligations de maturité 5/7 ans, plus exposées en cas de relèvement des taux.

L'exposition sur les obligations du secteur privé a été conservée à hauteur de 7.5% environ, en utilisant comme support le FCP Regard

Obligations Privées ISR, correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

Ce niveau de sous sensibilisation du fonds BTP Épargne Obligataire est resté globalement stable la majeure partie de l'année. À partir du mois de novembre, du fait de la mise en place dans les fonds sous-jacents Regard d'une sensibilité plus faible que celle de leurs indices de référence respectif, la position de sous sensibilisation du fonds BTP Épargne Obligataire s'est trouvée accentuée.

Ainsi, au 30 décembre 2016, la sensibilité du fonds BTP Épargne Obligataire est de 4.02 contre 5.47 pour l'indice EuroMTS 5/7 ans.

Les emprunts d'État de la zone Euro (Regard Obligations Long Terme, horizon de placement 5/7 ans et Regard Obligations Court Terme, horizon de placement 1/3 ans) constituent de manière habituelle la majorité des placements en produits de taux (88.98% de l'actif fin 2016) en plus du fonds crédit (Regard Obligations Privées ISR, horizon de placement 3/5 ans, 7.58% de l'actif fin 2016). La poche monétaire (3.44% de l'actif) est intégralement investie sur le fonds Regard Monétaire.

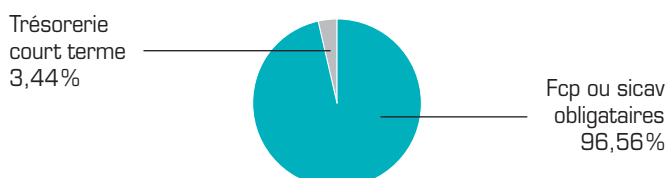
Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE se sont élevés à 0.10% TTC de l'actif net sur la période.

Performances

Sur l'exercice, la valeur de part de BTP Épargne Obligataire est passée de 13.44 € à 13.51 € le 30 décembre 2016, soit une performance, après frais de gestion, de +0.52% quand l'indice obligataire EuroMTS 5/7 ans, indice de référence du fonds, progresse sur la période de 2.02%. Cette sous-performance du fonds est principalement attribuable à la sous-exposition maintenue tout au long de l'année en termes de sensibilité. La contribution des supports utilisés pour la gestion des emprunts d'états est également négative, les fonds Regard Obligations Court Terme et Regard Obligations Long Terme affichant cette année des performances légèrement en-deçà de celles des indices de référence sur l'ensemble des maturités. Hors frais de gestion, la performance du fonds BTP Épargne Obligataire, à +1.64%, reste néanmoins peu éloignée de celle de son indice de référence.

Il faut toutefois souligner que la diversification en obligations du secteur privé a contribué de manière positive la performance relative du fonds, en dépit d'une performance du fonds Regard Obligations Privées ISR légèrement en deçà de celle de son indice de référence. En effet, la performance en 2016 de l'indice représentatif de ces obligations (indice Barclays 3/5 ans) atteint 3.55% quand l'indice des emprunts d'État EuroMTS 5/7 ans progresse de 2.02%, le fonds support Regard Obligations Privées ISR progressant quant à lui de 3.47%.

Composition de l'actif net



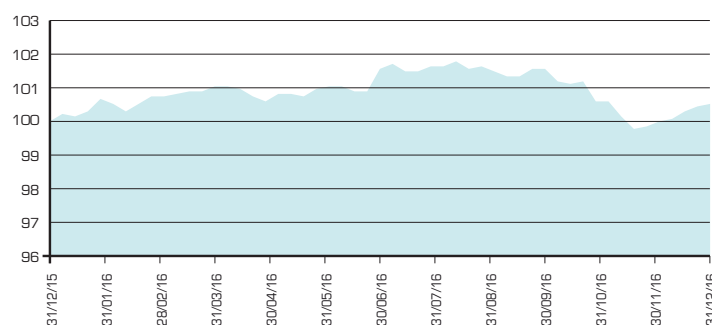
FCPE BTP ÉPARGNE OBLIGATAIRE

Composition des avoirs en % depuis 5 ans

	31/12/12	31/12/13	31/12/14	31/12/15	24/03/16	24/06/16	30/09/16	30/12/16
Fcp ou sicav obligataires	78,76%	81,34%	95,59%	97,72%	98,94%	98,97%	99,71%	96,56%
Trésorerie court terme	21,24%	18,66%	4,41%	2,28%	1,06%	1,03%	0,29%	3,44%
Total produits de taux	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Fcp ou sicav actions zone Euro								
Fcp ou sicav actions zone Europe								
Fcp ou sicav actions internationales								
Total actions et diversifiées	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Total portefeuille	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ACTIF NET	29 343 666,79	33 704 563,30	37 415 290,22	38 416 885,65	38 628 774,19	39 000 187,89	39 308 019,95	40 268 157,90
Valeur de la part	12,54 €	12,72 €	13,46 €	13,44 €	13,56 €	13,56 €	13,65 €	13,51 €
Évolution de la part depuis l'origine	25,40%	27,20%	34,60%	34,40%	35,60%	35,60%	36,50%	35,10%
Évolution de la part en 2016	-	-	-	-	0,89%	0,89%	1,56%	0,52%
Évolution de la part depuis le 31/12/12	-	1,44%	7,34%	7,18%	8,13%	8,13%	8,85%	7,74%
Nombre de parts	2 339 933,9483	2 650 149,2260	2 780 473,3753	2 858 453,5237	2 849 503,5568	2 875 746,6138	2 878 791,1297	2 981 572,4177
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,14	-0,15	-0,15	-0,16	-0,03	-0,07	-0,12	-0,16
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *		0,00	0,04	0,21	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	-0,14	-0,15	-0,11	0,05	-0,03	-0,07	-0,12	-0,16

* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.
Cette méthode est appliquée depuis le 1^{er} Janvier 2013.

Évolution de BTP ÉPARGNE OBLIGATAIRE en 2016



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
31/12/15	13,44
29/01/16	13,53
26/02/16	13,54
24/03/16	13,56
29/04/16	13,52
27/05/16	13,57
24/06/16	13,56
29/07/16	13,66
26/08/16	13,66
30/09/16	13,65
28/10/16	13,52
25/11/16	13,42
30/12/16	13,51

Souscriptions rachats

BTP Épargne Obligataire a reçu ses premières souscriptions le 07/07/2003.

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 30 décembre 2016 se sont élevées à 5,83 M€.

Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 4,17 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un apport net de capitaux d'un montant de 1,66 M€.

Au 30 décembre 2016, l'actif net de BTP Épargne Obligataire se monte à 40,27 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 2 981 572.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 14 445.

FCPE BTP ÉPARGNE OBLIGATAIRE

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,20%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,10%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	
Ces autres frais se décomposent en commissions de surperformance et commissions de mouvement.	0,00%
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,30%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,01%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	30/12/16	31/12/15
Titre OPC/FIA	100,11%	100,10%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,11%	-0,11%
DISPONIBILITÉS	0,00%	0,01%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	40 268	38 417

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existe aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 30/12/16	Exercice 31/12/15
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et		
OPC français à vocation générale	40 313 274,33	38 456 828,15
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	348,69	2 255,58
TOTAL DE L'ACTIF	40 313 623,02	38 459 083,73

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,00

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2015, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Passif	Exercice 30/12/16	Exercice 31/12/15
CAPITAUX PROPRES		
Capital	40 731 905,30	38 276 120,56
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	21 084,85	601 798,13
Résultat	-484 832,25	-461 033,04
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	40 268 157,90	38 416 885,65
(montant représentatif de l'actif net)		
DETTES	45 465,12	42 198,08
Comptes financiers		
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	40 313 623,02	38 459 083,73

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Compte de résultat	Exercice 30/12/16	Exercice 31/12/15
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	186,46	212,82
Résultats sur opérations financières	-186,46	-212,82
Frais de gestion et dotation aux amortissements	467 871,49	448 638,04
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-468 057,95	-448 850,86
Régularisation des revenus de l'exercice	-16 774,30	-12 182,18
RÉSULTAT	-484 832,25	-461 033,04

FCPE BTP ÉPARGNE OBLIGATAIRE

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 49.

Évolution de l'actif net	30/12/16	31/12/15	Créances et dettes	30/12/16
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	38 416 885,65	37 415 290,22	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	5 827 395,48	6 199 301,19	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation	890 504,03	882 152,82	Total des créances	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			DETTES	
- versements volontaires des salariés	1 913 563,07	1 913 486,55	Frais de gestion	45 465,12
- abondements de l'entreprise	2 552 302,50	2 298 356,56	Autres dettes	
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise	5 454,54	8 897,75	TOTAL DES DETTES	45 465,12
Rachats	-4 165 160,64	-5 151 865,22		
Transferts			Compléments d'information	30/12/16
- provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	471 025,88	1 105 305,26	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- à destination d'un autre fonds ou d'un CCB			Nombre de parts émises	430 228,9010
Plus-values réalisées sur titres	20 228,41	585 667,62	Valeur des parts émises	5 827 395,48
Moins-values réalisées sur titres			Nombre de parts rachetées	307 110,0070
Frais de transaction			Valeur des parts rachetées	4 165 160,64
Variation de la différence d'estimation des titres	636 866,95	-182 657,30	Commission de souscription et/ou rachat	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-468 057,95	-448 850,86	Commissions de souscription perçues	5 454,54
Autres éléments*			Commissions de souscription rétrocédées	5 454,54
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	40 268 157,90	38 416 885,65	Frais de gestion	1,20%
			Instruments financiers détenus en portefeuille	
			émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	40 313 274,33
			Rétrocession de frais de gestion	

*Résultat de fusion

Affectation du résultat	30/12/16	31/12/15	Affectation des sommes distribuables		
SOMME RESTANT À AFFECTER			afférentes aux plus et moins-values nettes	30/12/16	31/12/15
Résultat	-484 832,25	-461 033,04	SOMME RESTANT À AFFECTER		
AFFECTATION			Plus et moins-values nettes de l'exercice	21 084,85	601 798,13
Capitalisation	-484 832,25	-461 033,04	AFFECTATION		
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution			Capitalisation	21 084,85	601 798,13

Résultats et autres éléments caractéristiques au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2013	Exercice 2012
Actif net	40 268 157,90 €	38 416 885,65 €	37 415 290,22 €	33 704 563,30 €	29 343 666,79 €
Nombre de parts	2 981 572,4177	2 858 453,5237	2 780 473,3753	2 650 149,2260	2 339 933,9483
Valeur liquidative unitaire	13,51 €	13,44 €	13,46 €	12,72 €	12,54 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire* sur résultat	-0,16	-0,16	-0,11	-0,14	-0,14
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,21	0,00	0,00	0,00

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupées dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Inventaire	Valeur totale en € au 30/12/2016	Nombre de titres en portefeuille au 30/12/2016	% Actif Net	Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de : REGARDBTP - Immeuble Le Sari 1, bd. du Levant - 93160 Noisy-le-Grand Tél. 01 49 14 12 12
TITRE OPC				
Regard Monétaire FCP	1 429 128,09	122,30	3,55%	
Regard Obligations Privées FCP	3 053 912,75	23 275	7,58%	
Regard Obligations Court Terme FCP	10 360 803,00	77 435	25,73%	
Regard Obligations Long Terme FCP	25 469 430,49	146 891	63,25%	
TOTAL TITRE OPC	40 313 274,33		100,11%	
Opérateurs débiteurs et autres créances				
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-45 465,12		-0,11%	
Disponibilités	348,69		0,00%	
TOTAL ACTIF NET	40 268 157,90		100,00%	

FCPE BTP ÉPARGNE PRUDENT

Fonds commun de placement d'entreprise régi par l'article L. 214-164 du Code Monétaire et Financier.

Classification "diversifié".

BTP Épargne Prudent est un fonds investi en permanence à hauteur de 80% minimum en produits de taux (obligataires et monétaires) et assimilés, et de 0 à 20% en actions et assimilés. La part obligations peut évoluer entre 80% minimum et 100% maximum de l'encours du FCPE.

La part consacrée aux actions peut être au maximum de 20%, sans minimum. Une fraction maximum de 10% de l'encours pourra de plus être investie sur les obligations convertibles européennes à titre de diversification. Le FCPE peut intervenir sur des contrats à terme ou des options sur taux d'intérêt, sur indices obligataires ou sur actions pour couverture.

Ces opérations seront effectuées dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net. Le FCPE est exposé par le biais de fonds sous-jacents aux risques action, de taux d'intérêt, de crédit et de perte en capital et au risque lié à la gestion discrétionnaire.

Les revenus et produits des avoirs compris dans le fonds sont obligatoirement réinvestis. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs et ne donnent pas lieu à l'émission de parts nouvelles. L'objectif de gestion consiste à obtenir à moyen terme une performance supérieure à celle d'un benchmark composé à 10% de l'indice Dow Jones Stoxx50 et à 90% de l'indice EuroMTS 5/7 ans.

Politique financière

Emprunts d'État taux fixe 5/7 ans	90%
Actions de la zone Europe	10%
Composition des actifs :	
Produits de taux	minimum 80%
Actions	maximum 20%

Politique d'investissement

Au cours de l'année 2016 la gestion du BTP Épargne Prudent s'est caractérisée par :

- une gestion obligataire prudente diversifiée

Sur le compartiment obligataire du fonds BTP Épargne Prudent, la sensibilité a été dès le début de l'année positionnée sur un niveau très inférieur à celui de l'indice de référence, à 4.14 pour une sensibilité de l'indice EuroMTS 5/7 ans à 5.26, dans un contexte de taux d'intérêt historiquement bas en zone Euro, offrant peu de potentiel de baisse additionnelle. Cette exposition globale au risque de taux est restée tout au long de l'année sur un niveau de sensibilité inférieure à celle de l'indice de référence EuroMTS 5/7 ans, cette sous-sensibilisation étant réalisée à la fois par le biais de la constitution d'une poche de produits monétaires, et par la présence en portefeuille du fonds Regard Obligations Court Terme (obligations de maturité 1/3 ans) en complément du fonds Regard Obligations Long Terme (obligations de maturité 5/7 ans). Pour les obligations du secteur privé, ce type de placement est géré par le biais du support Regard Obligations Privées ISR, FCP créé pour l'épargne salariale, et correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

Ce positionnement en sensibilité réduite a été conservé sans changement significatif pendant la majeure partie de l'année. À la suite de l'allègement de la position actions en décembre, le réinvestissement du produit de la vente en placements monétaires

a conduit à l'accentuation de la position de sous sensibilité dans le fonds BTP Épargne Prudent.

C'est ainsi qu'au 30 décembre 2016 la sensibilité du fonds BTP Épargne Prudent s'établit à 4.28 contre 5.47 pour son indice de référence, et la position en actifs monétaires représente 6.37% de l'actif du fonds.

Les emprunts d'État de la zone Euro (Regard Obligations Long Terme, horizon de placement 5/7 ans et Regard Obligations Court Terme, horizon de placement 1/3 ans) constituent de manière habituelle la majorité des placements en produits de taux (68.86% de l'actif fin 2016) en plus du fonds crédit (Regard Obligations Privées ISR, horizon de placement 3/5 ans, 6.84% de l'actif fin 2016). La poche monétaire (6.37% de l'actif) est intégralement investie sur le fonds Regard Monétaire.

- une nette surpondération de la part actions

Compte tenu de perspectives favorables pour les marchés actions par opposition aux anticipations de remontée des taux d'intérêt dans un contexte de resserrement de la politique monétaire américaine, avec un risque associé de contreperformance des placements obligataires, la position actions constatée fin 2015 dans le fonds BTP Épargne Prudent a été conservée en début d'année sur un niveau de nette surpondération, à 18.85% contre 10% pour le portefeuille de référence. La surpondération du compartiment actions a été légèrement réduite en fin d'année, à la suite de deux vagues d'allègements opérés les 7 et 14 décembre, portant à chaque fois sur 5% de la position investie en actions dans le fonds, la part des actions dans le fonds s'approchant à cette date du maximum prévu par la politique financière.

Au cours de l'année 2016, les marchés européens ont dû faire face à un cocktail permanent de mauvaises et bonnes surprises de tout ordre, ce qui s'est traduit par une grande nervosité sur les places boursières, les phases de baisse et de hausse se succédant avec des variations de grande amplitude concentrées parfois sur une période très courte. Ainsi, l'indice Stoxx50 des principales valeurs européennes a débuté l'année en forte baisse dans le sillage de la chute du pétrole, le recul atteignant 17% mi-février. Jusqu'au 23 juin, grâce au soutien des banques centrales, l'indice a pu regagner une grande partie du terrain perdu (13% de hausse sur la période), pour rechuter lourdement de 9% en trois jours au lendemain du vote britannique. S'en est suivi une nouvelle phase de rebond grâce à l'amélioration du contexte macroéconomique, les actions européennes se rapprochant début septembre de leur niveau de la fin 2015. Cependant, une fois encore le mouvement s'est inversé à l'approche des élections américaines tandis que la probabilité d'une désignation de Donald Trump prenait corps. Pourtant, l'annonce du choix du nouveau président des États-Unis le 9 novembre aura constitué la plus grosse surprise de l'année 2016 : alors que la quasi-totalité des intervenants s'attendaient à une véritable débâcle dès l'ouverture des marchés européens, la baisse des indices n'a duré guère plus d'une heure, le programme économique de Donald Trump étant finalement jugé positif pour la relance de l'économie mondiale ! Sur la fin de l'année, cette hausse inespérée d'un peu plus de 10% permet aux valeurs européennes de limiter les dégâts, l'indice Stoxx50 terminant l'année 2016 en recul de 2.89% pour l'indice brut, ce qui correspond à une hausse de 0.65% pour l'indice incluant les dividendes.

À fin décembre, l'exposition actions atteint 17.93% pour le fonds BTP Épargne Prudent contre 10% pour le portefeuille de référence, en légère diminution par rapport au début de l'année.

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support actions géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à +2.71% pour l'année 2016, sensiblement supérieure à la performance de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs

FCPE BTP ÉPARGNE PRUDENT

européennes) qui s'établit à -2.89% pour l'indice hors dividendes, et +0.65% en incluant les dividendes réinvestis.

Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE n'ont pas dépassé 0.10% TTC de l'actif net sur la période.

Performances

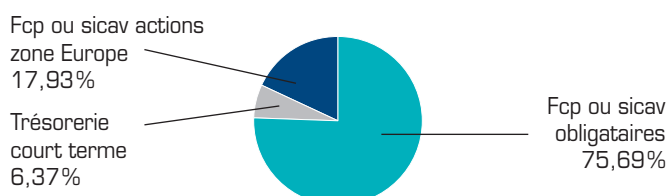
Sur l'exercice, la valeur de part est passée de 14.99 à 15.12 euros, ce qui représente une performance après frais de gestion de +0.87%. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à + 2.03%.

Compte tenu des frais de gestion qui représentent 1,20% sur l'année, la performance brute est globalement en ligne avec celle de l'indice de référence, la surexposition aux actions ayant compensé la sous-exposition en termes de sensibilité sur la partie obligataire. En effet, la performance des actions dans le fonds BTP Épargne Prudent a été supérieure à celle des obligations de maturité 5/7 ans, qui

constituent la référence obligataire du fonds BTP Épargne Prudent (+2.71% pour le fonds Regard Actions Développement Durable contre +2.02% pour l'indice Euromts 5/7 ans).

Par ailleurs, la contribution à la performance globale des supports utilisés pour la gestion est positive pour les actions (206 points de base au-dessus de l'indice de l'indice de référence Stoxx50), mais négative pour l'ensemble des fonds support obligataires, dont les performances s'inscrivent légèrement en-deçà de celles de leurs indices de référence respectifs.

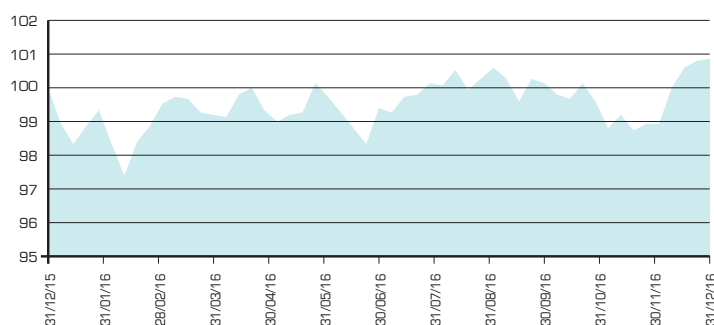
Composition de l'actif net



Composition des avoirs en% depuis 5 ans	31/12/12	31/12/13	31/12/14	31/12/15	24/03/16	24/06/16	30/09/16	30/12/16
Fcp ou sicav obligataires	62,80%	62,41%	73,75%	75,16%	76,99%	77,91%	78,89%	75,69%
Trésorerie court terme	21,03%	18,68%	7,57%	5,99%	5,21%	4,61%	2,53%	6,37%
Total produits de taux	83,83%	81,09%	81,31%	81,15%	82,21%	82,52%	81,42%	82,07%
Fcp ou sicav actions zone Euro								
Fcp ou sicav actions zone Europe	16,17%	18,91%	18,69%	18,85%	17,79%	17,48%	18,58%	17,93%
Fcp ou sicav actions internationales								
Total actions et diversifiés	16,17%	18,91%	18,69%	18,85%	17,79%	17,48%	18,58%	17,93%
Total portefeuille	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ACTIF NET	180 388 529,94	197 687 895,96	224 705 274,55	246 354 015,32	245 606 905,07	246 065 029,68	240 417 110,17	248 194 323,83
Valeur de la part	13,35 €	13,94 €	14,77 €	14,99 €	14,88 €	14,74 €	15,01 €	15,12 €
Évolution de la part depuis l'origine	33,50%	39,40%	47,70%	49,90%	48,80%	47,40%	50,10%	51,20%
Évolution de la part en 2016	-	-	-	-	-0,73%	-1,67%	0,13%	0,87%
Évolution de la part depuis le 31/12/12	-	4,42%	10,64%	12,28%	11,46%	10,41%	12,43%	13,26%
Nombre de parts	13 509 521,2398	14 181 144,4973	15 215 220,3862	16 432 567,7800	16 501 816,2311	16 690 472,2007	16 018 678,8651	16 419 658,4683
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,15	-0,16	-0,17	-0,18	-0,04	-0,08	-0,13	-0,17
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *		0,02	0,03	0,46	0,00	0,00	0,12	0,18
Capitalisation unitaire	-0,15	-0,14	-0,14	0,28	-0,04	-0,08	-0,01	0,01

* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation. Cette méthode est appliquée depuis le 1^{er} Janvier 2013.

Évolution de BTP ÉPARGNE PRUDENT en 2016



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
31/12/15	14,99
29/01/16	14,89
26/02/16	14,82
24/03/16	14,88
29/04/16	14,89
27/05/16	15,01
24/06/16	14,74
29/07/16	15,01
26/08/16	15,03
30/09/16	15,01
28/10/16	14,93
25/11/16	14,83
30/12/16	15,12

FCPE BTP ÉPARGNE PRUDENT

■ Souscriptions rachats

BTP Épargne Prudent a reçu ses premières souscriptions le 19/05/2003.

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 30 décembre 2016 se sont élevées à 39,91 M€.

Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 40,08 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un retrait de capitaux d'un montant de 0,18 M€.

Au 30 décembre 2016, l'actif net de BTP Épargne Prudent se monte à 248,19 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 16 419 658.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 74 881.

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,20%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,10%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	
Ces autres frais se décomposent en commissions de superperformance et commissions de mouvement.	0,00%
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,30%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,02%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	30/12/16	31/12/15
Titre OPC/FIA	100,11%	100,11%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,11%	-0,11%
DISPONIBILITÉS	0,00%	0,00%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	248 194	246 354

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existe aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 30/12/16	Exercice 31/12/15
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	248 462 810,10	246 634 176,25
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	9 961,49	
TOTAL DE L'ACTIF	248 472 771,59	246 634 176,25

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,00

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 30 décembre 2016, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Passif	Exercice 30/12/16	Exercice 31/12/15
CAPITAUX PROPRES		
Capital	248 025 477,33	241 625 182,17
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	3 108 103,57	7 699 752,58
Résultat	-2 939 257,07	-2 970 919,43
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	248 194 323,83	246 354 015,32
(montant représentatif de l'actif net)		
DETTES	278 447,76	271 620,39
Comptes financiers		
Concours bancaires courants		8 540,54
TOTAL DU PASSIF	248 472 771,59	246 634 176,25

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Compte de résultat	Exercice 30/12/16	Exercice 31/12/15
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	833,02	287,25
Résultats sur opérations financières	-833,02	-287,25
Frais de gestion et dotation aux amortissements	2 945 846,68	2 848 492,81
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-2 946 679,70	-2 848 780,06
Régularisation des revenus de l'exercice	7 422,63	-122 139,37
RÉSULTAT	-2 939 257,07	-2 970 919,43

FCPE BTP ÉPARGNE PRUDENT

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 49.

Évolution de l'actif net	30/12/16	31/12/15	Créances et dettes	30/12/16
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	246 354 015,32	224 705 274,55	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	39 905 406,96	40 377 480,08	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation	8 776 285,60	11 950 274,34	Total des créances	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			DETTES	
- versements volontaires des salariés	13 777 454,76	13 533 256,70	Frais de gestion	278 447,76
- abondements de l'entreprise	16 089 338,91	13 005 245,66	Autres dettes	
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise	55 794,97	79 214,89	TOTAL DES DETTES	278 447,76
Rachats	-40 084 535,47	-22 054 003,81		
Transferts			Compléments d'information	30/12/16
- provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	1 262 327,69	1 888 703,38	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- à destination d'un autre fonds ou d'un CCB			Nombre de parts émises	2 674 688,1208
Plus-values réalisées sur titres	3 038 840,20	7 283 181,81	Valeur des parts émises	39 905 406,96
Moins-values réalisées sur titres			Nombre de parts rachetées	2 687 597,4325
Frais de transaction			Valeur des parts rachetées	40 084 535,47
Variation de la différence d'estimation des titres	1 927 276,52	-1 109 137,25	Commission de souscription et/ou rachat	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-2 946 679,70	-2 848 780,06	Commissions de souscription perçues	55 794,97
Autres éléments*			Commissions de souscription rétrocédées	55 794,97
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	248 194 323,83	246 354 015,32	Frais de gestion	1,20%
			Instruments financiers détenus en portefeuille	
			émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	248 462 810,10
			Rétrocession de frais de gestion	

*Résultat de fusion

Affectation du résultat	30/12/16	31/12/15	Affectation des sommes distribuables	
SOMME RESTANT À AFFECTER			afférentes aux plus et moins-values nettes	30/12/16 31/12/15
Résultat	-2 939 257,07	-2 970 919,43	SOMME RESTANT À AFFECTER	
AFFECTATION			Plus et moins-values nettes de l'exercice	3 108 103,57 7 699 752,58
Capitalisation	-2 939 257,07	-2 970 919,43	AFFECTATION	
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution			Capitalisation	3 108 103,57 7 699 752,58

Résultats et autres éléments caractéristiques au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2013	Exercice 2012
Actif net	248 194 323,83 €	246 354 015,32 €	224 705 274,55 €	197 687 895,96 €	180 388 529,94 €
Nombre de parts	16 419 658,4683	16 432 567,7800	15 215 220,3862	14 181 144,4973	13 509 521,2398
Valeur liquidative unitaire	15,12 €	14,99 €	14,77 €	13,94 €	13,35 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire* sur résultat	-0,17	-0,18	-0,13	-0,14	-0,15
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,18	0,46	0,00	0,00	0,00

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Inventaire	Valeur totale en € au 30/12/2016	Nombre de titres en portefeuille au 30/12/2016	% Actif Net	Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de : REGARDBTP - Immeuble Le Sari 1, bd. du Levant - 93160 Noisy-le-Grand Tél. 01 49 14 12 12
TITRE OPC				
Regard Actions Dev Durable FCP	44 512 186,11	207 487	17,93%	
Regard Monétaire FCP	16 086 162,94	1 376,6	6,48%	
Regard Obligations Privées FCP	16 981 985,46	129 426	6,84%	
Regard Obligations Long Terme FCP	147 707 646,59	851 881	59,51%	
Regard Obligations Court Terme FCP	23 174 829,00	173 205	9,34%	
TOTAL TITRE OPC	248 462 810,10		100,11%	
Opérateurs débiteurs et autres créances				
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-278 447,76		-0,11%	
Disponibilités	9 961,49		0,00%	
TOTAL ACTIF NET	248 194 323,83		100,00%	

FCPE BTP ÉPARGNE ÉQUILIBRE

Fonds commun de placement d'entreprise régi par l'article L. 214-164 du Code Monétaire et Financier.

Classification "diversifié".

BTP Épargne Équilibre est un fonds investi en permanence à hauteur de 50% minimum en produits de taux (obligataires et monétaires) et assimilés, et de 20 à 50% en actions et assimilés. La part obligations peut évoluer entre 50% minimum et 80% maximum de l'encours du FCPE.

La part consacrée aux actions peut évoluer entre 20% minimum et 50% maximum.

Une fraction maximum de 10% de l'encours pourra de plus être investie sur les obligations convertibles européennes à titre de diversification. Le FCPE peut intervenir sur des contrats à terme ou des options sur taux d'intérêt, sur indices obligataires ou sur actions pour couverture.

Ces opérations seront effectuées dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net. Le FCPE est exposé par le biais de fonds sous-jacents au risque action et de taux d'intérêt ainsi qu'au risque lié à la gestion discrétionnaire. Les revenus et produits des avoirs compris dans le fonds sont obligatoirement réinvestis. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs et ne donnent pas lieu à l'émission de parts nouvelles. L'objectif de gestion consiste à obtenir à moyen terme une performance supérieure à celle d'un benchmark composé à 35% de l'indice Dow Jones Stoxx50 et à 65% de l'indice EuroMTS 5/7 ans.

Politique financière

Emprunts d'État taux fixe 5/7 ans	65%
Actions de la zone Europe	35%

Composition des actifs :

Produits de taux	minimum 50%
Actions	de 20 à 50%

Politique d'investissement

Au cours de l'année 2016, la gestion du BTP Épargne Équilibre s'est caractérisée par :

- une gestion obligataire prudente diversifiée

Sur le compartiment obligataire du fonds BTP Épargne Équilibre, la sensibilité a été dès le début de l'année positionnée sur un niveau inférieur à celui de l'indice de référence, à 4.43 pour une sensibilité de l'indice EuroMTS 5/7 ans à 5.26, dans un contexte de taux d'intérêt historiquement bas en zone Euro, offrant peu de potentiel de baisse additionnelle. Cette exposition globale au risque de taux est restée tout au long de l'année sur un niveau de sensibilité inférieure à celle de l'indice de référence EuroMTS 5/7 ans, cette sous-sensibilisation étant réalisée à la fois par le biais de la constitution d'une poche de produits monétaires, et par la présence en portefeuille du fonds Regard Obligations Court Terme (obligations de maturité 1/3 ans) en complément du fonds Regard Obligations Long Terme (obligations de maturité 5/7 ans). Pour les obligations du secteur privé, ce type de placement est géré par le biais du support Regard Obligations Privées ISR, FCP créé pour l'épargne salariale, et correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

Ce positionnement en sensibilité réduite a été conservé sans changement significatif pendant la majeure partie de l'année. À la suite de l'allègement de la position actions en décembre, le réinvestissement du produit de la vente en placements monétaires

a conduit à l'accentuation de la position de sous sensibilité dans le fonds BTP Épargne Équilibre.

C'est ainsi qu'au 30 décembre 2016 la sensibilité du fonds BTP Épargne Équilibre s'établit à 4.31 contre 5.47 pour son indice de référence, et la position en actifs monétaires représente 6.83% de l'actif du fonds.

Les emprunts d'État de la zone Euro (Regard Obligations Long Terme, horizon de placement 5/7 ans et Regard Obligations Court Terme, horizon de placement 1/3 ans) constituent de manière habituelle la majorité des placements en produits de taux (40.43% de l'actif fin 2016) en plus du fonds crédit (Regard Obligations Privées ISR, horizon de placement 3/5 ans, (6.45% de l'actif fin 2016). La poche monétaire (6.83% de l'actif) est intégralement investie sur le fonds Regard Monétaire.

- une nette surpondération de la part actions

Compte tenu de perspectives favorables pour les marchés actions par opposition aux anticipations de remontée des taux d'intérêt dans un contexte de resserrement de la politique monétaire américaine, avec un risque associé de contreperformance des placements obligataires, la position actions constatée fin 2015 dans le fonds BTP Épargne Équilibre a été conservée en début d'année sur un niveau de nette surpondération, à 48.63% contre 35% pour le portefeuille de référence. La surpondération du compartiment actions a été légèrement réduite en fin d'année, à la suite de deux vagues d'allègements opérés les 7 et 14 décembre, portant à chaque fois sur 5% de la position investie en actions dans le fonds, la part des actions dans le fonds s'approchant à cette date du maximum prévu par la politique financière.

Au cours de l'année 2016, les marchés européens ont dû faire face à un cocktail permanent de mauvaises et bonnes surprises de tout ordre, ce qui s'est traduit par une grande nervosité sur les places boursières, les phases de baisse et de hausse se succédant avec des variations de grande amplitude concentrées parfois sur une période très courte. Ainsi, l'indice Stoxx50 des principales valeurs européennes a débuté l'année en forte baisse dans le sillage de la chute du pétrole, le recul atteignant 17% mi-février. Jusqu'au 23 juin, grâce au soutien des banques centrales, l'indice a pu regagner une grande partie du terrain perdu (13% de hausse sur la période), pour rechuter lourdement de 9% en trois jours au lendemain du vote britannique. S'en est suivi une nouvelle phase de rebond grâce à l'amélioration du contexte macroéconomique, les actions européennes se rapprochant début septembre de leur niveau de la fin 2015. Cependant, une fois encore le mouvement s'est inversé à l'approche des élections américaines tandis que la probabilité d'une désignation de Donald Trump prenait corps. Pourtant, l'annonce du choix du nouveau président des États-Unis le 9 novembre aura constitué la plus grosse surprise de l'année 2016 : alors que la quasi-totalité des intervenants s'attendaient à une véritable débâcle dès l'ouverture des marchés européens, la baisse des indices n'a duré guère plus d'une heure, le programme économique de Donald Trump étant finalement jugé positif pour la relance de l'économie mondiale ! Sur la fin de l'année, cette hausse inespérée d'un peu plus de 10% permet aux valeurs européennes de limiter les dégâts, l'indice Stoxx50 terminant l'année 2016 en recul de 2.89% pour l'indice brut, ce qui correspond à une hausse de 0.65% pour l'indice incluant les dividendes.

À fin décembre, l'exposition actions atteint 46.29% pour le fonds BTP Épargne Équilibre contre 35% pour le portefeuille de référence, en légère diminution par rapport au début de l'année.

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support actions géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à +2.71% pour l'année 2016, sensiblement supérieure à la performance de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs

FCPE BTP ÉPARGNE ÉQUILIBRE

européennes) qui s'établit à -2.89% pour l'indice hors dividendes, et +0.65% en incluant les dividendes réinvestis.

Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE n'ont pas dépassé 0.10% TTC de l'actif net sur la période.

■ Performances

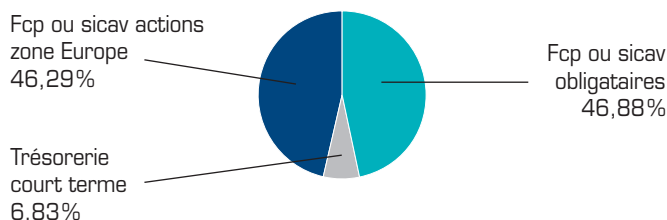
Sur l'exercice, la valeur de part de BTP Épargne Équilibre est passée de 16.87 € à 17.03 € le 30 décembre 2016 soit une performance, après frais de gestion, de + 0.95% quand l'indice de référence du fonds progresse sur la période de + 1.90%.

Compte tenu des frais de gestion qui représentent 1,50% sur l'année, la performance brute est néanmoins supérieure à celle de l'indice de référence, la surexposition aux actions ayant compensé la sous-exposition en termes de sensibilité sur la partie obligataire. En effet, la performance des actions dans le fonds BTP Épargne Équilibre a été supérieure à celle des obligations de maturité 5/7 ans, qui constituent la référence obligataire du fonds BTP Épargne Équilibre

(+2.71% pour le fonds Regard Actions Développement Durable contre +2.02% pour l'indice Euromts 5/7 ans).

Par ailleurs, la contribution à la performance globale des supports utilisés pour la gestion est positive pour les actions (206 points de base au-dessus de l'indice de référence Stoxx50), mais négative pour l'ensemble des fonds support obligataires, dont les performances s'inscrivent légèrement en-deçà de celles de leurs indices de référence respectifs.

■ Composition de l'actif net

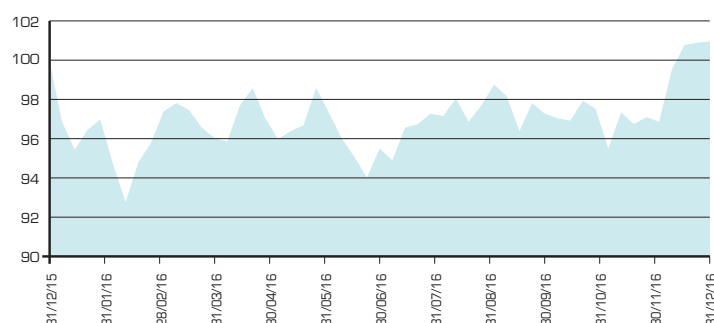


Composition des avoirs en% depuis 5 ans

	31/12/12	31/12/13	31/12/14	31/12/15	24/03/16	24/06/16	30/09/16	30/12/16
Fcp ou sicav obligataires	41,25%	40,85%	43,45%	47,78%	50,77%	52,49%	51,31%	46,88%
Trésorerie court terme	16,84%	10,42%	7,80%	3,58%	2,23%	1,24%	-0,01%	6,83%
Total produits de taux	58,08%	51,27%	51,25%	51,37%	53,01%	53,73%	51,30%	53,71%
Fcp ou sicav actions zone Euro								
Fcp ou sicav actions zone Europe	41,92%	48,73%	48,75%	48,63%	46,99%	46,27%	48,70%	46,29%
Fcp ou sicav actions internationales								
Total actions et diversifiés	41,92%	48,73%	48,75%	48,63%	46,99%	46,27%	48,70%	46,29%
Total portefeuille	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ACTIF NET (en euros)	84 393 707,60	87 476 700,84	92 276 837,48	97 466 885,92	93 647 682,44	91 007 603,33	93 158 347,19	97 658 751,24
Valeur de la part	14,36 €	15,62 €	16,28 €	16,87 €	16,29 €	15,86 €	16,41 €	17,03 €
Évolution de la part depuis l'origine	43,60%	56,20%	62,80%	68,70%	62,90%	58,60%	64,10%	70,30%
Évolution de la part en 2016	-	-	-	-	-3,44%	-5,99%	-2,73%	0,95%
Évolution de la part depuis le 31/12/12	-	8,77%	13,37%	17,48%	13,44%	10,45%	14,28%	18,59%
Nombre de parts	5 878 478,9174	5 600 277,6891	5 669 128,9797	5 778 235,6533	5 750 415,3207	5 738 793,7472	5 677 504,1516	5 735 709,7098
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,20	-0,22	-0,24	-0,25	-0,05	-0,11	-0,18	-0,24
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *		0,08	0,03	0,52	0,01	0,01	0,05	0,36
Capitalisation unitaire	-0,20	-0,14	-0,21	0,27	-0,04	-0,10	-0,13	0,12

* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation. Cette méthode est appliquée depuis le 1^{er} Janvier 2013.

Évolution de BTP ÉPARGNE ÉQUILIBRE en 2016



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
31/12/15	16,87
29/01/16	16,36
26/02/16	16,16
24/03/16	16,29
29/04/16	16,37
27/05/16	16,63
24/06/16	15,86
29/07/16	16,41
26/08/16	16,48
30/09/16	16,41
28/10/16	16,45
25/11/16	16,38
30/12/16	17,03

FCPE BTP ÉPARGNE ÉQUILIBRE

Souscriptions rachats

BTP Épargne Equilibre a reçu ses premières souscriptions le 19/05/2003.

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 30 décembre 2016 se sont élevées à 10,15 M€.

Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 10,77 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un retrait de capitaux d'un montant de 0,62 M€.

Au 30 décembre 2016, l'actif net de BTP Épargne Equilibre se monte à 97,66 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 5 735 710.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 18 108.

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,50%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,10%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	
Ces autres frais se décomposent en commissions de superperformance et commissions de mouvement.	0,00%
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,60%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,03%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	30/12/16	31/12/15
Titre OPC/FIA	100,13%	100,14%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,14%	-0,14%
DISPONIBILITÉS	0,01%	0,00%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	97 659	97 467

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existe aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 30/12/16	Exercice 31/12/15
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et		
OPC français à vocation générale	97 781 360,62	97 600 611,47
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	13 679,83	1 597,60
TOTAL DE L'ACTIF	97 795 040,45	97 602 209,07

HORS-BILAN : NÉANT

Passif	Exercice 30/12/16	Exercice 31/12/15
CAPITAUX PROPRES		
Capital	96 971 713,22	95 928 183,15
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	2 095 173,79	3 029 920,76
Résultat ^(a,b)	-1 408 135,77	-1 491 217,99
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	97 658 751,24	97 466 885,92
(montant représentatif de l'actif net)		
DETTES	136 289,21	135 323,15
Comptes financiers		
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	97 795 040,45	97 602 209,07

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,01

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,01

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 30 décembre 2016, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Compte de résultat	Exercice 30/12/16	Exercice 31/12/15
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	599,98	542,36
Résultats sur opérations financières	-599,98	-542,36
Frais de gestion et dotation aux amortissements	1 404 561,59	1 463 792,99
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-1 405 161,57	-1 464 335,35
Régularisation des revenus de l'exercice	-2 974,20	-26 882,64
RÉSULTAT	-1 408 135,77	-1 491 217,99

FCPE BTP ÉPARGNE ÉQUILIBRE

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 49.

Évolution de l'actif net	30/12/16	31/12/15	Créances et dettes	30/12/16
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	97 466 885,92	92 276 837,48	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	10 152 728,39	11 901 848,48	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation	1 020 403,22	2 129 402,59	Total des créances	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			DETTES	
- versements volontaires des salariés	4 360 361,02	4 512 276,63	Frais de gestion	136 289,21
- abondements de l'entreprise	4 320 808,21	3 933 742,78	Autres dettes	
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise	26 506,00	44 828,87	TOTAL DES DETTES	136 289,21
Rachats	-10 771 354,24	-10 071 252,80		
Transferts			Compléments d'information	30/12/16
- provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	451 155,94	1 326 426,48	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- à destination d'un autre fonds ou d'un CCB			Nombre de parts émises	617 776,9713
Plus-values réalisées sur titres	2 071 883,09	2 968 981,82	Valeur des parts émises	10 152 728,39
Moins-values réalisées sur titres			Nombre de parts rachetées	660 302,9148
Frais de transaction			Valeur des parts rachetées	10 771 354,24
Variation de la différence d'estimation des titres	143 769,65	1 854 806,29	Commission de souscription et/ou rachat	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 405 161,57	-1 464 335,35	Commissions de souscription perçues	26 506,00
Autres éléments*			Commissions de souscription rétrocédées	26 506,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	97 658 751,24	97 466 885,92	Frais de gestion	1,50%
			Instruments financiers détenus en portefeuille	
			émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	97 781 360,62
			Rétrocession de frais de gestion	

*Résultat de fusion

Affectation du résultat	30/12/16	31/12/15	Affectation des sommes distribuables	
SOMME RESTANT À AFFECTER			afférentes aux plus et moins-values nettes	30/12/16 31/12/15
Résultat	-1 408 135,77	-1 491 217,99	SOMME RESTANT À AFFECTER	
AFFECTATION			Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 095 173,79 3 029 920,76
Capitalisation	-1 408 135,77	-1 491 217,99	AFFECTATION	
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution			Capitalisation	2 095 173,79 3 029 920,76

Résultats et autres éléments caractéristiques au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2013	Exercice 2012
Actif net	97 658 751,24 €	97 466 885,92 €	92 276 837,48 €	87 476 700,84 €	84 393 707,60 €
Nombre de parts	5 735 709,7098	5 778 235,6533	5 669 128,9797	5 600 277,6891	5 878 478,9174
Valeur liquidative unitaire	17,03 €	16,87 €	16,28 €	15,62 €	14,36 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire* sur résultat	-0,24	-0,25	-0,20	-0,14	-0,20
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,36	0,52	0,00	0,00	0,00

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupées dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Inventaire	Valeur totale en € au 30/12/2016	Nombre de titres en portefeuille au 30/12/2016	% Actif Net	Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de : REGARDBTP - Immeuble Le Sari 1, bd. du Levant - 93160 Noisy-le-Grand Tél. 01 49 14 12 12
TITRE OPC				
Regard Actions Dev Durable FCP	45 205 332,54	210 718	46,29%	
Regard Monétaire FCP	6 789 234,83	581,00	6,95%	
Regard Obligations Privées FCP	6 302 934,77	48 037	6,45%	
Regard Obligations Court Terme FCP	656 289,00	4 905	0,67%	
Regard Obligations Long Terme FCP	38 827 569,48	223 932	39,76%	
TOTAL TITRE OPC	97 781 360,62		100,13%	
Opérateurs débiteurs et autres créances				
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-136 289,21		-0,14%	
Disponibilités	13 679,83		0,01%	
TOTAL ACTIF NET	97 658 751,24		100,00%	

FCPE BTP ÉPARGNE DYNAMIQUE

Fonds commun de placement d'entreprise régi par l'article L. 214-164 du Code Monétaire et Financier.

Classification "diversifié".

Le fonds BTP Épargne Dynamique est un fonds investi en permanence de 50 à 70% en actions et assimilées d'un ou plusieurs marché(s) européens. Le solde est investi en produits de taux (obligataires et monétaires).

Ce fonds est majoritairement investi sur des actions européennes. La part actions peut évoluer entre 50% minimum et 70% maximum de l'encours du FCPE. La part consacrée aux obligations peut évoluer entre 30% minimum et 50% maximum. Une fraction maximum de 10% de l'encours pourra de plus être investie sur les obligations convertibles européennes à titre de diversification. Le FCPE peut intervenir sur des contrats à terme ou des options sur taux d'intérêt, sur indices obligataires ou sur actions pour couverture.

Ces opérations seront effectuées dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net. Le FCPE est exposé par l'intermédiaire de fonds sous-jacents aux risques actions, de taux d'intérêt, de crédit, de perte en capital et au risque lié à la gestion discrétionnaire.

Les revenus et produits des avoirs compris dans le fonds sont obligatoirement réinvestis. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs et ne donnent pas lieu à l'émission de parts nouvelles.

L'objectif de gestion consiste à obtenir à moyen terme une performance supérieure à celle d'un benchmark composé à 60% de l'indice Dow Jones Stoxx50 et à 40% de l'indice EuroMTS 5/7 ans.

■ Politique financière

Emprunts d'État taux fixe 5/7 ans	40%
Actions de la zone Europe	60%

Composition des actifs :	
Produits de taux	de 30 à 50%
Actions	de 50 à 70%

■ Politique d'investissement

Au cours de l'année 2016, la gestion du BTP Épargne Dynamique s'est caractérisée par :

- une gestion obligataire prudente diversifiée

Sur le compartiment obligataire du fonds BTP Épargne Dynamique, la sensibilité a été dès le début de l'année positionnée sur un niveau très inférieur à celui de l'indice de référence, à 4.10 pour une sensibilité de l'indice EuroMTS 5/7 ans à 5.26, dans un contexte de taux d'intérêt historiquement bas en zone Euro, offrant peu de potentiel de baisse additionnelle. Cette exposition globale au risque de taux est restée tout au long de l'année sur un niveau de sensibilité inférieure à celle de l'indice de référence EuroMTS 5/7 ans, cette sous-sensibilisation étant réalisée à la fois par le bais de la constitution d'une poche de produits monétaires, et par la présence en portefeuille du fonds Regard Obligations Court Terme (obligations de maturité 1/3 ans) en complément du fonds Regard Obligations Long Terme (obligations de maturité 5/7 ans). Pour les obligations du secteur privé, ce type de placement est géré par le biais du support Regard Obligations Privées ISR, FCP créé pour l'épargne salariale, et correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

Ce positionnement en sensibilité réduite a été conservé sans changement significatif pendant la majeure partie de l'année.

À la suite de l'allègement de la position actions en décembre, le réinvestissement du produit de la vente en placements monétaires a conduit à une nette accentuation de la position de sous sensibilité dans le fonds BTP Épargne Dynamique.

C'est ainsi qu'au 30 décembre 2016 la sensibilité du fonds BTP Épargne Dynamique s'établit à 3.61 contre 5.47 pour son indice de référence, et la position en actifs monétaires représente 7.14% de l'actif du fonds.

Les emprunts d'État de la zone Euro (Regard Obligations Long Terme, horizon de placement 5/7 ans et Regard Obligations Court Terme, horizon de placement 1/3 ans) constituent de manière habituelle la majorité des placements en produits de taux (23.01% de l'actif fin 2016) en plus du fonds crédit (Regard Obligations Privées ISR, horizon de placement 3/5 ans, (4.97% de l'actif fin 2016). La poche monétaire (7.14% de l'actif) est intégralement investie sur le fonds Regard Monétaire.

- une nette surpondération de la part actions

Compte tenu de perspectives favorables pour les marchés actions par opposition aux anticipations de remontée des taux d'intérêt dans un contexte de resserrement de la politique monétaire américaine, avec un risque associé de contreperformance des placements obligataires, la position actions constatée fin 2015 dans le fonds BTP Épargne Dynamique a été conservée en début d'année sur un niveau de nette surpondération, à 68.87% contre 60% pour le portefeuille de référence. La surpondération du compartiment actions a été maintenue diminuée en fin d'année, à la suite de deux vagues d'allègements opérés les 7 et 14 décembre, portant à chaque fois sur 5% de la position investie en actions dans le fonds, la part des actions dans le fonds s'approchant à cette date du maximum prévu par la politique financière.

Au cours de l'année 2016, les marchés européens ont dû faire face à un cocktail permanent de mauvaises et bonnes surprises de tout ordre, ce qui s'est traduit par une grande nervosité sur les places boursières, les phases de baisse et de hausse se succédant avec des variations de grande amplitude concentrées parfois sur une période très courte. Ainsi, l'indice Stoxx50 des principales valeurs européennes a débuté l'année en forte baisse dans le sillage de la chute du pétrole, le recul atteignant 17% mi-février. Jusqu'au 23 juin, grâce au soutien des banques centrales, l'indice a pu regagner une grande partie du terrain perdu (13% de hausse sur la période), pour rechuter lourdement de 9% en trois jours au lendemain du vote britannique. S'en est suivi une nouvelle phase de rebond grâce à l'amélioration du contexte macroéconomique, les actions européennes se rapprochant début septembre de leur niveau de la fin 2015. Cependant, une fois encore le mouvement s'est inversé à l'approche des élections américaines tandis que la probabilité d'une désignation de Donald Trump prenait corps. Pourtant, l'annonce du choix du nouveau président des États-Unis le 9 novembre aura constitué la plus grosse surprise de l'année 2016 : alors que la quasi-totalité des intervenants s'attendaient à une véritable débâcle dès l'ouverture des marchés européens, la baisse des indices n'a duré guère plus d'une heure, le programme économique de Donald Trump étant finalement jugé positif pour la relance de l'économie mondiale ! Sur la fin de l'année, cette hausse inespérée d'un peu plus de 10% permet aux valeurs européennes de limiter les dégâts, l'indice Stoxx50 terminant l'année 2016 en recul de 2.89% pour l'indice brut, ce qui correspond à une hausse de 0.65% pour l'indice incluant les dividendes.

À fin décembre 2016, l'exposition actions atteint 64.88% pour le fonds BTP Épargne Dynamique contre 60% pour le portefeuille de référence et 68.97% à fin décembre 2015.

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support actions géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance

FCPE BTP ÉPARGNE DYNAMIQUE

s'établit à +2.71 % pour l'année 2016, sensiblement supérieure à la performance de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) qui s'établit à -2.89 % pour l'indice hors dividendes, et +0.65 % en incluant les dividendes réinvestis.

Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE n'ont pas dépassé 0.10 % TTC de l'actif net sur la période.

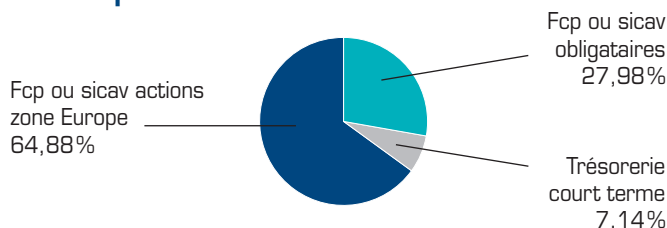
■ Performances

Sur l'exercice, la valeur de part de BTP Épargne Dynamique est passée de 16.27 € à 16.34 € le 30 décembre 2016, soit une performance, après frais de gestion, de + 0.43 % quand l'indice de référence du fonds progresse sur la période de + 1.58 %. Compte tenu des frais de gestion qui représentent 1,79 % sur l'année, la performance brute est néanmoins supérieure à celle de l'indice de référence, la surexposition aux actions ayant compensé la sous-exposition en termes de sensibilité sur la partie obligataire. En effet, la performance des actions dans le fonds BTP Épargne Équilibre

a été supérieure à celle des obligations de maturité 5/7 ans, qui constituent la référence obligataire du fonds BTP Épargne Équilibre (+2.71 % pour le fonds Regard Actions Développement Durable contre +2.02 % pour l'indice Euromts 5/7 ans).

Par ailleurs, la contribution à la performance globale des supports utilisés pour la gestion est positive pour les actions (206 points de base au-dessus de l'indice de l'indice de référence Stoxx50), mais négative pour l'ensemble des fonds support obligataires, dont les performances s'inscrivent légèrement en-deçà de celles de leurs indices de référence respectifs.

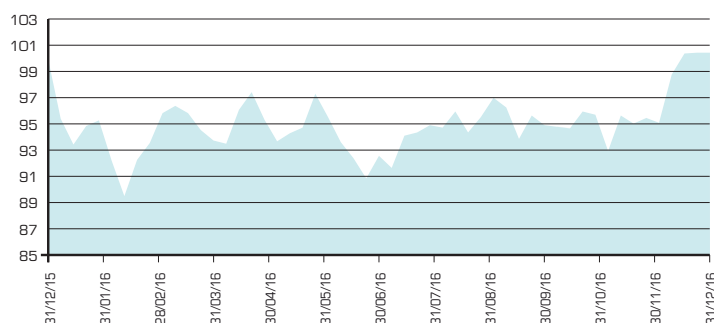
■ Composition de l'actif net



Composition des avoirs en % depuis 5 ans	31/12/12	31/12/13	31/12/14	31/12/15	24/03/16	24/06/16	30/09/16	30/12/16
Fcp ou sica obligataires	25,28%	26,18%	27,67%	28,73%	31,10%	31,85%	30,84%	27,98%
Trésorerie court terme	7,03%	5,17%	4,02%	2,29%	1,33%	1,06%	0,24%	7,14%
Total produits de taux	32,31%	31,35%	31,69%	31,03%	32,43%	32,91%	31,09%	35,12%
Fcp ou sica actions zone Euro								
Fcp ou sica actions zone Europe	67,69%	68,65%	68,31%	68,97%	67,57%	67,09%	68,91%	64,88%
Fcp ou sica actions internationales								
Total actions et diversifiés	67,69%	68,65%	68,31%	68,97%	67,57%	67,09%	68,91%	64,88%
Total portefeuille	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ACTIF NET (en euros)	14 450 274,33	16 170 942,72	18 400 618,57	20 354 203,66	19 292 359,25	18 920 314,28	19 774 107,19	21 312 961,32
Valeur de la part	13,44 €	15,11 €	15,53 €	16,27 €	15,38 €	14,78 €	15,44 €	16,34 €
Évolution de la part depuis l'origine	34,40%	51,10%	55,30%	62,70%	53,80%	47,80%	54,40%	63,40%
Évolution de la part en 2016	-	-	-	-	-5,47%	-9,16%	-5,10%	0,43%
Évolution de la part depuis le 31/12/12	-	12,43%	15,55%	21,06%	14,43%	9,97%	14,88%	21,58%
Nombre de parts	1 075 481,0223	1 070 519,6559	1 185 136,1917	1 251 241,3955	1 254 580,3029	1 280 542,7401	1 281 039,2560	1 304 119,1788
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,22	-0,25	-0,27	-0,30	-0,06	-0,13	-0,20	-0,27
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *		0,14	0,00	0,35	0,00	0,00	0,00	0,25
Capitalisation unitaire	-0,22	-0,11	-0,27	0,05	-0,06	-0,13	-0,20	-0,02

* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation. Cette méthode est appliquée depuis le 1^{er} Janvier 2013.

Évolution de BTP ÉPARGNE DYNAMIQUE en 2016



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
31/12/15	16,27
29/01/16	15,5
26/02/16	15,22
24/03/16	15,38
29/04/16	15,51
27/05/16	15,83
24/06/16	14,78
29/07/16	15,44
26/08/16	15,54
30/09/16	15,44
28/10/16	15,57
25/11/16	15,53
30/12/16	16,34

FCPE BTP ÉPARGNE DYNAMIQUE

■ Souscriptions rachats

BTP Épargne Dynamique a reçu ses premières souscriptions le 23/06/2003.

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 30 décembre 2016 se sont élevées à 2,79 M€.

Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 1,96 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un apport net de capitaux d'un montant de 0,83 M€.

Au 30 décembre 2016, l'actif net de BTP Épargne Dynamique se monte à 21,31 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 1 304 119.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 6 326.

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,79%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,10%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00%
Ces autres frais se décomposent en commissions de superperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,89%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,04%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	30/12/16	31/12/15
Titre OPC/FIA	100,15%	100,15%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,17%	-0,16%
DISPONIBILITÉS	0,02%	0,01%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	21 313	20 354

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existe aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 30/12/16	Exercice 31/12/15
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et		
OPC français à vocation générale	21 345 017,91	20 384 285,10
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	3 284,88	3 470,18
TOTAL DE L'ACTIF	21 348 302,79	20 387 755,28

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,02

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,02

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 30 décembre 2016, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Passif	Exercice 30/12/16	Exercice 31/12/15
CAPITAUX PROPRES		
Capital	21 335 540,70	20 291 231,49
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	337 931,46	438 365,81
Résultat	-360 510,84	-375 393,64
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	21 312 961,32	20 354 203,66
(montant représentatif de l'actif net)		
DETTES	35 341,47	33 551,62
Comptes financiers		
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	21 348 302,79	20 387 755,28

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Compte de résultat	Exercice 30/12/16	Exercice 31/12/15
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	70,32	82,85
Résultats sur opérations financières	-70,32	-82,85
Frais de gestion et dotation aux amortissements	351 837,30	360 914,09
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-351 907,62	-360 996,94
Régularisation des revenus de l'exercice	-8 603,22	-14 396,70
RÉSULTAT	-360 510,84	-375 393,64

FCPE BTP ÉPARGNE DYNAMIQUE

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 49.

Évolution de l'actif net	30/12/16	31/12/15	Créances et dettes	30/12/16
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	20 354 203,66	18 400 618,57	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	2 792 867,17	3 270 479,59	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation	484 569,52	855 373,03	Total des créances	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			DETTES	
- versements volontaires des salariés	1 113 695,04	1 218 351,55	Frais de gestion	35 341,47
- abondements de l'entreprise	917 910,24	883 587,00	Autres dettes	
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise	8 012,56	13 333,06	TOTAL DES DETTES	35 341,47
Rachats	-1 963 317,34	-2 160 792,08		
Transferts			Compléments d'information	30/12/16
- provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	276 692,37	313 168,01	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- à destination d'un autre fonds ou d'un CCB			Nombre de parts émises	180 184,1173
Plus-values réalisées sur titres	334 112,82	413 152,25	Valeur des parts émises	2 792 867,17
Moins-values réalisées sur titres			Nombre de parts rachetées	127 306,3340
Frais de transaction			Valeur des parts rachetées	1 963 317,34
Variation de la différence d'estimation des titres	147 002,63	791 742,27	Commission de souscription et/ou rachat	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-351 907,62	-360 996,94	Commissions de souscription perçues	8 012,56
Autres éléments*			Commissions de souscription rétrocédées	8 012,56
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	21 312 961,32	20 354 203,66	Frais de gestion	1,79%
			Instruments financiers détenus en portefeuille	
			émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	21 345 017,91
			Rétrocession de frais de gestion	

*Résultat de fusion

Affectation du résultat	30/12/16	31/12/15	Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	30/12/16	31/12/15
SOMME RESTANT À AFFECTER			SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-360 510,84	-375 393,64	Plus et moins-values nettes de l'exercice	337 931,46	438 365,81
AFFECTATION			AFFECTATION		
Capitalisation	-360 510,84	-375 393,64	Capitalisation	337 931,46	438 365,81
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution					

Résultats et autres éléments caractéristiques au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2013	Exercice 2012
Actif net	21 312 961,32 €	20 354 203,66 €	18 400 618,57 €	16 170 942,72 €	14 450 274,33 €
Nombre de parts	1 304 119,1788	1 251 241,3955	1 185 136,1917	1 070 519,6559	1 075 481,0223
Valeur liquidative unitaire	16,34 €	16,27 €	15,53 €	15,11 €	13,44 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire* sur résultat	-0,27	-0,30	-0,27	-0,10	-0,22
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,25	0,35	0,00	0,00	0,00

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupées dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Inventaire	Valeur totale en € au 30/12/2016	Nombre de titres en portefeuille au 30/12/2016	% Actif Net	Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de : REGARDBTP - Immeuble Le Sari 1, bd. du Levant - 93160 Noisy-le-Grand Tél. 01 49 14 12 12
TITRE OPC				
Regard Actions Dev Durable FCP	13 828 603,80	64 460,00	64,88%	
Regard Monétaire FCP	1 554 162,19	133,00	7,29%	
Regard Obligations Privées FCP	1 058 995,91	8 071,00	4,97%	
Regard Obligations Court Terme FCP	662 310,00	4 950,00	3,11%	
Regard Obligations Long Terme FCP	4 240 946,01	24 459,00	19,90%	
TOTAL TITRES OPC	21 345 017,91		100,15%	
Opérateurs débiteurs et autres créances				
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-35 341,47		-0,17%	
Disponibilités	3 284,88		0,02%	
TOTAL ACTIF NET	21 312 961,32		100,00%	

FCPE BTP ÉPARGNE ACTIONS

Fonds commun de placement d'entreprise régi par l'article L. 214-164 du Code Monétaire et Financier.

Classification "actions des pays de l'union européenne".

L'exposition minimale au risque actions est de 75% de l'actif, 25% pouvant être consacré à des investissements en obligations émises par des émetteurs de la zone Euro. Les obligations convertibles peuvent représenter au maximum 10% de l'encours du FCPE à titre de diversification.

Le FCPE peut intervenir sur des contrats à terme ou des options sur taux d'intérêt, sur indices obligataires ou sur actions pour couverture. Ces opérations seront effectuées dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Le FCPE est exposé par l'intermédiaire de fonds sous-jacents aux risques actions, de taux d'intérêt, de crédit, de change et de perte en capital.

Les revenus et produits des avoirs compris dans le fonds sont obligatoirement réinvestis. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs et ne donnent pas lieu à l'émission de parts nouvelles. L'objectif de gestion consiste à obtenir à moyen terme une performance supérieure à celle de l'indice de référence, le Dow Jones Stoxx50.

Politique financière

Indice de référence :
Dow Jones Stoxx50 100%

Composition des actifs :
Produits de taux maximum 25%
Actions minimum 75%

Politique d'investissement

L'année 2016 s'est révélée riche en événements macroéconomiques, politiques et malheureusement une fois encore géopolitiques. Cependant, à l'inverse de la fin 2015, les marchés financiers ont connu un fort rebond sur ce dernier mois de l'année, sauvant ainsi in extremis une année boursière particulièrement compliquée et globalement peu satisfaisante. Sur le front économique, l'année 2016 a été dominée par les politiques monétaires des Banques Centrales, la Réserve Fédérale Américaine ayant finalement, après moult tergiversations, confirmé son processus de remontée des taux avec un relèvement de 25 points lors de la réunion de décembre, mais surtout ajouté d'une étape supplémentaire de remontée pour 2017, trois nouveaux relèvements étant désormais anticipés contre deux prévus précédemment. À l'inverse, la Banque Centrale Européenne a dès le premier trimestre de l'année complété et amplifié son arsenal de mesures non conventionnelles de soutien à l'économie, avec notamment l'extension de son programme de rachat de dettes aux obligations du secteur privé. L'année boursière 2016 aura été particulièrement éprouvante et riche en surprises. En plus d'un contexte macroéconomique compliqué, les marchés financiers auront dû composer avec des bouleversements politiques faisant suite à des décisions hasardeuses des gouvernements en place et des choix parfois inattendus de leurs électeurs, mais aussi avec une recrudescence des attentats terroristes un peu partout dans le monde et notamment en Allemagne et en France, déjà durement frappée l'année précédente. Les matières premières, en particulier le pétrole, auront cette année joué un rôle majeur dans l'évolution des marchés d'actions.

Sur les marchés européens, ce cocktail permanent de mauvaises et bonnes surprises de tout ordre s'est traduit par une grande nervosité sur les places boursières, les phases de baisse et de hausse se succédant avec des variations de grande amplitude concentrées parfois sur une période très courte. L'annonce du choix du nouveau président des États-Unis le 9 novembre aura constitué la plus grosse surprise de l'année 2016 : alors que la quasi-totalité des intervenants s'attendaient à une véritable débâcle dès l'ouverture des marchés européens, la baisse des indices n'a duré guère plus d'une heure, le programme économique de Donald Trump étant finalement jugé positif pour la relance de l'économie mondiale !

Sur la fin de l'année, cette hausse inespérée d'un peu plus de 10% permet aux valeurs européennes de limiter les dégâts, l'indice Stoxx50 terminant l'année 2016 en recul de 2.89% pour l'indice brut, ce qui correspond à une hausse de 0.65% pour l'indice incluant les dividendes. Sur le plan sectoriel, la disparité des performances est cette année spectaculaire. Les grands gagnants de la remontée du pétrole et des taux d'intérêt sont sans surprise les secteurs cycliques mais plus de la moitié des 17 secteurs de l'indice européen sont en performance négative.

En dépit de cet environnement compliqué, les marchés actions apparaissent néanmoins début 2016 comme le seul véhicule de placements susceptible de receler des opportunités de performance dans un contexte de taux sans risque négatif. C'est pourquoi le niveau d'investissement dans le fonds BTP Épargne Actions est resté pendant toute l'année très proche de 100%.

Au 30 décembre 2016, le niveau d'investissement du fonds BTP Épargne Actions est de 99.82%.

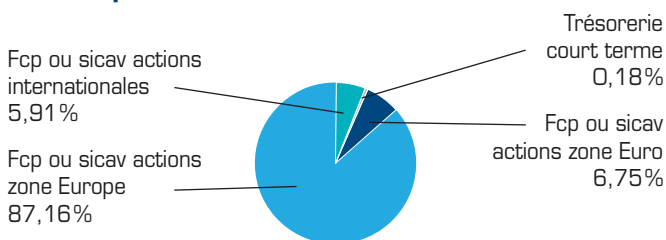
À cette date, le fonds Regard Actions Développement Durable représente 87.16% de l'actif du fonds BTP Épargne Actions, le fonds Regard Actions Euro (grandes valeurs de la zone Euro) 6.75% et le fonds Regard Actions Internationales 5.91%.

Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE se sont élevés à 0.18% TTC de l'actif net sur la période.

Performances

Sur l'exercice, la valeur de part de BTP Épargne Actions est passée de 17.76 € à 18 € le 30 décembre 2016, soit une performance après frais de gestion, de +1.35% contre +0.65% pour l'indice de référence du fonds, le Stoxx50. La performance des trois supports de gestion sur la période est de : + 2.71% pour le fonds Regard Actions Développement Durable (contre +0.65% pour son indice de référence), +7% pour le fonds Regard Actions Internationales (contre +10.73% pour son indice de référence) et +5.67% pour le fonds Regard Actions Euro (contre 3.72% pour son indice de référence). Compte tenu d'un impact des frais de gestion de 1,79% sur l'année, la surperformance du fonds BTP Épargne Actions provient entièrement de la surperformance des trois fonds Regard utilisés pour la gestion par rapport à leurs indices de référence respectifs.

Composition de l'actif net



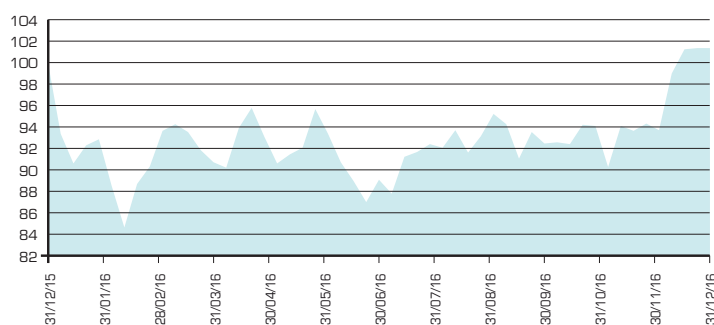
FCPE BTP ÉPARGNE ACTIONS

Composition des avoirs en% depuis 5 ans

	31/12/12	31/12/13	31/12/14	31/12/15	24/03/16	24/06/16	30/09/16	30/12/16
Fcp ou sicav obligataires								
Trésorerie court terme	2,69%	0,89%	1,64%	-0,17%	-0,01%	0,01%	0,40%	0,18%
Total produits de taux	2,69%	0,89%	1,64%	-0,17%	-0,01%	0,01%	0,40%	0,18%
Fcp ou sicav actions zone Euro	8,80%	9,23%	8,02%	6,93%	6,84%	6,62%	6,75%	6,75%
Fcp ou sicav actions zone Europe	79,78%	80,94%	80,68%	87,01%	86,91%	86,88%	86,52%	87,16%
Fcp ou sicav actions internationales	8,74%	8,94%	9,67%	6,22%	6,26%	6,49%	6,33%	5,91%
Total actions et diversifiés	97,31%	99,11%	98,36%	100,17%	100,01%	99,99%	99,60%	99,82%
Total portefeuille	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ACTIF NET	15 513 287,19	17 259 309,30	23 143 058,24	24 171 702,82	22 628 608,55	22 227 973,97	23 672 401,89	26 197 514,03
Valeur de la part	13,64 €	16,14 €	16,56 €	17,76 €	16,31 €	15,45 €	16,42 €	18,00 €
Évolution de la part depuis l'origine	36,40%	61,40%	65,60%	77,60%	63,10%	54,50%	64,20%	80,00%
Évolution de la part en 2016	-	-	-	-	-8,16%	-13,01%	-7,55%	1,35%
Évolution de la part depuis le 30/12/12	-	18,33%	21,41%	30,21%	19,57%	13,27%	20,38%	31,96%
Nombre de parts	1 137 368,2775	1 069 148,3946	1 397 228,5621	1 361 370,7832	1 387 594,1079	1 438 563,8405	1 441 617,1236	1 455 648,1990
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,18	-0,22	-0,25	-0,29	-0,03	-0,10	-0,18	-0,25
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	-	0,25	0,02	0,35	-	0,00	0,06	0,08
Capitalisation unitaire	-0,18	0,03	-0,23	0,06	-0,03	-0,10	-0,12	-0,17

* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.
Cette méthode est appliquée depuis le 1^{er} Janvier 2013.

Évolution de BTP ÉPARGNE ACTIONS en 2016



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
31/12/15	17,76
29/01/16	16,49
26/02/16	16,04
24/03/16	16,31
29/04/16	16,53
27/05/16	16,99
24/06/16	15,45
29/07/16	16,41
26/08/16	16,54
30/09/16	16,42
28/10/16	16,71
25/11/16	16,75
30/12/16	18

Souscriptions rachats

BTP Épargne Actions a reçu ses premières souscriptions le 07/07/2003.

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 30 décembre 2016 se sont élevées à 4,38 M€.

Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 2,81 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un apport net de capitaux d'un montant de 1,57 M€.

Au 30 décembre 2016, l'actif net de BTP Epargne Actions se monte à 26,2 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 1 455 648.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 11 562.

FCPE BTP ÉPARGNE ACTIONS

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,79%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,18%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00%
Ces autres frais se décomposent en commissions de superperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,97%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,05%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	30/12/16	31/12/15
Titre OPC/FIA	100,13%	100,17%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,16%	-0,17%
DISPONIBILITÉS	0,03%	0,00%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	26 198	24 172

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existe aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 30/12/16	Exercice 31/12/15
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et		
OPC français à vocation générale	26 231 601,19	24 212 297,81
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	9 068,90	
TOTAL DE L'ACTIF	26 240 670,09	24 212 297,81

Passif	Exercice 30/12/16	Exercice 31/12/15
CAPITAUX PROPRES		
Capital	26 456 034,05	24 087 149,38
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	117 474,70	481 347,38
Résultat ^(a,b)	-375 994,72	-396 793,94
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	26 197 514,03	24 171 702,82
(montant représentatif de l'actif net)		
DETTES	43 156,06	40 359,34
Comptes financiers		
Concours bancaires courants		235,65
TOTAL DU PASSIF	26 240 670,09	24 212 297,81

HORS-BILAN : NÉANT

a) Y compris comptes de régularisations.
b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,03

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,03

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 30 décembre 2016, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Compte de résultat	Exercice 30/12/16	Exercice 31/12/15
Produits sur opérations financières	49 536,06	54 832,79
Charges sur opérations financières	90,28	293,22
Résultats sur opérations financières	49 445,78	54 539,57
Frais de gestion et dotation aux amortissements	417 265,50	450 837,01
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-367 819,72	-396 297,44
Régularisation des revenus de l'exercice	-8 175,00	-496,50
RÉSULTAT	-375 994,72	-396 793,94

FCPE BTP ÉPARGNE ACTIONS

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 49.

Évolution de l'actif net	30/12/16	31/12/15	Créances et dettes	30/12/16
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	24 171 702,82	23 143 058,24	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	4 379 233,75	3 838 966,88	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation	1 310 841,34	615 253,26	Total des créances	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			DETTES	
- versements volontaires des salariés	1 255 043,57	1 209 837,93	Frais de gestion	43 156,06
- abondements de l'entreprise	987 003,01	778 161,16	Autres dettes	
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise	12 043,22	15 834,18	TOTAL DES DETTES	43 156,06
Rachats	-2 807 574,23	-4 531 898,76		
Transferts			Compléments d'information	30/12/16
- provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	826 345,83	1 235 714,53	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- à destination d'un autre fonds ou d'un CCB			Nombre de parts émises	265 363,4295
Plus-values réalisées sur titres	115 956,75	479 971,74	Valeur des parts émises	4 379 233,75
Moins-values réalisées sur titres			Nombre de parts rachetées	171 086,0137
Frais de transaction			Valeur des parts rachetées	2 807 574,23
Variation de la différence d'estimation des titres	706 014,66	1 637 902,16	Commission de souscription et/ou rachat	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-367 819,72	-396 297,44	Commissions de souscription perçues	12 043,22
Autres éléments*			Commissions de souscription rétrocédées	12 043,22
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	26 197 514,03	24 171 702,82	Frais de gestion	1,79%
			Instruments financiers détenus en portefeuille	
			émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	26 231 601,19
			Rétrocession de frais de gestion	
Affectation du résultat	30/12/16	31/12/15	Affectation des sommes distribuables	
SOMME RESTANT À AFFECTER			afférentes aux plus et moins-values nettes	30/12/16 31/12/15
Résultat	-375 994,72	-396 793,94	SOMME RESTANT À AFFECTER	
AFFECTATION			Plus et moins-values nettes de l'exercice	117 474,70 481 347,38
Capitalisation	-375 994,72	-396 793,94	AFFECTATION	
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution			Capitalisation	117 474,70 481 347,38

*Résultat de fusion

Résultats et autres éléments caractéristiques au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2013	Exercice 2012
Actif net	26 197 514,03 €	24 171 702,82 €	23 143 058,24 €	17 259 309,30 €	15 513 287,19 €
Nombre de parts	1 455 648,1990	1 361 370,7832	1 397 228,5621	1 069 148,3946	1 137 368,2775
Valeur liquidative unitaire	18,00 €	17,76 €	16,56 €	16,14 €	13,64 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire* sur le résultat	-0,25	-0,29	-0,23	0,03	-0,18
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,08	0,35	0,00	0,00	0,00

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupées dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Inventaire	Valeur totale en € au 30/12/2016	Nombre de titres en portefeuille au 30/12/2016	% Actif Net	Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de : REGARDBTP - Immeuble Le Sari 1, bd. du Levant - 93160 Noisy-le-Grand Tél. 01 49 14 12 12
TITRE OPC				
Regard Actions Internationales FCP	1 549 370,67	307	5,91 %	
Regard Actions Dev Durable FCP	22 833 286,02	106 434	87,16 %	
Regard Actions Euro FCP	1 767 146,49	513	6,75 %	
Regard Monétaire	81 798,01	7	0,31 %	
TOTAL TITRE OPC	26 231 601,19		100,13 %	
Opérateurs débiteurs et autres créances				
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-43 156,06		-0,16 %	
Disponibilités	9 068,90		0,03 %	
TOTAL ACTIF NET	26 197 514,03		100,00 %	

FCPE BTP ÉPARGNE FLEXIBLE ET SOLIDAIRE

Fonds commun de placement d'entreprise régi par l'article L. 214-164 du Code Monétaire et Financier.

Classification "DIVERSIFIÉ".

Le FCPE BTP Épargne flexible et solidaire est un fonds solidaire classée dans la catégorie « diversifié ». À ce titre, le FCPE investit en permanence entre 5 à 10% de son actif net en parts du Fonds Professionnel Spécialisé « ECOFI Contrat Solidaire ». La partie non gérée en investissements solidaires qui représentera entre 90 et 95% de l'actif net sera investie au sein d'un portefeuille diversifié de valeurs Européennes associant plusieurs classes d'actifs entre elles et prenant en compte des critères extra-financiers dits « Investissement Socialement Responsable ». Le fonds sera exposé, du fait de son investissement dans divers OPC, aux actions européennes de grandes capitalisations, aux placements obligataires investis sur les dettes des États de la zone Euro ainsi qu'aux obligations privées au minimum notées en catégorie « investment grade » (définie par les agences de notations ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion). Le fonds pourra être également exposé, du fait de son investissement dans des OPC, aux placements monétaires. Les revenus nets du FCPE sont intégralement réinvestis. L'objectif de gestion de ce fonds est de réaliser, sur un horizon d'investissement de 5 ans minimum, une performance annualisée de 2% au-delà de l'EONIA capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone Euro, après prise en compte des frais courants. Pour y parvenir, l'équipe de gestion, à partir de son analyse macroéconomique et du suivi de la valorisation des classes d'actifs, met en place une gestion flexible et de conviction afin d'optimiser à tout moment le couple rendement/risque. L'allocation d'actifs est construite en fonction des anticipations de l'équipe sur les différents marchés et du niveau de risque présenté par chaque classe d'actifs. En fonction des anticipations de marchés, des données financières et des niveaux de risques l'équipe de gestion pourra désinvestir la totalité des actifs risqués du portefeuille. L'exposition (hors poche solidaire) à la classe d'actifs actions pourra varier dans une fourchette de 0 à 100%. L'exposition (hors poche solidaire) aux produits obligataires pourra varier dans une fourchette de 0 à 100%. L'exposition (hors poche solidaire) aux produits monétaires pourra varier dans une fourchette de 0 à 100%.

La sensibilité du fonds sera comprise entre 0 et 10.

Le FCPE aura pour vocation de contribuer au financement d'entreprises solidaires au sens de l'article L. 3332-17-1 du Code du Travail, au travers du Fonds Professionnel Spécialisé « ECOFI Contrat Solidaire ».

Politique financière

Composition des actifs :

Actions, obligations ou produits monétaires	de 90 à 95%
Titres solidaires	de 5 à 10%

Politique d'investissement

La politique d'investissement du FCPE peut être scindée en deux périodes au regard de la transformation décrite ci-dessus intervenue au 3 Février 2016.

Entre le 1^{er} Janvier 2016 et ce 3 Février, le fonds a été investi à hauteur minimale de 98% dans la Sicav Choix Solidaire tel que le prévoyait la politique financière. La cession des parts de cette Sicav s'est effectuée sur la base d'une valeur liquidative de 68.26 euros en retrait de 3.46% depuis le début de l'année.

À compter du 3 Février, la politique d'investissement a été gérée selon le concept de flexibilité décrit dans la présentation ci-dessus.

Le choix d'allocation tactique flexible vise à assurer le plus possible la délivrance d'un rendement positif au porteur de parts en sélectionnant opportunément des classes d'actifs les plus rémunératrices dans un laps de temps plus ou moins long.

À cet effet nous utilisons principalement deux sortes d'indicateurs :

- Un premier indicateur purement quantitatif développé en interne par les équipes de gestion consiste à essayer de repérer sur divers espaces temporels des changements de comportements de volatilité sur les marchés d'actions, ceci afin d'éviter d'être investi sur ces marchés à l'occasion de baisses prononcées de ces derniers. Cet indicateur a été testé sur de longues périodes, il est pertinent et permet un comportement moins volatil du fonds.
- L'autre indicateur plus classique vise à utiliser les nombreuses variables macro-économiques et de marché à notre disposition ainsi que l'expérience acquise des équipes de gestion pour sélectionner les classes d'actifs traditionnelles les plus pertinentes à un moment donné.

Vous trouverez dans le graphique ci-dessous, une mise en lumière des mouvements intervenus en termes de classe d'actifs à compter du 3 Février 2016.

On peut noter que nous sommes restés à l'écart de la classe d'actif obligataire qui compte tenu d'une part des niveaux historiquement bas des taux d'intérêts en zone Euro et d'autre part au regard du risque non négligeable de remontée de taux aux États-Unis, ne présentait pas d'opportunité d'investissement.

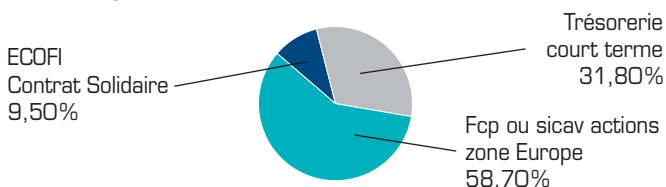
Nous avons privilégié une allocation tactique réactive concentrée sur les actions de la zone Euro et sur le marché monétaire. Une des stratégies employées a été de renforcer l'exposition aux marchés d'actions après des baisses de marché prononcées et d'alléger graduellement ces mêmes positions quand elles sont révélées créatrices de rendement.

Pour l'exposition à la classe d'actif « actions », nous avons utilisé le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support actions géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale.

Pour l'exposition à la classe d'actif monétaire, nous avons utilisé les fonds Fédéral Support Trésorerie IR et BTP Trésorerie tous les deux gérés également avec des critères ISR.

Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE se sont élevés à 0.16% TTC de l'actif net sur la période.

Composition de l'actif net



FCPE BTP ÉPARGNE FLEXIBLE ET SOLIDAIRE

■ Performances

Sur l'exercice, la valeur de part de BTP Épargne flexible et solidaire est passée de 13,45 € à 13,80 € le 30 décembre 2016, ce qui représente une performance, après frais de gestion, de 2,60%, ce fonds ne se comparant à aucun indice de référence.

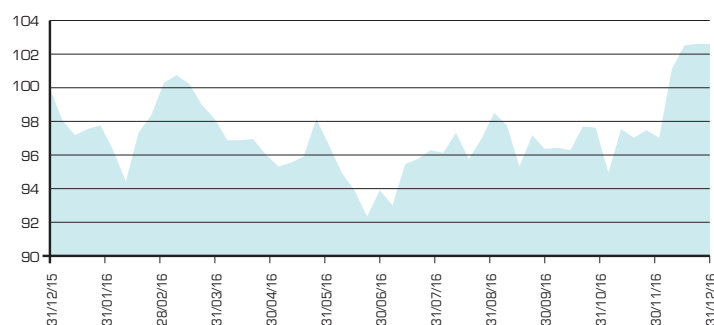
Sur la période correspondant à la gestion flexible (de la valeur liquidative du 5 Février au 30 Décembre 2016), la performance s'établit à +6,56%.

Pour mémoire, sur l'exercice 2016, la performance des actions européennes était de + 0,65%, la rémunération court terme est négative à -0,32%.

Composition des avoirs en % depuis 5 ans	31/12/12	31/12/13	31/12/14	31/12/15	24/03/16	24/06/16	30/09/16	30/12/16
Fcp ou sicaav obligataires								
Trésorerie court terme	1,70%	2,26%	1,46%	1,48%	27,40%	23,70%	17,29%	31,80%
Total produits de taux	1,70%	2,26%	1,46%	1,48%	27,40%	23,70%	17,29%	31,80%
Fcp ou sicaav actions zone Euro								
Fcp ou sicaav actions zone Europe					63,62%	66,42%	73,11%	58,70%
Fcp ou sicaav actions internationales								
SICAV maître Choix solidaires	98,30%	97,74%	98,54%	98,52%				
SICAV maître Choix solidaires					8,98%	9,88%	9,60%	9,50%
Total actions et diversifiés	98,30%	97,74%	98,54%	98,52%	72,60%	76,30%	82,71%	68,20%
Total portefeuille	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ACTIF NET	3 943 084,24	4 953 535,41	7 569 133,00	9 153 870,50	8 865 613,89	8 913 067,19	9 181 647,01	9 684 622,16
Valeur de la part	11,82 €	12,89 €	13,19 €	13,45 €	13,31 €	12,42 €	12,96 €	13,8 €
Évolution de la part depuis l'origine	18,20%	28,90%	31,90%	34,50%	33,10%	24,20%	29,60%	38,00%
Évolution de la part en 2016	-	-	-	-	-1,04%	-7,66%	-3,64%	2,60%
Évolution de la part depuis le 30/12/12	-	9,05%	11,59%	13,79%	12,61%	5,08%	9,64%	16,75%
Nombre de parts	333 610,5220	384 297,0845	573 758,3767	680 829,7801	666 306,9137	717 373,8373	708 611,1661	701 916,0363
Capitalisation unitaire sur le résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,01	-0,03	-0,06	-0,09
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *		0,01		0,00	0,63	0,66	0,66	0,80
Capitalisation unitaire	0,00	0,01	0,00	0,00	0,62	0,63	0,60	0,71

* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.
Cette méthode est appliquée depuis le 1^{er} Janvier 2013.

Évolution de BTP ÉPARGNE FLEXIBLE ET SOLIDAIRE EN 2016



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
31/12/15	13,45
29/01/16	13,15
26/02/16	13,23
24/03/16	13,31
29/04/16	12,92
27/05/16	13,2
24/06/16	12,42
29/07/16	12,95
26/08/16	13,04
30/09/16	12,96
28/10/16	13,13
25/11/16	13,11
30/12/16	13,8

■ Souscriptions rachats

BTP Épargne BTP Épargne Flexible et Solidaire a reçu ses premières souscriptions le 05/07/2003.

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 30 décembre 2016 se sont élevées à 1,55 M€.

Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 1,28 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un apport net de capitaux d'un montant de 0,27 M€.

Au 30 décembre 2016, l'actif net de BTP Épargne Flexible et Solidaire se monte à 9,68 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 701 916.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 5 563.

FCPE BTP ÉPARGNE FLEXIBLE ET SOLIDAIRE

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	0,71%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,16%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	0,18%
	-0,02%
Autres frais facturés au FCPE	
Ces autres frais se décomposent en commissions de superperformance et commissions de mouvement.	0,00%
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	0,87%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,05%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	30/12/16	31/12/15
Titre OPC/FIA	100,07%	98,52%
Opérateurs débiteurs et autres créances	0,00%	0,00%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,07%	0,07%
DISPONIBILITÉS	0,00%	1,41%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	9 685	9 154

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existe aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 30/12/16	Exercice 31/12/15
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et		
OPC français à vocation générale	9 691 491,16	9 018 309,98
CRÉANCES		8 122,39
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	384,90	129 486,50
TOTAL DE L'ACTIF	9 691 876,06	9 155 918,87

Passif	Exercice 30/12/16	Exercice 31/12/15
CAPITAUX PROPRES		
Capital	9 182 194,34	9 154 929,64
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	566 493,14	4 660,02
Résultat ^(a,b)	-64 065,32	-5 719,16
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	9 684 622,16	9 153 870,50
(montant représentatif de l'actif net)		
DETTES	7 253,90	2 048,37
Comptes financiers		
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	9 691 876,06	9 155 918,87

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres- Actif-Comptes financiers 0,00

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois- Actif- Comptes financiers 0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 30 décembre 2016, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Compte de résultat	Exercice 30/12/16	Exercice 31/12/15
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	463,85	
Résultats sur opérations financières	-463,85	
Frais de gestion et		
dotations aux amortissements	63 245,03	5 413,17
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-63 708,88	-5 413,17
Régularisation des revenus de l'exercice	-356,44	-305,99
RÉSULTAT	-64 065,32	-5 719,16

a) Y compris comptes de régularisations.
b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

FCPE BTP ÉPARGNE FLEXIBLE ET SOLIDAIRE

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 49.

Évolution de l'actif net	30/12/16	31/12/15	Créances et dettes	30/12/16
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	9 153 870,50	7 569 133,00	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	1 548 965,04	2 435 491,12	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation	397 585,08	705 065,42	TOTAL DES CRÉANCES	0,00
- intérêts de retard versés par l'entreprise			DETTES	
- versements volontaires des salariés	844 248,28	1 106 325,58	Frais de gestion	7 253,90
- abondements de l'entreprise	241 433,86	306 500,54	Autres dettes	
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise	4 816,09	9 904,18	TOTAL DES DETTES	7 253,90
Rachats	-1 281 530,22	-967 022,71		
Transferts			Compléments d'information	30/12/16
- provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	65 697,82	317 599,58	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- à destination d'un autre fonds ou d'un CCB			Nombre de parts émises	119 579,7685
Plus-values réalisées sur titres	548 519,14	4 640,45	Valeur des parts émises	1 548 965,04
Moins-values réalisées sur titres			Nombre de parts rachetées	98 493,5123
Frais de transaction			Valeur des parts rachetées	1 281 530,22
Variation de la différence d'estimation des titres	-221 493,42	117 041,81	Commission de souscription et/ou rachat	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-63 708,88	-5 413,17	Commissions de souscription perçues	4 816,09
Autres éléments*			Commissions de souscription rétrocédées	4 816,09
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	9 684 622,16	9 153 870,50	Frais de gestion	0,71 %
			Instruments financiers détenus en portefeuille	
			émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	5 685 045,00
			Rétrocession de frais de gestion	1 593,70
Affectation du résultat	30/12/16	31/12/15	Affectation des sommes distribuables	
SOMME RESTANT À AFFECTER			afférentes aux plus et moins-values nettes	30/12/16 31/12/15
Résultat	-64 065,32	-5 719,16	SOMME RESTANT À AFFECTER	
AFFECTATION			Plus et moins-values nettes de l'exercice	566 493,14 4 660,02
Capitalisation	-64 065,32	-5 719,16	AFFECTATION	
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution			Capitalisation	566 493,14 4 660,02

*Résultat de fusion

Résultats et autres éléments caractéristiques au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2013	Exercice 2012
Actif net	9 684 622,16 €	9 153 870,50 €	7 569 133,00 €	4 953 535,41 €	3 943 084,24 €
Nombre de parts	701 916,0363	680 829,7801	573 758,3767	384 297,0845	333 610,5220
Valeur liquidative unitaire	13,80 €	13,45 €	13,19 €	12,89	11,82 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire* sur résultat	-0,09	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,80	0,00	0,00	0,00	0,00

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Inventaire	Valeur totale en € au 30/12/2016	Nombre de titres en portefeuille au 30/12/2016	% Actif Net	Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de : REGARDBTP - Immeuble Le Sari 1, bd. du Levant - 93160 Noisy-le-Grand Tél. 01 49 14 12 12
TITRE OPC				
BTP Trésorerie	2 257 367,84	208,000	23,31 %	
Regard Actions Dev. Durable	5 685 045,00	26 500,000	58,70 %	
Fédéral sup. trésorerie	829 393,92	82,000	8,56 %	
Ecofi Contrat Solidaire	919 684,40	904,000	9,50 %	
TOTAL TITRE OPC	9 691 491,16		100,07 %	
Opérateurs débiteurs et autres créances			0,00 %	
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-7 253,90		-0,07 %	
Disponibilités	384,90		0,00 %	
TOTAL ACTIF NET	9 684 622,16		100,00 %	

FCPE BTP ÉPARGNE PME

Fonds commun de placement d'entreprise régi par l'article L. 214-164 du Code Monétaire et Financier.

Classification « Actions de pays de la zone euro ».

Le FCPE BTP Épargne PME est un fonds nourricier du FCP « Lyxor PEA PME (DR) UCITS ETF », également classée dans la catégorie « Actions de pays de la zone euro ». À ce titre, le FCPE investit en permanence 98 à 100% de son actif en parts D-EUR du FCP « Lyxor PEA PME (DR) UCITS ETF ». Le solde de 2%, au maximum, sera investi en liquidités. La performance du fonds sera inférieure à celle du FCP maître, notamment à cause de ses frais de gestion propres. L'objectif de gestion de ce fonds consiste à offrir une performance aussi proche que possible de celle du FCP maître « Lyxor PEA PME (DR) UCITS ETF », le fonds détenant de 98 à 100% de parts de ce dernier.

Les revenus et produits des avoirs compris dans le fonds sont obligatoirement réinvestis. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs et ne donnent pas lieu à l'émission de parts nouvelles.

Politique financière

Composition des actifs :	
Lyxor PEA PME (DR) UCITS ETF	de 98 à 100%
Liquidités maximum	2%

Politique d'investissement

Le FCPE investit en permanence 98 à 100% de son actif en parts D-EUR du FCP « Lyxor PEA PME (DR) UCITS ETF ». Le solde de 2%, au maximum, sera investi en liquidités. La performance du fonds sera inférieure à celle du FCP maître, notamment à cause de ses frais de gestion propres. L'objectif de gestion de ce fonds consiste à offrir une performance aussi proche que possible de celle du FCP maître « Lyxor PEA PME (DR) UCITS ETF », le fonds détenant de 98 à 100% de parts de ce dernier (voir DICI joint) « De la classification « Actions de pays de la zone euro », le FCP maître « Lyxor PEA PME (DR) UCITS ETF » a pour objectif de répliquer l'évolution à la hausse comme à la baisse de l'indice CAC PME GR Index (code Bloomberg : CACPG) (« l'Indice de Référence »), représentatif des actions de petites et moyennes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire listées sur le marché Euronext Paris, et éligibles au PEA PME. Le niveau anticipé d'écart de suivi (« tracking error ») ex-post dans des conditions de marché normales est de 0.30%. Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification directe, à savoir en investissant principalement dans les composants de l'Indice de Référence. Afin d'optimiser la réplification de l'Indice de Référence, le Fonds pourra avoir recours à une technique d'échantillonnage, ainsi qu'à des opérations de cessions temporaires garanties de titres. L'éventuelle utilisation de ces techniques est indiquée sur le site www.lyxoretf.com. La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site www.lyxoretf.com. En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Le Fonds investit en permanence un minimum de 75% de ses actifs dans des titres PME/ETI éligibles au PEA/PME. Le Fonds respecte également en permanence les contraintes d'actifs lui permettant d'être acquis dans le cadre d'un PEA-PME, à savoir la détention de titres dont l'éligibilité est définie par les critères de l'INSEE, la société émettrice devant compter moins de 5 000 salariés, et son chiffre d'affaire annuel ne devra pas dépasser 1,5 milliards d'euros, ou un total de bilan inférieur à 2 milliards d'euros. La devise de la part est l'Euro (EUR). »

Vous trouverez ci-après le compte rendu de la gestion du fonds Lyxor PEA PME (DR) UCITS ETF.

Politique d'investissement du FCP Lyxor PEA PME (DR) UCITS ETF au cours de l'exercice

La valeur liquidative de la part D-EUR du FCP Lyxor PEA PME (DR) UCITS ETF évolue de 1.39% sur l'exercice (dividendes réinvestis) et s'établit à 8.9131 EUR au 30/12/2016, ce qui porte la performance du fonds à -6.52% depuis l'origine (dividendes réinvestis).

Le fonds réplique la performance de l'indice CAC PME GR, libellé en Euro (EUR), représentatif des 40 actions les plus grandes et plus liquides éligibles au PEA-PME.

Cet indice observe une évolution de 0.01% sur l'exercice. Les classes FEEDER LYXOR SP 500 - DEUR, FEEDER LYXOR SP 500 - D2-EUR, FEEDER LYXOR SP 500 - D3-EUR, FEEDER LYXOR SP 500 - D4-EUR, FEEDER LYXOR SP 500 - D5-EUR, n'étant pas valorisées dans la devise de l'indice, l'évolution de leurs valeurs liquidatives sont soumises au risque de change.

Sur l'exercice l'EUR a diminué de 3.35% par rapport à USD. Cet écart entre la performance annuelle de l'OPCVM et celle de son Indice de Référence s'explique par la résultante des différents paramètres ci-dessous :

- Les frais de fonctionnement et de gestion ainsi que les frais de gestion externes à la société de gestion
- Les coûts d'accès aux marchés locaux des titres de l'indexation répliquée
- Les coûts ou gains liés aux instruments utilisés dans le cadre de la réplification de l'indexation.

Afin de rechercher la corrélation la plus élevée possible avec la performance CAC PME GR, le FCP utilisera une méthode de réplification directe ce qui signifie que le FCP investira dans un panier d'actifs de bilan constituer des titres composant l'indice de référence.

À titre accessoire et toujours dans le but de rechercher la corrélation la plus élevée possible avec la performance de l'indice CAC PME GR, le FCP pourra également conclure des contrats sur instruments Financiers à terme ("IFT"). Les IFT conclus dans ce cadre pourraient notamment être des contrats de type Futures sur indices et/ou des swaps de couverture conclus pour minimiser le niveau d'écart de suivi ("Tracking Error") du FCP. Au 30/12/2016, la quote part des actifs investis en titres éligibles au PEA est de 100%.

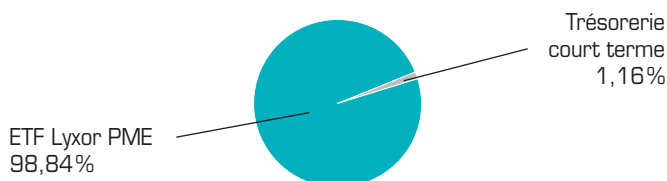
Le profil de risque et de rendement du fonds a été classé en catégorie 6 compte-tenu de son exposition à l'Indice de Référence.

Le panier d'actions détenu pourra être ajusté quotidiennement afin que sa valeur soit supérieure ou égale à 100% de l'actif net dans la plupart des cas. Le cas échéant, cet ajustement aura pour objectif que la valeur de marché du contrat d'échange à terme décrit ci-dessus soit inférieure ou égale à zéro, ce qui conduira à neutraliser le risque de contrepartie induit par le contrat d'échange.

Au 30/12/2016, la tracking error atteint le niveau de 0.0043% pour le FCP. Le niveau de la tracking error cible pour la période était de 0.08%. L'écart entre la tracking error cible et la tracking error réalisée est non significatif, traduisant ainsi un respect de l'objectif de TE défini en début d'exercice.

Les chiffres relatifs aux performances passées sont relatifs à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Composition de l'actif net



Performances

Au cours des onze premiers mois d'existence du fonds, la valeur de la parts est passée de 10 euros à 11 euros.

FCPE BTP ÉPARGNE PME

Composition des avoirs en % depuis 5 ans

	24/03/16	24/06/16	30/09/16	30/12/16
Fcp ou sicav obligataires				
Trésorerie court terme	0,32%	0,51%	0,63%	1,16%
Total produits de taux	0,32%	0,51%	0,63%	1,16%
Fcp ou sicav actions zone Euro				
Fcp ou sicav actions zone Europe				
Fcp ou sicav actions internationales				
ETF Lyxor PME	99,68%	99,49%	99,37%	98,84%
Total actions et diversifiés	99,68%	99,49%	99,37%	98,84%
Total portefeuille	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ACTIF NET	131 541,23	146 968,41	211 534,99	264 720,11
Valeur de la part	9,85 €	9,03 €	10,37 €	11 €
Évolution de la part depuis l'origine	-1,50%	-9,70%	3,70%	10,00%
Évolution de la part en 2016	-1,50%	-9,70%	3,70%	10,00%
Evolution de la part depuis le 24/03/2016	-	-8,32%	5,28%	11,68%
Nombre de parts	13 359,8340	16 283,7279	20 400,9739	24 059,6028
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,02	-0,06	0,00	-0,04
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	-0,03	-0,04	-0,04	-0,04
Capitalisation unitaire	-0,05	-0,10	-0,04	-0,08

* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.
Cette méthode est appliquée depuis le 1^{er} Janvier 2013.

Évolution de BTP ÉPARGNE PME EN 2016

Conformément aux exigences réglementaires en vigueur, et notamment à l'article 314-13 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, le FCPE BTP ÉPARGNE PME ayant moins de 12 mois complets d'existence, nous ne pouvons communiquer sur ses performances au 30/12/2016.

Valeur liquidative en euros

Date	Euros
26/02/16	9,35
24/03/16	9,85
29/04/16	10,3
27/05/16	10,11
24/06/16	9,03
29/07/16	9,83
26/08/16	10,06
30/09/16	10,37
28/10/16	9,86
25/11/16	9,98
30/12/16	11

Souscriptions rachats

BTP Épargne PME a reçu ses premières souscriptions le 04/02/2016.

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 30 décembre 2016 se sont élevées à 0,25 M€.

Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 0,01 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un apport net de capitaux d'un montant de 0,24 M€.

Au 30 décembre 2016, l'actif net de BTP Épargne PME se monte à 0,264 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 24 059.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 2 951.

FCPE BTP ÉPARGNE PME

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,62%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,45%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	
Ces autres frais se décomposent en commissions de superperformance et commissions de mouvement.	0,00%
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	2,07%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,04%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	30/12/16
TitreTitre OPC/FIA	98,84%
Opérateurs débiteurs et autres créances	0,00%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,15%
DISPONIBILITES	1,31%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	265

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existe aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 30/12/16
ORGANISMES DE PLACEMENTS	
COLLECTIF	
OPC Maître	261 644,05
CRÉANCES	
COMPTES FINANCIERS	
Liquidités	3 474,98
TOTAL DE L'ACTIF	265 119,03

Passif	Exercice 30/12/16
CAPITAUX PROPRES	
Capital	267 154,31
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	-1 264,27
Résultat ^(a,b)	-1 169,93
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	264 720,11
(montant représentatif de l'actif net)	
DETTES	398,92
Comptes financiers	
Concours bancaires courants	
TOTAL DU PASSIF	265 119,03

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,00

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 30 décembre 2016, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Compte de résultat

	Exercice 30/12/16
Produits sur opérations financières	1914,75
Charges sur opérations financières	
Résultats sur opérations financières	1914,75
Frais de gestion et dotation aux amortissements	2 775,53
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-860,78
Régularisation des revenus de l'exercice	-309,15
RÉSULTAT	-1 169,93

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

FCPE BTP ÉPARGNE PME

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 49.

Évolution de l'actif net	30/12/16	Créances et dettes	30/12/16
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE		CRÉANCES	
Souscriptions dont :	253 325,23	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation	53 997,45	Total des créances	0,00
- intérêts de retard versés par l'entreprise		DETTES	
- versements volontaires des salariés	25 972,26	Frais de gestion	398,92
- abondements de l'entreprise	33 602,99	Autres dettes	
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise	64,94	TOTAL DES DETTES	398,92
Rachats	-13 827,17		
Transferts		Compléments d'information	30/12/16
- provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	139 752,53	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- à destination d'un autre fonds ou d'un CCB		Nombre de parts émises	25 508,0945
Plus-values réalisées sur titres		Valeur des parts émises	253 325,23
Moins-values réalisées sur titres	-523,14	Nombre de parts rachetées	1 448,4917
Frais de transaction	-199,77	Valeur des parts rachetées	13 827,17
Variation de la différence d'estimation des titres	26 805,74	Commission de souscription et/ou rachat	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-860,78	Commissions de souscription perçues	64,94
Autres éléments*		Commissions de souscription rétrocédées	64,94
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	264 720,11	Frais de gestion	1,62 %
		Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	
		Rétrocession de frais de gestion	
		Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	30/12/16
Affectation du résultat	30/12/16	SOMME RESTANT À AFFECTER	
SOMME RESTANT À AFFECTER		Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 264,27
Résultat	-1 169,93	AFFECTATION	
AFFECTATION		Capitalisation	-1 264,27
Capitalisation	-1 169,93		
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution			

Résultats et autres éléments caractéristiques au cours du dernier exercice

	Exercice 2016
Actif net	264 720,11 €
Nombre de parts	24 059,6028
Valeur liquidative unitaire	11,00 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00
Capitalisation unitaire* sur résultat	-0,04
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,05

Inventaire	Valeur totale en € au 30/12/2016	Nombre de titres en portefeuille au 30/12/2016	% Actif Net
TITRE OPC			
Lyxor ETF PEA PME	261 644,05	29 355,000	98,84%
TOTAL TITRE OPC	261 644,05		98,84%
Opérateurs débiteurs et autres créances			
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-398,92		-0,15%
Disponibilités	3 474,98		1,31%
TOTAL ACTIF NET	264 720,11		100,00%

Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :
REGARDBTP - Immeuble Le Sari
1, bd. du Levant - 93160 Noisy-le-Grand
Tél. 01 49 14 12 12

ANNEXE AUX COMPTES

I. Méthodes de valorisation

Les règles de valorisation du Fonds Commun d'entreprise sont conformes aux instructions de l'AMF. Elles correspondent également aux usages de place.

II.1. Les actions et titres assimilés (bons, droits), les obligations

D'une manière générale, le cours retenu pour la valorisation du Fonds Commun de Placement est le premier cours de bourse coté le jour de la valorisation et à défaut le dernier cours connu.

Pour certains titres un cours d'un contributeur peut être retenu dans les cas suivants :

- Les titres ont une cotation trop ancienne,
- Les titres ont une cotation trop éloignée de leur valeur transactionnelle.

Dans ce cas, une liste des cours forcés est établie.

II.2. Les OPC

Ils sont valorisés à partir de la dernière valeur liquidative connue.

II.3. Les TCN

- Les TCN ayant une durée de vie résiduelle supérieure à 3 mois sont valorisés par actualisation des flux futurs en retenant comme taux de valorisation soit la cotation du TCN soit un taux de référence déterminé par interpolation linéaire de la courbe des taux swap EONIA.
- Les TCN court terme ayant une maturité inférieure à 3 mois lors de l'acquisition sont valorisés au prix de revient.

II.4. Les options et les contrats à terme

- Les positions sur options négociables sur un marché organisé sont valorisées au prix du marché en retenant le dernier cours.
- Les positions sur des contrats à terme sont valorisées au prix du marché en retenant soit le cours de compensation (MATIF), soit le dernier cours (Marchés organisés étrangers sans cours de compensation).

II.5. Les prêts de titres

Les titres prêtés par le biais de prêts de titres sont estimés selon leur propre règle de valorisation et une indemnité calculée prorata temporis est déterminée pour le contrat de prêt.

II.6. Les titres en devise étrangère

Les titres en devise autre que l'euro sont valorisés selon la méthode relevant de leur catégorie en retenant comme taux de change les taux fournis par la BCE (Banque Centrale Européenne).

II.7. Les intérêts courus

- Pour les titres à revenu fixe (obligations, TCN), les intérêts courus sont calculés lors de chaque valorisation. Ce principe continue à s'appliquer pour les titres prêtés ou mis en pension. Le calcul est effectué en retenant les règles de places en terme de date de calcul et de méthode de calcul.

Pour les titres français, la méthode de calcul CNO (Comité de Normalisation Obligataire) est retenue. Pour les titres étrangers, la norme ISMA est appliquée.

- Pour les contrats monétaires (prêts de titres, pensions), des indemnités courues sont calculées.

En règle générale, les intérêts courus sont calculés à J+2 jours ouvrés pour les marchés obligataires et à J+1 calendaire pour les marchés monétaires (TCN, contrats monétaires). Cette règle peut faire l'objet d'exception pour certains marchés ou pour certains titres.

II. Éléments non audités par les commissaires aux comptes

Conformément aux règles de déontologie des OPC, il est précisé que :

- les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille ont été régulièrement exercés,
- aucune commission de mouvements n'a été perçue.

III. Frais de gestion

Les taux de frais de gestion appliqués sont les suivants :

	Frais de gestion TTC
BTP Épargne Monétaire	0,08%
BTP Épargne Obligataire	1,20%
BTP Épargne Prudent	1,20%
BTP Épargne Équilibre	1,50%
BTP Épargne Dynamique	1,79%
BTP Épargne Actions	1,79%
BTP Épargne Flexible et Solidaire	0,80%
BTP Épargne PME	1,79%

Ces frais sont à la charge du fonds. Ils incluent les honoraires CAC qui sont réglés par la société de gestion.

Ces frais n'incluent pas les frais de transaction et couvrent les frais de gestion financière, administrative, comptable, de conservation et distribution.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 DÉCEMBRE 2016

BTP Épargne Monétaire

Fonds d'Épargne Salariale régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion

PRO BTP FINANCE

7, rue du Regard - 75006 PARIS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la Société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels du FCPE BTP EPARGNE MONETAIRE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi .

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Société de gestion du fonds. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

■ I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. S'agissant d'un FIA, il ne porte pas sur les bases de données fournies par des tiers indépendants pour l'élaboration de l'état de hors bilan inclus dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FIA à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe intégré à la partie relative aux règles et méthodes comptables de l'annexe des comptes annuels relatif à la première application du règlement n°2014-01 de l'Autorité des Normes Comptables.

■ II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- nos appréciations ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux FIA, tels qu'ils sont définis par le règlement n°2014-01 de l'Autorité des Normes Comptables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

■ III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels

Fait à Courbevoie et Levallois-Perret, le 23 mars 2017

Les commissaires aux comptes :

PwC Audit
Frédéric SELLAM

MAZARS
Pierre MASIERI

Les comptes des fonds BTP Épargne Obligataire, BTP Épargne Prudent, BTP Épargne Équilibre, BTP Épargne Dynamique, BTP Épargne Actions et BTP Épargne Flexible et Solidaire et BTP Épargne PME ont été certifiés dans les mêmes termes.

POLITIQUE DE MEILLEURE SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Cette présentation est une information sur la politique de meilleure sélection des intermédiaires à la date de publication de ce rapport annuel de gestion et ne constitue pas un compte-rendu de la mise en œuvre de la politique sur la période écoulée du 1^{er} janvier au 30 décembre 2016.

■ Objet de la politique de meilleure sélection

En tant que société de gestion de portefeuille, PRO BTP FINANCE doit agir au mieux des intérêts des fonds qu'elle gère lorsqu'elle transmet, pour exécution, à d'autres entités des ordres résultant de ses décisions de négocier des instruments financiers pour le compte des fonds gérés.

Elle applique donc une procédure de sélection de ses intermédiaires qui lui permet de garantir une exécution rapide et équitable des ordres, au mieux des intérêts des fonds gérés.

■ Critères de sélection des intermédiaires

PRO BTP FINANCE a des modalités de sélection des intermédiaires différentes selon qu'il s'agit de produits « actions » ou de produits de « taux ».

Pour les produits « actions », PRO BTP FINANCE sélectionne des intermédiaires en se basant notamment sur les critères suivants :

- des contreparties privilégiant un accès direct au marché pour une rapidité, ainsi qu'un suivi et un retour d'information plus fluide pour l'ordre exécuté ;
- des contreparties ayant un outil de routage intelligent des ordres (« Smart Order Router ») ;
- des contreparties disposant d'algorithmes de trading permettant le travail et l'exécution des ordres spécifiques ;
- des contreparties détenant un outil d'analyse et de simulation de « market impact » pour l'ensemble des marchés référencés ;

- l'interlocuteur personne physique à qui elle transmet l'ordre (sales, sales trader) dispose d'un outil de cotation en temps réel pour l'ensemble des marchés sur lesquels la société de gestion intervient ;
- des contreparties pouvant fournir d'autres types de service (demande de prix spécifique sur une valeur pour une taille significative avec exigence d'une liquidité immédiate...) ;
- avoir la meilleure réactivité possible en terme de suivi des ordres en cours.

Pour les produits de « taux », PRO BTP FINANCE sélectionne des intermédiaires en se basant notamment sur les critères suivants.

Compte tenu de la spécificité de chaque marché, la sélection des intermédiaires pour les produits de taux d'intérêt est réalisée par catégorie de produits (emprunts d'États, emprunts privés, obligations convertibles, TCN et swaps). Le choix des intermédiaires se fait en fonction de leur capacité à offrir des services complémentaires et diversifiés.

Pour chaque catégorie de produit la sélection des intermédiaires prend en compte différents facteurs définis par la société de gestion, en particulier :

- la qualité du market-making, la taille des équipes, la couverture géographique,
- l'existence de pages contribuées et qualité des prix contribués,
- la participation à une plate-forme électronique,
- la présence sur le marché primaire.

PRO BTP FINANCE conserve une marge de souplesse par rapport à l'application de la politique de meilleure sélection des intermédiaires, notamment pour tenir compte de l'évolution des conditions de marché et d'environnement.

■ Suivi de la politique de meilleure sélection des intermédiaires

Cette politique est révisée annuellement, son efficacité est surveillée et adaptée si besoin.

Objectifs et Politique d'investissement

Le fonds a pour objectif la préservation du capital investi ainsi que la réalisation sur la période de placement recommandée d'une performance nette de frais proche de celle de l'indice de référence EONIA capitalisé. En cas de très faibles niveaux des taux d'intérêt du marché monétaire, le fonds pourra voir sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

La stratégie d'investissement du fonds consiste à construire un portefeuille permettant de répondre à son objectif de gestion dans le respect de son profil de risque.

Les titres en portefeuille seront choisis en fonction de critères qualitatifs (qualité de notation minimale des instruments, risque de liquidité des entités émettrices, ...), quantitatifs (maturité, rendement, liquidité, ...) ainsi que des anticipations du gérant sur la partie courte de la courbe des taux de la zone euro.

Les investissements se limiteront à des actifs dont la maturité résiduelle jusqu'à l'échéance légale est inférieure ou égale à 397 jours. La MMP (Maturité Moyenne Pondérée) du portefeuille jusqu'à la date d'échéance est inférieure ou égale à 60 jours. La DVMP (Durée de Vie Moyenne Pondérée) du portefeuille jusqu'à la date d'extinction des instruments financiers, et calculée comme la moyenne des maturités finales des instruments financiers devra être inférieure ou égale à 120 jours.

Les titres en portefeuille seront majoritairement indexés sur la référence monétaire EONIA capitalisé, soit directement en raison de leurs conditions d'émission, soit indirectement après adossement à des contrats d'échange de taux d'intérêt (« swaps de taux »). Une gestion active du risque de taux sera possible et fonction des anticipations d'évolution des taux courts de la zone euro.

Chiffres clés

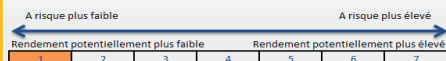
VL part C: 11 685,59 €

Actif net total du fonds en millions d'€ : 459,92 M€

Durée de placement recommandée

Moins de trois mois

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Le fonds est classé dans la catégorie 1, niveau reflétant le risque des fonds monétaires court terme.

Caractéristiques

Forme juridique : Fonds d'investissement à vocation générale

Classification AMF : Monétaire court terme

Date de création : 04/08/2005

Affectation des revenus : Capitalisation

Indice de référence : Eonia Capitalisé

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max : 5%

Droits de sortie max : Néant

Frais de gestion max : 0,10% TTC

Commission de surperformance : Oui

(Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN : FR0010450908

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour avant 11 heures, exécutées sur la base de la dernière valeur liquidative connue et réglées en J ouvré. Les ordres reçus après 11 heures seront exécutés sur la valeur liquidative suivante.

Souscription initiale min. : Néant

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Valorisateur : PRO BTP FINANCE

Gérant : Yann VERRIER depuis le 02/05/2013

Données techniques

Sensibilité : 0,05

WAL (en jours) : 106

WAM (en jours) : 18

Nombre de lignes (dont OPC) : 52 (2)

Performances annualisées (Base 360 jours) et Volatilités

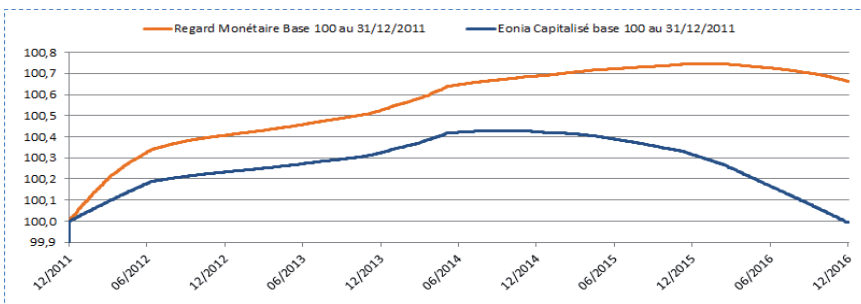
	Mensuelles						YTD et Annuelles				Volatilités*
	1 mois	2 mois	3 mois	4 mois	5 mois	6 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	
Regard Monétaire	-0,171%	-0,167%	-0,151%	-0,141%	-0,132%	-0,122%	-0,079%	-0,079%	0,045%	0,131%	0,008%
Eonia Capitalisé	-0,352%	-0,350%	-0,348%	-0,347%	-0,346%	-0,342%	-0,318%	-0,318%	-0,108%	0,000%	0,007%
Ecart	0,181%	0,183%	0,198%	0,206%	0,213%	0,220%	0,239%	0,239%	0,153%	0,131%	0,001%

* Volatilités calculées sur les 52 dernières observations hebdomadaires.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : PRO BTP FINANCE et Banque de France

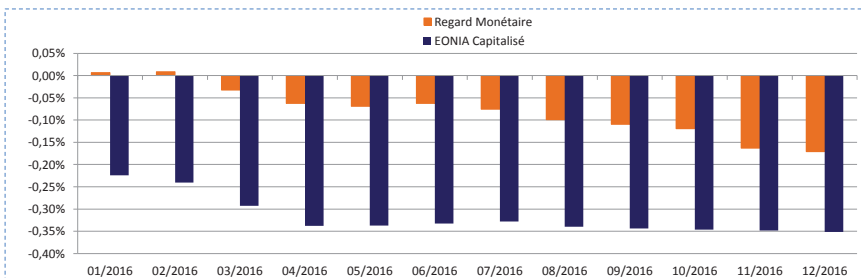
Performances cumulées sur les 5 dernières années



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : PRO BTP FINANCE et Banque de France

Performances mensuelles annualisées



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : PRO BTP FINANCE et Banque de France

Historique fin de mois des Weighted-Average Life (WAL) et Maturity (WAM)

	01/2016	02/2016	03/2016	04/2016	05/2016	06/2016	07/2016	08/2016	09/2016	10/2016	11/2016	12/2016
WAL	115	111	97	90	103	93	105	93	102	114	109	106
WAM	8	7	5	6	4	6	9	5	7	8	10	18

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

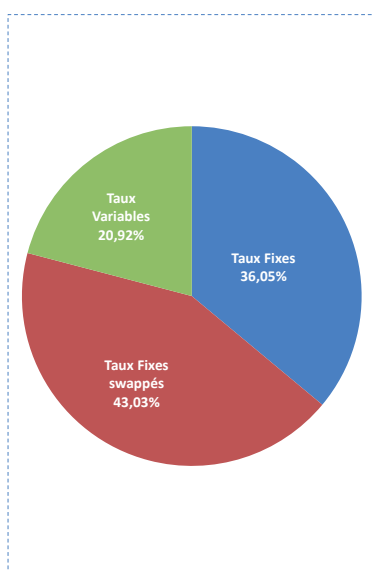
Lors de la réunion de politique monétaire de décembre, la principale annonce de la BCE fut la modification des modalités de son programme d'achat. Ces derniers passeront de 80Mds€ à 60Mds€ par mois à partir d'avril 2017, et se feront jusqu'en décembre 2017, voire au-delà si cela s'avère nécessaire. L'univers de titres éligibles va augmenter grâce à la baisse de la maturité minimale, qui passe à 1 an au lieu de 2 ans, et grâce à la possibilité d'acheter en dessous du taux de dépôt. Néanmoins, le conseil des gouverneurs se dit prêt à agir en augmentant la taille ou la durée du programme si les perspectives devenaient moins favorables ou si les conditions financières venaient à se dégrader.

La BCE continue ses programmes d'achat de titres privés: ABS Purchase Programme et Covered Bond Purchase Programme 3, avec respectivement 23 et 204 Mds € à la fin du mois. La BCE effectue au travers du Public Sector Purchase Programme (PSPP) pour 55 Mds€, portant le total du PSPP à 1255 Mds€. Le montant des achats de titres d'entreprise (CSPP) est de 4 Mds € pour un total de 51 Mds €. L'ensemble de ces achats portent l'Expanded Asset Purchase Programme à 1532 Mds€ à la fin du mois.

Le fixing moyen de l'EONIA est resté stable ce mois-ci à -0.35%. Sur le marché interbancaire, l'Euribor 3 mois est resté stable également, terminant le mois à -0.316% contre -0.314% auparavant. Les spreads interbancaires sont stables à l'image du spread Euribor 3 mois / Swap Eonia 3 mois à 3bp en moyenne sur le mois.

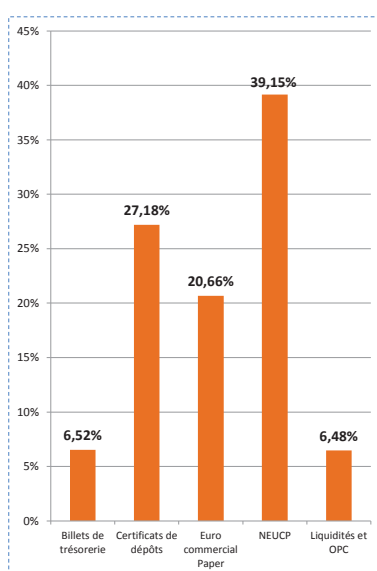
La gestion privilégie la sécurité des placements ainsi que la régularité de la surperformance, ce qui se traduit par des investissements principalement indexés sur l'EONIA OIS. La partie du portefeuille ayant une maturité supérieure à 3 mois est en hausse à 51%. Sur le mois, il y a eu dix investissements à taux fixe avec une maturité moyenne à 85 jours, la WAM est en hausse à 18 jours à la fin du mois. Les investissements sur le mois ont permis une stabilité de la durée de vie moyenne pondérée (WAL) à 106 jours en fin de mois. Il est fait une approche prudente de la sélection des émetteurs en portefeuille, la politique d'investissements privilégiant les signatures corporates offrant les meilleurs profils en termes de liquidité et cyclicité, ainsi que les signatures bancaires de premier rang de la zone euro, françaises en particulier. Ces politiques de gestion se sont traduites au gré des renouvellements des tombées par une augmentation contre indice du rendement moyen du portefeuille. Sur le mois, la performance du fonds est -0.01% contre -0.03% pour l'indice de référence, soit une performance annualisée de -0.17% contre -0.35% pour l'EONIA capitalisée.

Répartition par type de taux



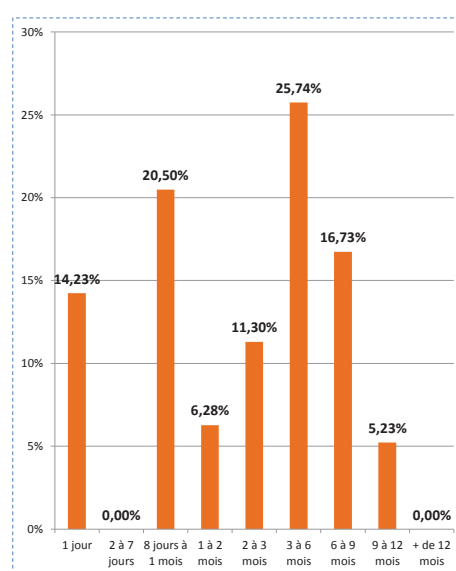
Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par type d'instrument



Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par maturité



Sources : PRO BTP FINANCE

Principaux Groupes en portefeuille

LIBELLE	POIDS	NOTATION
CREDIT AGRICOLE SA	6,52%	A1/P1
GRUPE CREDIT MUTUEL	4,35%	A1/P1
ENEL	4,35%	A2/P2
LA POSTE	4,35%	A1/P1
BNP PARIBAS	4,35%	A1/P1
APRR	3,26%	A2/P2
HONEYWELL	3,26%	A1/P1
KLEPIERRE	3,26%	A2/P2
UNION FINANCES GRAINS	3,04%	A1/P1
ICADE	3,04%	A2/P2

Sources : PRO BTP FINANCE

Exposition du portefeuille par rating et par maturité (hors liquidités et OPC)

	A1/P1	A2/P2	A3/P3	NR	Total
0 à 1 mois	3,49%	23,95%	-	-	27,44%
1 à 2 mois	1,16%	5,81%	-	-	6,98%
2 à 3 mois	3,26%	9,30%	-	-	12,56%
3 à 6 mois	13,96%	14,66%	-	-	28,62%
6 à 9 mois	16,28%	2,32%	-	-	18,60%
9 à 12 mois	2,32%	3,49%	-	-	5,81%
+ de 12 mois	-	-	-	-	0,00%
Total	40,46%	59,54%	0,00%	0,00%	100,00%

Sources : PRO BTP FINANCE

Glossaire

Indice de référence (Benchmark)

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Volatilité

La Volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Sensibilité taux

La Sensibilité Taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%, et inversement.

WAM - Weighted average maturity

La Maturité Moyenne Pondérée du portefeuille, dénommée en anglais WAM - Weighted average maturity - est le temps moyen pondéré jusqu'à la prochaine révision du taux de référence des titres. Elle permet de mesurer la sensibilité au risque de taux. Elle est calculée selon les modalités prévues par les dispositions CESR du 19 mai 2010 dans la rubrique « définitions ». Pour Regard Monétaire, elle doit être inférieure ou égale à 60 jours.

WAL - Weighted average life

La Durée de Vie Moyenne Pondérée du portefeuille, dénommée en anglais WAL - Weighted average life - est le nombre de jours moyen jusqu'à la date de maturité des instruments financiers. Elle permet de mesurer la sensibilité au risque de crédit et au risque de liquidité. Elle est calculée selon les modalités prévues par les dispositions CESR du 19 mai 2010 dans la rubrique « définitions ». Pour Regard Monétaire, elle doit être inférieure ou égale à 120 jours.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
 - La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
 - L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
 - Les principaux risques associés au produit sont: risque de crédit, risque de taux, risque de perte en capital, risque lié à la commission de surperformance, risque de contrepartie, impacts des techniques de gestion notamment des instruments financiers à terme dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.
- La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques auxquels l'OPC est exposé.

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice BofA Merrill Lynch Euro Government Index 1-3 ans. L'indice inclut les coupons des obligations qui le composent.

REGARD OBLIGATIONS COURT TERME est principalement (60% minimum) exposé sur les titres de créances, libellés en euros émis ou garantis par un Etat membre de la zone Euro et accessoirement par un Etat membre de l'OCDE ou de l'Union Européenne ne faisant pas partie de la zone Euro (obligations à taux fixe, zéro coupon, à taux variable ou indexées, ainsi que des titres de créances négociables). La fourchette de sensibilité du fonds est comprise entre 1 et 3.

Le fonds respecte une contrainte ISR ; son Quotient Durable doit, en permanence, être supérieur à 100%.

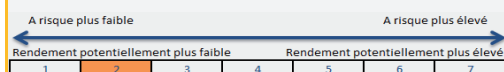
Chiffres clés

VL part C : 133,80 €
Actif net total du fonds en millions d'€ : 57,93 M€

Durée de placement recommandée

Supérieure à 2 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Caractéristiques

Forme juridique : Fonds d'investissement à vocation générale
Classification AMF : Obligations et/ou titres de créances libellés en €
Indice de référence : BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 1-3 ans
*Jusqu'au 31/12/2015 : EuroMTS 1-3 ans
Affectation du résultat net : Capitalisation
Affectation des plus values nettes réalisées : Capitalisation
Date de création : 28/05/2003
Fréquence de valorisation : Quotidienne
Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max : 5%
Droits de sortie max : Néant
Frais de gestion max : 0,10% TTC
Commission de surperformance : Non
(Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN : FR0007083381

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée chaque jour à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante. La valeur liquidative est calculée chaque jour d'ouverture des marchés financiers (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de jours fériés légaux, la valeur liquidative n'est pas calculée.

Souscription initiale min. : Néant

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Valorisateur : PRO BTP FINANCE

Gérant : Stephane MATALON, depuis le 01/03/2004

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Obligations Court Terme	0,21%	0,24%	0,01%	0,21%	2,40%	8,27%
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 1-3*	0,37%	0,20%	0,01%	0,37%	3,03%	9,50%
Performance relative	-0,16%	0,04%	0,00%	-0,16%	-0,63%	-1,23%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

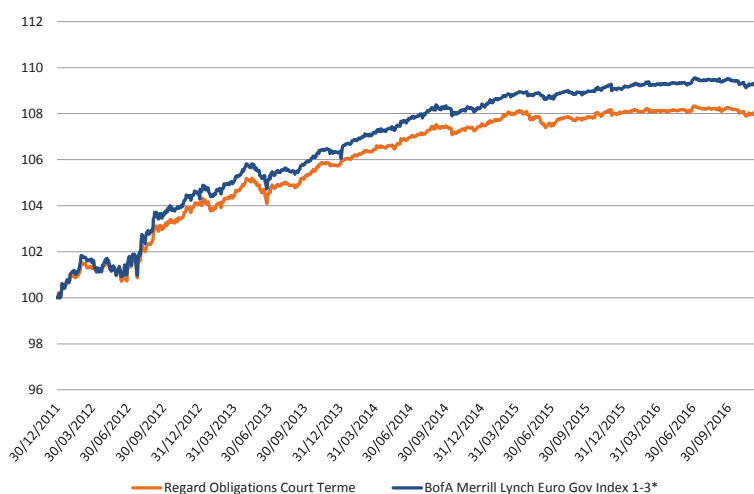
Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2015	2014	2013	2012	2011
Regard Obligations Court Terme	0,50%	1,61%	1,67%	4,05%	0,42%
EuroMTS 1-3 ans	0,72%	1,84%	1,76%	4,53%	0,54%
Performance relative	-0,21%	-0,22%	-0,09%	-0,48%	-0,12%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Performances sur 5 ans (base 100 au 30/12/2011)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Sensibilité au 30/12/2016

Regard Obligations Court Terme	1,78
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 1-3	1,89
Sensibilité relative	-0,10 (94,6%)

Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	0,38	0,36	0,54	0,58
Bêta	1,00		0,68	
Tracking Error	0,11		0,41	
Ratio d'information	-1,41		-0,49	

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

Le quatrième trimestre 2016 a été marqué par la victoire surprise de D. Trump à l'élection Présidentielle américaine. Cet événement a eu un impact considérable sur les marchés financiers qui ont rapidement intégré les effets des annonces faites lors de la campagne électorale (relance budgétaire, baisse de la fiscalité ...).

Au niveau macro-économique, aux Etats-Unis, les indicateurs concernant l'offre sont restés bien orientés avec une hausse de l'indice ISM Manufacturier de 1,7 pt (53,2 en novembre) et un maintien de l'ISM Services à un niveau élevé (autour de 57). Du côté de la demande, l'indice de confiance de l'Université du Michigan a fortement progressé sur le trimestre (près de 7 pts de hausse à 98 en décembre) profitant de la bonne santé du marché de l'emploi et des perspectives de baisse des impôts. Sur la période, le nombre d'emplois créés dans le secteur non-agricole s'est élevé, en moyenne, à 160 k par mois contre 212 k au trimestre précédent mais le taux de chômage a atteint un plus bas depuis septembre 2007 (4,6% en novembre). Constatant la bonne tenue de la conjoncture et le renforcement des perspectives d'inflation dans une économie se rapprochant du plein emploi, la FED a décidé de relever ses taux directeurs de 25 bp lors de la réunion de décembre (objectif 0,50 % à 0,75 %).

En Zone Euro, les indicateurs avancés ont également poursuivi leur progression sur le trimestre. L'indice de conjoncture (ESI) de la Commission Européenne a ainsi gagné 1,6 pt sur la période à 106,5 en novembre. L'indicateur a essentiellement été tiré par les composantes Services et Consommation (en hausse de 2,1 pts chacun) mais l'Industrie s'est également montrée très résiliente avec une progression de 0,7 pt. Néanmoins, le niveau toujours très faible de l'inflation (ICPH à 0,6 % Y/Y en novembre) et les perspectives de croissance relativement modestes pour 2017, ont incité la BCE à annoncer début décembre un rallongement de 9 mois de son programme d'assouplissement quantitatif (jusqu'à fin 2017) avec toutefois une diminution des achats de titres de 80 Md€ à 60 Md€ par mois à compter d'avril 2017 et la possibilité d'acheter des maturités à partir de 1 an à des rendements pouvant être inférieurs au taux de dépôt.

Au niveau des marchés, la victoire de D. Trump s'est traduite par une très forte hausse des taux longs et des actions américaines ainsi que du dollar. En Europe, sur la période, le 10 ans allemand a évolué entre -0,16 % et +0,46 %. Fin décembre le rendement est de 0,21 % (hausse de 33 bp par rapport au 30 septembre). La courbe des taux (2-10 ans) s'est pentifiée de 41 bp et les spreads ont eu tendance à s'écarter sur le trimestre notamment sur l'Italie (pénalisée par le risque bancaire et les incertitudes politiques) : +27 bp contre Allemagne 5 ans, sur l'Espagne (+18 bp), mais également sur la France (+8 bp), les marchés commençant à s'inquiéter de l'issue des élections de 2017.

Gestion du FCP :

- Au cours du trimestre la hausse de la volatilité des marchés nous a incités à effectuer une gestion plus active de l'exposition courbe / durée de l'OPC. Dans la phase initiale de remontée des taux d'intérêts observée début octobre, la sensibilité du fonds a été ramenée progressivement de 93 % à 100 % (rachat de futures Bobl). Ce niveau de sensibilité a été maintenu jusqu'à l'élection américaine. Suite à l'annonce des résultats, le mouvement initial de baisse des rendements a permis d'abaisser la sensibilité à 95 % via la vente de contrat Bund dans l'anticipation d'une pentification de la courbe. Face à la violence du mouvement de correction, cette stratégie a pu être débouclée dès le lendemain. Fin novembre, le très fort renchérissement du 2 ans allemand a permis de mettre en place une nouvelle désensibilisation de l'OPC via la vente de contrats Schatz. Cette stratégie a été débouclée lors de la réunion de la BCE, les premières annonces concernant la réduction du montant des achats ayant, dans un premier temps, provoqué un mouvement de correction des marchés. La sensibilité a été à nouveau abaissée à 96% dans la phase de baisse des taux observée en fin d'année (vente de contrats bund ; 10Y à 0,16%).

- Au niveau de l'exposition pays, compte tenu d'un couple rendement/risque jugé défavorable, l'OPC a été sous-exposé sur l'Irlande à partir de la mi-octobre. Par ailleurs, face au très fort écartement du spread de l'Italie par rapport à l'Espagne, nous avons arbitré notre surexposition sur l'Espagne en faveur de l'Italie quelques jours avant le Référendum.

- Le Quotient Durable du fonds est resté au-dessus de 100 % au cours de la période.

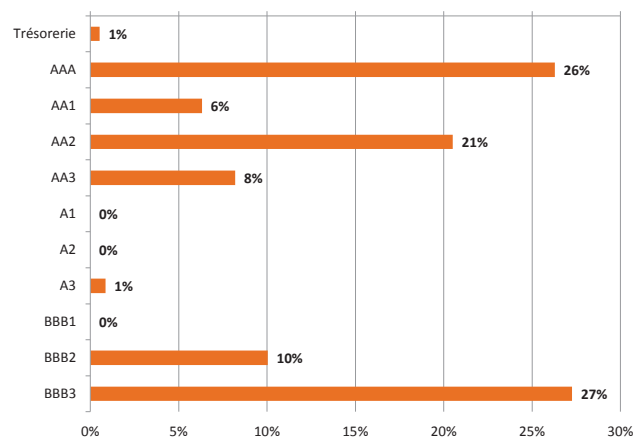
Informations complémentaires

Nombre de lignes en portefeuille : 25

Quotient Durable : 100,29%

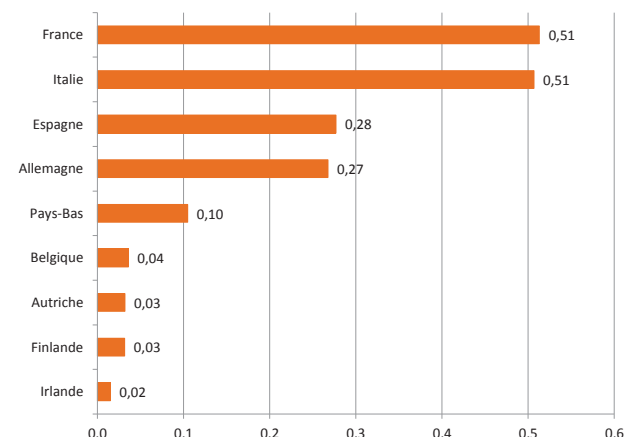
Sensibilité du portefeuille: 1,78

Répartition par notation (hors Futures)



Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition géographique (en sensibilité)



Sources : PRO BTP FINANCE

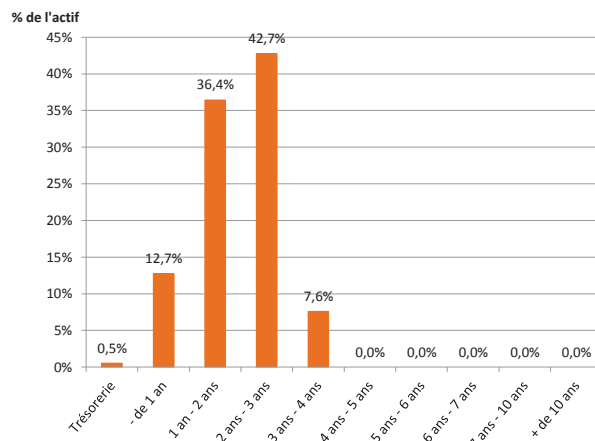
Principaux émetteurs

Emetteurs	Notation	% actif
Etat italien	BBB3	27,3%
Etat français	AA2	20,5%
Etat allemand	AAA	20,2%
Etat espagnol	BBB2	10,0%
Etat belge	AA3	8,2%
Etat néerlandais	AAA	6,0%
Etat finlandais	AA1	4,5%
Etat autrichien	AA1	1,8%
Etat irlandais	A3	0,9%

Part des 10 premiers émetteurs : 99,5%

Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par tranche de maturité



Sources : PRO BTP FINANCE

Glossaire

Indice de référence (Benchmark)

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Tracking error

Le Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Quotient durable

Le quotient durable d'un fonds est défini comme le rapport entre la note moyenne ISR pondérée de ce fonds et la note moyenne ISR pondérée de son indice de référence. La note moyenne ISR pondérée du fonds est obtenue en calculant la somme des contributions de chaque émetteur, c'est-à-dire le produit du poids du pays dans le fonds par la note ISR du pays considéré. On applique le même calcul sur l'indice de référence pour déterminer la note ISR de cet indice.

Sensibilité taux

La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%, et inversement.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont: risque de taux, risque de crédit, risque en capital, risque de contrepartie, Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans. L'indice inclut les coupons des obligations qui le composent.

REGARD OBLIGATIONS LONG TERME est principalement (60% minimum) exposé sur des titres de créances, libellés en euros, émis ou garantis par un Etat membre de la zone Euro et accessoirement par un Etat membre de l'OCDE ou de l'Union Européenne ne faisant pas partie de la zone Euro (obligations à taux fixe, zéro coupon, à taux variable ou indexées, ainsi que des titres de créances négociables). La fourchette de sensibilité du fonds est comprise entre 3 et 8. Le fonds respecte une contrainte ISR ; son Quotient Durable doit, en permanence, être supérieur à 100%.

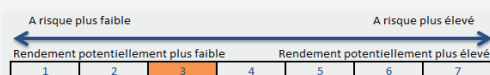
Chiffres clés

VL part C : 173,39 €
Actif net total du fonds en millions d'€ : 390,61 M€

Durée de placement recommandée

Supérieure à 2 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Caractéristiques

Forme juridique : Fonds d'investissement à vocation générale
Classification AMF : Obligations et/ou titres de créances libellés en €
Indice de référence : BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 5-7 ans
*Jusqu'au 31/12/2015 : EuroMTS 5-7 ans
Affectation du résultat net : Capitalisation
Affectation des plus values nettes réalisées : Capitalisation
Date de création : 28/05/2003
Fréquence de valorisation : Quotidienne
Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max : 5%
Droits de sortie max : Néant
Frais de gestion max : 0,10% TTC
Commission de surperformance : Non
(Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN : FR0007083373

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée chaque jour à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante. La valeur liquidative est calculée chaque jour d'ouverture des marchés financiers (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de jours fériés légaux, la valeur liquidative n'est pas calculée.

Souscription initiale min. : Néant

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Valorisateur : PRO BTP FINANCE

Gérant : Stephane MATALON, depuis le 01/03/2004

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Obligations Long Terme	2,16%	0,74%	-1,20%	2,16%	15,36%	33,86%
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 5-7*	2,32%	0,67%	-1,43%	2,32%	16,75%	36,88%
Performance relative	-0,16%	0,08%	0,23%	-0,16%	-1,38%	-3,01%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

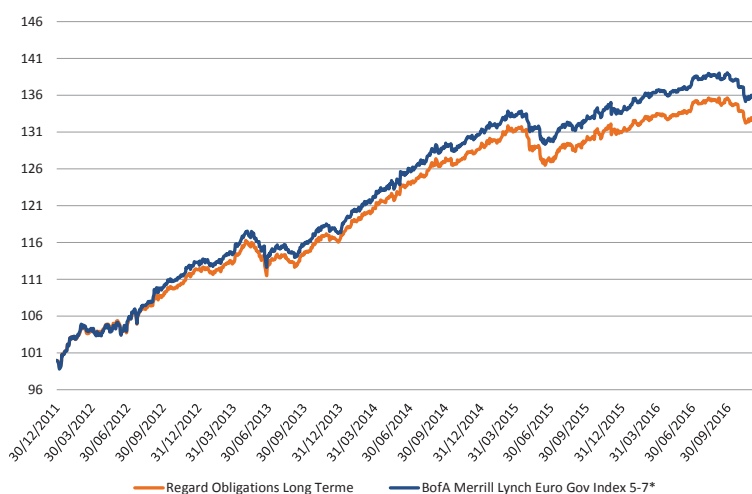
Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2015	2014	2013	2012	2011
Regard Obligations Long Terme	1,58%	10,84%	3,62%	12,31%	0,36%
EuroMTS 5-7 ans	2,07%	11,62%	3,61%	13,32%	0,50%
Performance relative	-0,49%	-0,78%	0,01%	-1,01%	-0,13%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Performances sur 5 ans (base 100 au 30/12/2011)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Sensibilité au 30/12/2016

Regard Obligations Long Terme	5,22
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 5-7*	5,46
Sensibilité relative	-0,24 (95,6%)

Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	2,14	2,22	2,72	2,72
Bêta	0,95		0,95	
Tracking Error	0,32		0,84	
Ratio d'information	-0,49		-0,47	

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

Le quatrième trimestre 2016 a été marqué par la victoire surprise de D. Trump à l'élection Présidentielle américaine. Cet événement a eu un impact considérable sur les marchés financiers qui ont rapidement intégré les effets des annonces faites lors de la campagne électorale (relance budgétaire, baisse de la fiscalité ...).

Au niveau macro-économique, aux Etats-Unis, les indicateurs concernant l'offre sont restés bien orientés avec une hausse de l'indice ISM Manufacturier de 1,7 pt (53,2 en novembre) et un maintien de l'ISM Services à un niveau élevé (autour de 57). Du côté de la demande, l'indice de confiance de l'Université du Michigan a fortement progressé sur le trimestre (près de 7 pts de hausse à 98 en décembre) profitant de la bonne santé du marché de l'emploi et des perspectives de baisse des impôts. Sur la période, le nombre d'emplois créés dans le secteur non-agricole s'est élevé, en moyenne, à 160 k par mois contre 212 k au trimestre précédent mais le taux de chômage a atteint un plus bas depuis septembre 2007 (4,6% en novembre). Constatant la bonne tenue de la conjoncture et le renforcement des perspectives d'inflation dans une économie se rapprochant du plein emploi, la FED a décidé de relever ses taux directeurs de 25 bp lors de la réunion de décembre (objectif 0,50 % à 0,75 %).

En Zone Euro, les indicateurs avancés ont également poursuivi leur progression sur le trimestre. L'indice de conjoncture (ESI) de la Commission Européenne a ainsi gagné 1,6 pt sur la période à 106,5 en novembre. L'indicateur a essentiellement été tiré par les composantes Services et Consommation (en hausse de 2,1 pts chacun) mais l'industrie s'est également montrée très résiliente avec une progression de 0,7 pt. Néanmoins, le niveau toujours très faible de l'inflation (ICPH à 0,6 % Y/Y en novembre) et les perspectives de croissance relativement modestes pour 2017, ont incité la BCE à annoncer début décembre un rallongement de 9 mois de son programme d'assouplissement quantitatif (jusqu'à fin 2017) avec toutefois une diminution des achats de titres de 80 Md€ à 60 Md€ par mois à compter d'avril 2017 et la possibilité d'acheter des maturités à partir de 1 an à des rendements pouvant être inférieurs au taux de dépôt. Au niveau des marchés, la victoire de D. Trump s'est traduite par une très forte hausse des taux longs et des actions américaines ainsi que du dollar. En Europe, sur la période, le 10 ans allemand a évolué entre -0,16 % et +0,46 %. Fin décembre le rendement est de 0,21 % (hausse de 33 bp par rapport au 30 septembre). La courbe des taux (2-10 ans) s'est pentifiée de 41 bp et les spreads ont eu tendance à s'écarter sur le trimestre notamment sur l'Italie (pénalisée par le risque bancaire et les incertitudes politiques) : +27 bp contre Allemagne 5 ans, sur l'Espagne (+18 bp), mais également sur la France (+8 bp), les marchés commençant à s'inquiéter de l'issue des élections de 2017.

Gestion du FCP :

- Au cours du trimestre la hausse de la volatilité des marchés nous a incités à effectuer une gestion, plus active de l'exposition courbe / durée de l'OPC. Dans la phase initiale de remontée des taux d'intérêts observée début octobre, la sensibilité du fonds a été ramenée progressivement de 93 % à 100 % (rachat de futures Bobl). Ce niveau de sensibilité a été maintenu jusqu'à l'élection américaine. Suite à l'annonce des résultats, le mouvement initial de baisse des rendements a permis d'abaisser la sensibilité à 95 % via la vente de contrat Bund dans l'anticipation d'une pentification de la courbe. Face à la violence du mouvement de correction, cette stratégie a pu être débouclée dès le lendemain. Fin novembre, le très fort renchérissement du 2 ans allemand a permis de mettre en place une nouvelle désensibilisation de l'OPC via la vente de contrats Schatz. Cette stratégie a été débouclée lors de la réunion de la BCE, les premières annonces concernant la réduction du montant des achats ayant, dans un premier temps, provoqué un mouvement de correction des marchés. La sensibilité a été à nouveau abaissée à 95 % dans la phase de baisse des taux observée dans les dernières séances de l'année (vente de contrats bund ; 10Y à 0,16 %).

- Au niveau de l'exposition pays, compte tenu d'un couple rendement/risque jugé défavorable, l'OPC a été sous-exposé sur l'Irlande et la Belgique en octobre. Par ailleurs, face au très fort écartement du spread de l'Italie par rapport à l'Espagne, nous avons arbitré notre surexposition sur l'Espagne en faveur de l'Italie quelques jours avant le Référendum.

- Le Quotient Durable du fonds est resté au-dessus de 100 % au cours de la période, à l'exception de quelques jours fin octobre suite à un arbitrage Belgique / Autriche qui, compte tenu du différentiel de notation des pays, a ponctuellement fait baisser le QD en dessous de 100 %. Cette situation a été régularisée par un achat de Finlande.

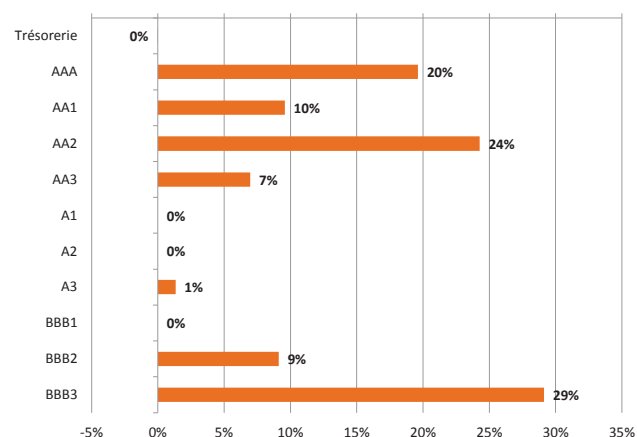
Informations complémentaires

Nombre de lignes en portefeuille : 42

Quotient Durable : 100,05%

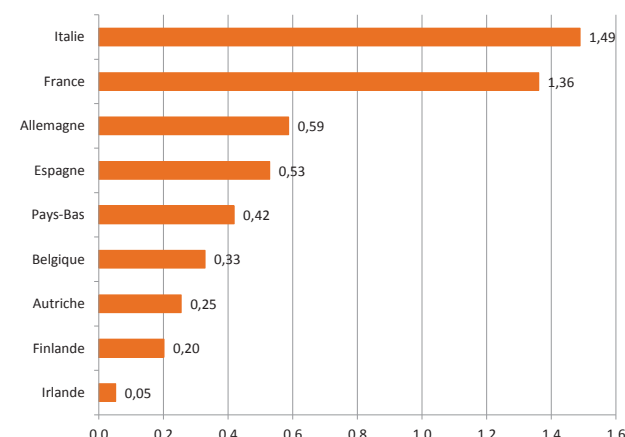
Sensibilité du portefeuille: 5,22

Répartition par notation (hors Futures)



Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition géographique (en sensibilité)



Sources : PRO BTP FINANCE

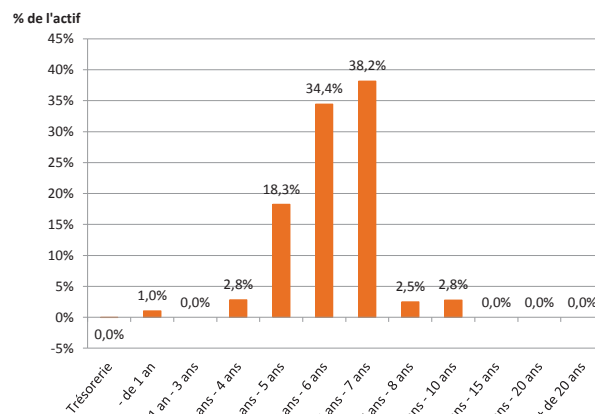
Principaux émetteurs

Emetteurs	Notation	% actif
Etat italien	BBB3	29,1%
Etat français	AA2	24,3%
Etat allemand	AAA	11,3%
Etat espagnol	BBB2	9,1%
Etat néerlandais	AAA	8,3%
Etat belge	AA3	7,0%
Etat finlandais	AA1	5,2%
Etat autrichien	AA1	4,3%
Etat irlandais	A3	1,3%
-	-	-

Part des 10 premiers émetteurs : 100,0%

Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par tranche de maturité



Sources : PRO BTP FINANCE

Glossaire

Indice de référence (Benchmark)

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Sensibilité taux

La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%, et inversement.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Tracking error

Le Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Quotient durable

Le quotient durable d'un fonds est défini comme le rapport entre la note moyenne ISR pondérée de ce fonds et la note moyenne ISR pondérée de son indice de référence. La note moyenne ISR pondérée du fonds est obtenue en calculant la somme des contributions de chaque émetteur, c'est-à-dire le produit du poids du pays dans le fonds par la note ISR du pays considéré. On applique le même calcul sur l'indice de référence pour déterminer la note ISR de cet indice.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont: risque de taux, risque de crédit, risque en capital, risque de contrepartie, Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif, d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice de référence Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5.

L'indice de référence est l'indice Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5.

Le fonds investit au minimum à 90% de son actif net sur des emprunts du secteur privé libellés en euros, dont les émetteurs possèdent leur siège social dans la zone euro ou non. Les investissements se porteront sur des émetteurs du secteur privé ayant une notation minimum « investment grade » des agences de notation reconnues : Standard & Poor's, Moody's, Fitch et répondant à des exigences d'ISR (Investissement Socialement Responsable). Les principales sources de performances résident dans une gestion active du niveau de sensibilité globale et de sa répartition sur les différents segments de courbe de taux (fourchette de sensibilité entre 1 et 6), du niveau d'exposition au risque crédit, de l'allocation en termes de notation et de la sélection des émetteurs du secteur privé, tant au niveau de choix des valeurs que de l'allocation sectorielle.

Dans la limite de 5% maximum, le fonds pourra être investi sur des émetteurs n'étant pas encore couverts par une notation ISR.

Le reporting ISR du fond est disponible sur le site internet de PRO BTP FINANCE (www.probtpfinance.com)

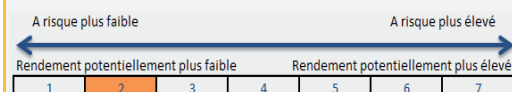
Chiffres clés

VL part C : **131,21 €**
Actif net total du fonds en millions d'€ : **153,84 M€**

Durée de placement recommandée

Supérieure à 2 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Caractéristiques

Forme juridique : Fonds d'investissement à vocation générale
Classification AMF : Obligations et/ou titres de créances libellés en €
Indice de référence : Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5
Affectation du résultat net : Capitalisation
Affectation des plus values nettes réalisées : Capitalisation
Date de création : 07/01/2010
Fréquence de valorisation : Quotidienne
Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max : 5%
Droits de sortie max : Néant
Frais de gestion max : 0,10% TTC
Commission de surperformance : Non
*(Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN : FR0010822130

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée chaque jour à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

La valeur liquidative est calculée chaque jour d'ouverture des marchés financiers (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de jours fériés légaux, la valeur liquidative n'est pas calculée.

Souscription initiale min. : Néant

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services
Valorisateur : PRO BTP FINANCE
Gérant : David EDERY, depuis le 06/11/2013

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Obligations Privées ISR	3,47%	0,52%	-0,04%	3,47%	10,79%	29,17%
Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5	3,55%	0,47%	-0,07%	3,55%	10,17%	28,08%
Performance relative	-0,08%	0,05%	0,03%	-0,08%	0,62%	1,09%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

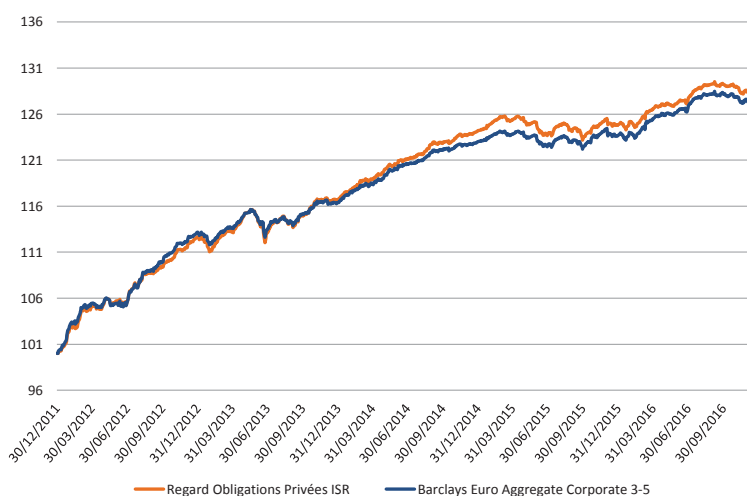
Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2015	2014	2013	2012	2011
Regard Obligations Privées ISR	0,51%	6,40%	3,62%	12,66%	-1,03%
Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5	0,55%	5,67%	2,87%	13,17%	1,86%
Performance relative	-0,04%	0,73%	0,75%	-0,51%	-2,89%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Performance sur 5 ans (base 100 au 30/12/2011)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Sensibilité taux au 30/12/2016

Regard Obligations Privées ISR	3,45
Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5	3,72
Sensibilité relative	-0,27 (92,9%)

Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	1,39	1,43	1,38	1,32
Bêta	0,95		1,02	
Tracking Error	0,30		0,35	
Ratio d'information	-0,25		0,54	

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

Plusieurs événements géopolitiques ont rythmé ce trimestre, des deux côtés de l'Atlantique. Tout d'abord l'élection surprise à la présidence américaine de Donald Trump. Cette élection était une des grandes craintes des investisseurs cette année, mais le marché a finalement bien réagi, les marchés actions ayant corrigé leur forte baisse de début d'année pour clore l'année sur des plus hauts, alors que sur les taux, le programme inflationniste a eu pour effet une remontée des taux au niveau mondial. Le marché a par la suite traversé sans encombre l'échec de Renzi en Italie au referendum, ainsi que sa démission. La Fed a par ailleurs remonté ses taux de 25 bp lors de sa dernière réunion de l'année, en ligne avec ce que le marché anticipait suite à l'élection de Trump.

La BCE a par ailleurs annoncé une prolongation de son programme d'achat de 9 mois, avec réduction du montant des achats dès avril 2017. Ceci a eu pour effet de faire baisser les taux allemands sur les niveaux avant l'élection de Donald Trump.

Le marché crédit a eu tendance à suivre le mouvement sur les taux, les spreads s'écartant légèrement sur la période, d'une dizaine de bps (passant de 115 bp à 123 bp sur l'indice Barclays Euro Agg Corporate) ; le marché profitant toujours fortement de l'action de la BCE sur ce compartiment.

Sur l'année, le portefeuille Regard Obligations Privées ISR affiche une performance de 3.47% contre 3.55% pour l'indice Barclays crédit 3-5 ans, soit une sous performance de 8 bp. Sur le trimestre, le fonds perd 0.04% contre -0.07% pour son indice, soit une surperformance de 3 bp.

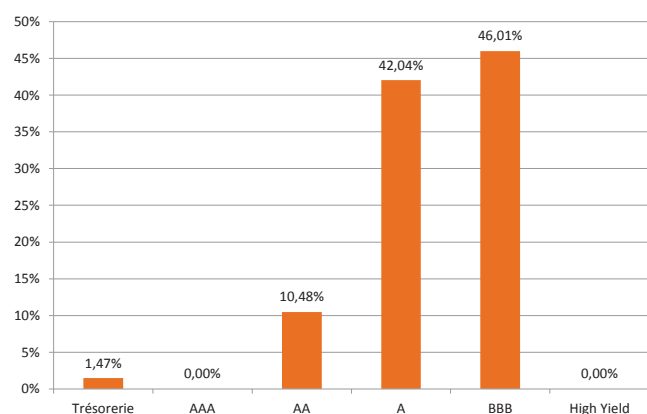
Sur la période, nous avons eu des remboursements (CNP), ainsi que des rachats de dettes anticipés (Icade, Wendel, Snam). Nous avons par ailleurs participé aux primaires Danone 6 ans, Verizon 6 ans, RCI 5 ans (en switch contre le RCI 3 ans en portefeuille), Continental 3 ans, Société Générale 5 ans (nouveau format de dette senior, dont le prix était particulièrement attractif vs dettes senior existantes) et American Express 5 ans. Nous avons par ailleurs acheté sur le marché secondaire de la dette subordonnée assurances (Munich Re), de la dette hybride corporate (Orange), et de la dette senior bancaire (BNP 4 ans, JP 5 ans ; pour remonter la sous sensibilité contre indice). Au niveau agrégé, nous avons conservé un positionnement prudent contre notre indice, autant en terme de sensibilité taux que crédit. Notre poche cash se monte à 1,5%, en attendant de meilleures opportunités.

Informations complémentaires

Nombre de lignes en portefeuille : 86

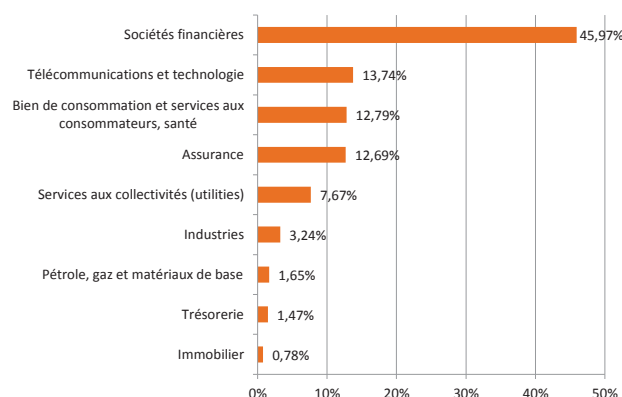
Sensibilité du portefeuille: 3,45

Répartition par notation (hors Futures)



Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition Sectorielle (hors Futures)



Sources : PRO BTP FINANCE

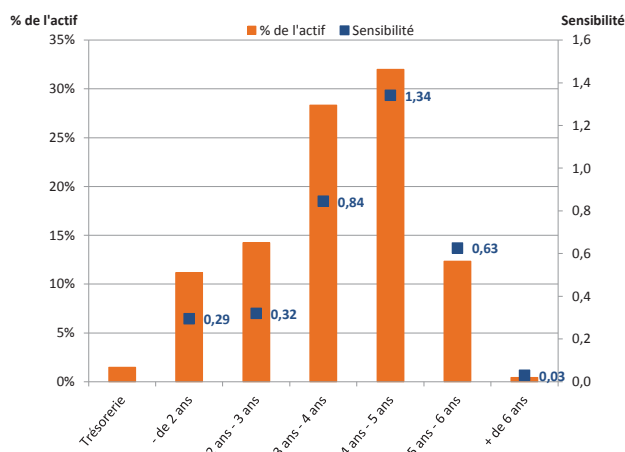
Principaux émetteurs

Emetteurs	Secteurs	% actif
INTESA SAN PAOLO	Sociétés financières	4,2%
ING GROEP	Sociétés financières	3,9%
GROUPE CREDIT MUTUEL	Sociétés financières	3,4%
AVIVA	Assurance	3,3%
BNP PARIBAS	Sociétés financières	3,1%
CITIGROUP	Sociétés financières	3,0%
SOCIETE GENERALE	Sociétés financières	3,0%
UNICREDIT SPA	Sociétés financières	2,8%
FORD	Bien de consommation et services aux consommateurs, santé	2,7%
BANCO BILBAO VIZCAYA	Sociétés financières	2,7%

Part des 10 premiers émetteurs : 32,1%

Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par tranche de maturité



Sources : PRO BTP FINANCE

Glossaire

Indice de référence (Benchmark)

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Tracking error

Le Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Sensibilité taux

La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%, et inversement.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont: risque de taux, risque de crédit, risque en capital, risque de contrepartie, Risque lié à l'impact des techniques de gestion, notamment des Instruments Financiers à Terme dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif de délivrer une performance supérieure à celle de l'indice Dow Jones Stoxx 50.

L'indice DJ Stoxx 50 constitue l'indicateur de référence. Il est représentatif des 50 plus grosses capitalisations de l'Union européenne. Il est calculé dividendes réinvestis.

Le fonds, exposé en permanence à 60% minimum au marché actions des pays de l'Union européenne, opère une gestion active et sélectionne les actions et tous autres titres de capital, principalement des pays de l'Union européenne, émis par des sociétés répondant à des exigences d'ISR (investissement socialement responsable), le jugement des performances sociales et environnementales des sociétés s'appuyant principalement sur l'expertise et la notation de sociétés spécialisées comme VIGEO selon les critères suivants : Ressources humaines, Environnement, Comportement sur les marchés (Clients / Fournisseurs), Gouvernance, Société civile et Droits humains. Les actions sélectionnées appartiennent à une liste de titres éligibles, faisant eux-mêmes partie des 200 plus grandes capitalisations boursières européennes (DJ Stoxx 200).

Le reporting ISR du fond est disponible sur le site internet de PRO BTP FINANCE (www.probtpfinance.com)

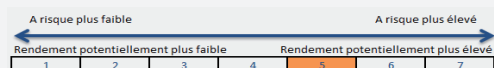
Chiffres clés

VL part C :	214,53 €
Actif net total du fonds en millions d'€ :	157,15 M€

Durée de placement recommandée

Supérieure à 5 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Caractéristiques

Forme juridique : Fonds d'investissement à vocation générale
Classification AMF : Actions des pays de l'Union européenne
Indice de référence : DJ Stoxx 50 dividendes réinvestis
Affectation du résultat net : Capitalisation
Affectation des plus values nettes réalisées : Capitalisation
Date de création : 25/06/2003
Fréquence de valorisation : Quotidienne
Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max : 5%
Droits de sortie max : Néant
Frais de gestion max : 0,10% TTC
Commission de surperformance : Non
(Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN : FR0007083357

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

La valeur liquidative est calculée chaque jour d'ouverture des marchés financiers (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de jours fériés légaux, la valeur liquidative n'est pas calculée.

Souscription initiale min. : Néant

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services
Valorisateur : PRO BTP FINANCE
Gérant : Corinne SCOFFONI, depuis la création

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Actions Développement Durable	2,71%	8,10%	10,26%	2,71%	15,14%	64,63%
DJ Stoxx 50 DR	0,65%	6,42%	6,36%	0,65%	13,82%	50,59%
Performance relative	2,06%	1,68%	3,90%	2,06%	1,32%	14,04%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

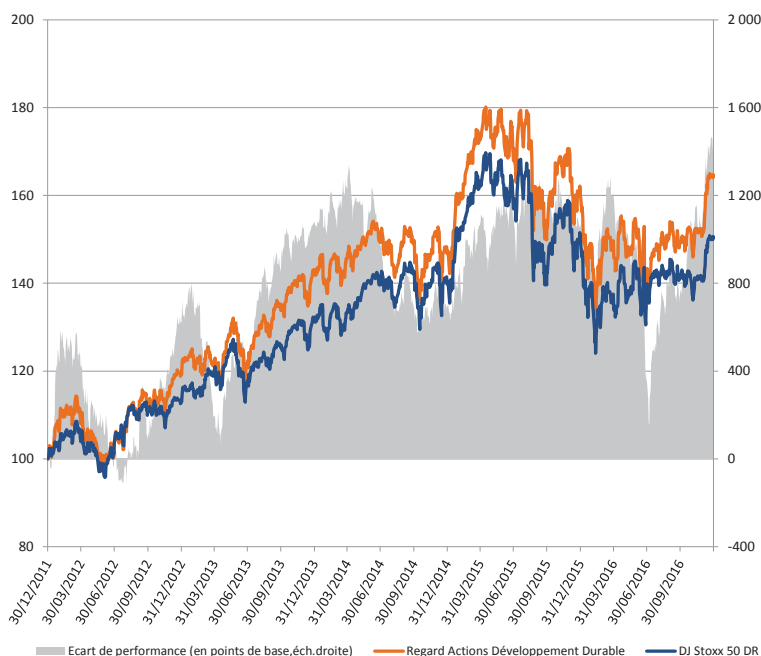
Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2015	2014	2013	2012	2011
Regard Actions Développement Durable	8,72%	3,03%	20,03%	19,22%	-13,64%
DJ Stoxx 50 DR	6,52%	6,17%	17,10%	12,98%	-5,11%
Performance relative	2,21%	-3,14%	2,93%	6,24%	-8,54%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Performances sur 5 ans (base 100 au 30/12/2011)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	19,47	17,92	17,64	16,94
Bêta	1,05		1,02	
Tracking Error	4,85		3,74	
Ratio d'information	0,42		0,10	

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

A l'image de l'ensemble de l'année 2016, le mois de décembre s'est révélé riche en événements macroéconomiques, politiques et malheureusement une fois encore géopolitiques. Cependant, à l'inverse de la fin 2015, les marchés financiers ont connu un fort rebond sur ce dernier mois de l'année, sauvant ainsi in extremis une année boursière particulièrement compliquée et globalement peu satisfaisante. Sur le front économique, l'année 2016 a été dominée par les politiques monétaires des Banques Centrales, la Réserve Fédérale Américaine ayant finalement, après moult tergiversations, confirmé son processus de remontée des taux avec un relèvement de 25 points lors de la réunion de décembre, mais surtout ajouté d'une étape supplémentaire de remontée pour 2017, trois nouveaux relèvements étant désormais anticipés contre deux prévus précédemment. A l'inverse, la Banque Centrale Européenne a dès le premier trimestre de l'année complété et amplifié son arsenal de mesures non conventionnelles de soutien à l'économie, avec notamment l'extension de son programme de rachat de dettes aux obligations du secteur privé. L'année boursière 2016 aura été particulièrement éprouvante et riche en surprises. En plus d'un contexte macroéconomique compliqué, les marchés financiers auront dû composer avec des bouleversements politiques faisant suite à des décisions hasardeuses des gouvernements en place et des choix parfois inattendus de leurs électeurs, mais aussi avec une recrudescence des attentats terroristes un peu partout dans le monde et notamment en Allemagne et en France, déjà durement frappée l'année précédente. Les matières premières, en particulier le pétrole, auront cette année joué un rôle majeur dans l'évolution des marchés d'actions. Sur les marchés européens, ce cocktail permanent de mauvaises et bonnes surprises de tout ordre s'est traduit par une grande nervosité sur les places boursières, les phases de baisse et de hausse se succédant avec des variations de grande amplitude concentrées parfois sur une période très courte. L'annonce du choix du nouveau président des Etats Unis le 9 novembre aura constitué la plus grosse surprise de l'année 2016 : alors que la quasi-totalité des intervenants s'attendaient à une véritable débâcle dès l'ouverture des marchés européens, la baisse des indices n'a duré guère plus d'une heure, le programme économique de Donald Trump étant finalement jugé positif pour la relance de l'économie mondiale ! Sur la fin de l'année, cette hausse inespérée d'un peu plus de 10% permet aux valeurs européennes de limiter les dégâts, l'indice Stoxx50 terminant l'année 2016 en recul de 2.89% pour l'indice brut, ce qui correspond à une hausse de 0.65% pour l'indice incluant les dividendes. Sur le plan sectoriel, la disparité des performances est cette année spectaculaire. Les grands gagnants de la remontée du pétrole et des taux d'intérêt sont sans surprise les secteurs cycliques mais plus de la moitié des 17 secteurs de l'indice européen sont en performance négative.

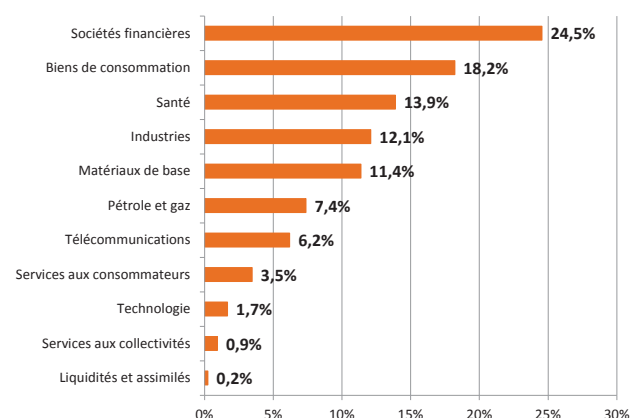
Dans le fonds Regard Actions Développement Durable, la volatilité du marché a été mise à profit pour réaliser des arbitrages en début de trimestre. Au cours du mois de décembre, l'allègement des positions en actions dans les FCPE s'est traduit par des ventes dans le portefeuille. Ainsi, les titres Akzo Nobel, Next PLC, Pernod Ricard, Royal Bank of Scotland ont été cédés en totalité. Des allègements ont concerné les lignes Aegon, Air Liquide, Airbus, Assa Abloy, BASF, BNP Paribas, Cap Gemini, Generali, Siemens, Telefonica, Unicredit et Vinci. La ligne en BBVA (banque espagnole) a été renforcée en contrepartie de la vente de Royal Bank of Scotland. Enfin, trois nouvelles sociétés sont entrées dans le portefeuille : Nestlé (opportunité sur fort recul du titre), Repsol (renforcement du secteur pétrolier) et DSM (valorisation attractive au regard des perspectives de résultats).

Informations complémentaires

Nombre de lignes en portefeuille (dont trackers) : 53 (0)

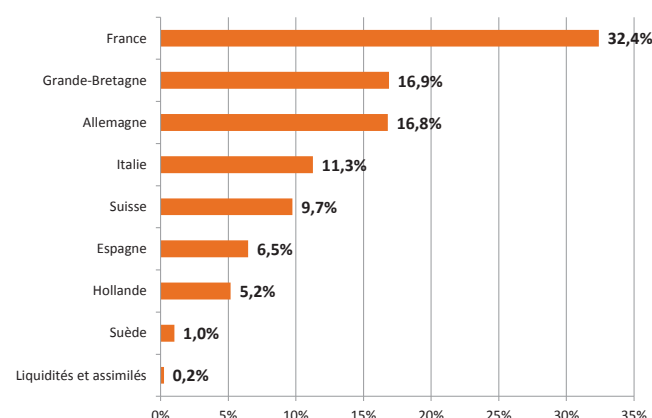
Exposition au risque action : 99,76%

Répartition sectorielle (hors futures et options sur indices)



Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition géographique (hors futures et options sur indices)



Sources : PRO BTP FINANCE

Principaux émetteurs (hors trackers)

Emetteurs	Secteur d'activité	% actif
NOVARTIS	Santé	4,0%
TOTAL	Pétrole et gaz	3,4%
DAIMLER AG	Biens de consommation	2,9%
ENI	Pétrole et gaz	2,8%
GLAXOSMITHKLINE	Santé	2,7%
BNP PARIBAS	Sociétés financières	2,7%
INTESA SAN PAOLO	Sociétés financières	2,7%
SIEMENS	Industries	2,7%
CREDIT AGRICOLE SA	Sociétés financières	2,6%
ASTRAZENECA	Santé	2,5%
Part des 10 premiers émetteurs :		29,0%

Sources : PRO BTP FINANCE

Principaux mouvements du trimestre (hors dérivés et OPC monétaires)

Achats ou Renforcements			Ventes ou Allègements		
Actif	A/R	Secteur	Actif	V/AI	Secteur
REPSOL	A	Pétrole et gaz	ATLAS COPCO	V	Industries
KONINKLIJKE DSM NV	A	Matériaux de base	ROYAL BANK OF SCOTLAND GROUP	V	Sociétés financières
NESTLE SA	A	Biens de consommation	NEXT PLC	V	Services aux consommateurs
BBVA	R	Sociétés financières	VINCI	AI	Industries
TOTAL	R	Pétrole et gaz	PERNOD RICARD	V	Biens de consommation

A : Achat

R : Renforcement

V : Vente

AI : Allègement

Sources : PRO BTP FINANCE

Glossaire

Indice de référence (Benchmark)

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Tracking error

Le Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont: risque en capital, risque actions, risque de crédit, risque de taux, risque de change, risque de contrepartie, risque de liquidités, impacts des techniques de gestion notamment des instruments financiers à terme dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques auxquels l'OPC est exposé.

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

Objectif de gestion

L'univers d'investissement du fonds Regard Actions Internationales est composé de l'ensemble des marchés internationaux, lesquels sont divisés en quatre grandes zones géographiques : les Etats-Unis, l'Europe, le Japon et les marchés émergents. Le fonds se divise donc en quatre poches, chacune ayant la même philosophie de gestion, à savoir :

- tous les styles de gestion (croissance, valorisation, mixte) sont présents au sein de chaque poche,
- toutes les tailles de capitalisations sont présentes au sein de chaque poche. Cela implique une exposition en petites et moyennes capitalisations ainsi qu'en grandes capitalisations au sein de chaque poche,
- tous les types de gestion (gestion fondamentale, gestion quantitative, multigestion...) sont présents au sein de chaque poche avec pour seule condition que le produit sélectionné opère une gestion active.

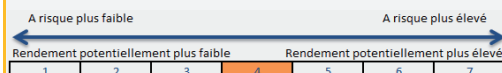
Chiffres clés

VL part C : 5 018,10 €
Actif net total du fonds en millions d'€ : 164,85 M€

Durée de placement recommandée

Supérieure à 5 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Caractéristiques

Forme juridique : Fonds d'investissement à vocation générale
Classification AMF : Actions internationales
Indice de référence : MSCI WORLD Euro dividendes réinvestis
Affectation du résultat net : Capitalisation
Affectation des plus values nettes réalisées : Capitalisation
Date de création : 01/04/1988
Fréquence de valorisation : Quotidienne
Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max : 5%
Droits de sortie max : Néant
Frais de gestion max : 0,10% TTC
Commission de surperformance : Non
(Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN : FR0007432083

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

La valeur liquidative est calculée chaque jour d'ouverture des marchés financiers (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de jours fériés légaux, la valeur liquidative n'est pas calculée.

Souscription initiale min. : Néant

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services
Valorisateur : PRO BTP FINANCE
Gérant : Mathias ANGE, depuis le 02/01/2006

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Actions internationales	7,00%	2,26%	6,99%	7,00%	39,10%	95,16%
MSCI World Euro DR	10,73%	2,98%	8,52%	10,73%	46,70%	101,96%
Performance relative	-3,72%	-0,72%	-1,53%	-3,72%	-7,60%	-6,80%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

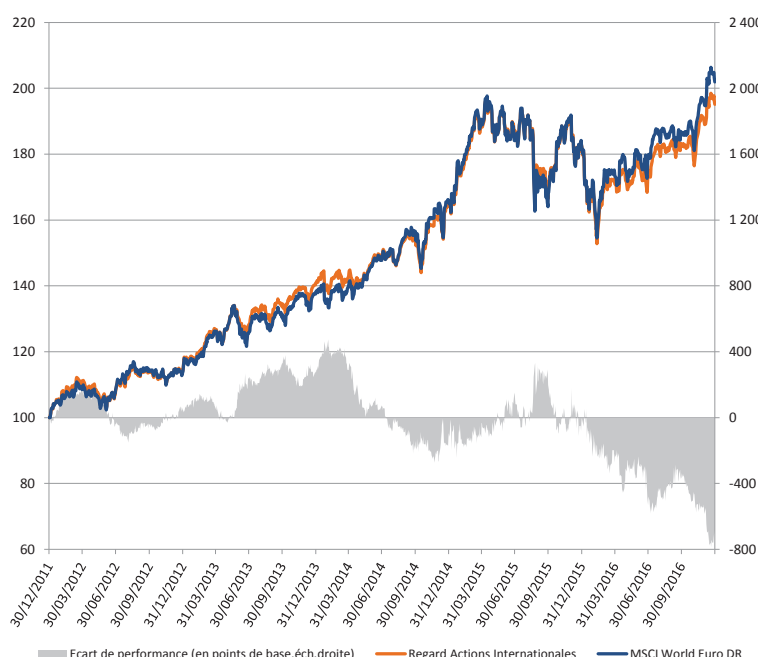
Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2015	2014	2013	2012	2011
Regard Actions internationales	11,05%	16,53%	23,09%	14,50%	-5,56%
MSCI World Euro DR	10,42%	19,50%	21,20%	14,05%	-2,38%
Performance relative	0,63%	-2,96%	1,88%	0,45%	-3,18%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Performances sur 5 ans (base 100 au 30/12/2011)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	15,70	16,54	14,67	15,91
Bêta	0,94		0,91	
Tracking Error	2,77		2,72	
Ratio d'information	-1,24		-0,65	

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

Les marchés actions ont progressé sur le dernier trimestre de l'année. Les échéances étaient nombreuses (banques centrales, élection américaine, réunion de l'OPEP, référendum italien...) et elles ont réservé quelques surprises. La plus marquante est sans conteste l'élection de Donald TRUMP comme 45ème président des Etats-Unis, tout comme, d'ailleurs, la réaction des marchés financiers qui s'en est suivie. En effet, alors que la grande majorité des spécialistes s'attendait à une forte chute des indices actions en cas de victoire du candidat républicain, ce fut au final radicalement l'inverse. Les investisseurs ont interprété les propositions de D. TRUMP comme favorable à l'inflation, entraînant une forte tension sur les taux obligataires et en parallèle une rotation sectorielle très violente sur les marchés actions. Les secteurs qualifiés à croissance visible ont été délaissés au profit des secteurs cycliques, financiers en tête. La déflation a laissé la place à la réflation sur ce dernier trimestre de l'année. La poursuite des tendances constatée au cours des trois derniers mois de l'année sera rapidement mise à l'épreuve des faits sur les premières semaines de 2017. Les espoirs qui ont émergé suite à l'élection US devraient donc rapidement être confirmés (ou non) avec la prise de fonction effective du candidat républicain le 20 janvier 2017. Au niveau des performances géographiques, ce sont les Etats-Unis et les marchés émergents qui remportent haut la main ce 4ème trimestre avec respectivement +14.21% et +14.51% (performances en €). Loin derrière, le marché japonais progresse de +5.44% et le marché européen de +2.58%. A noter aussi, dans les faits marquants récents, l'annonce, par la banque centrale européenne, de la mise en place d'une réduction de son programme d'achats d'actifs (60 milliards vs 80 milliards) à compter de mars 2017. Enfin, la FED a, comme largement anticipé, remonté pour la 2ème fois en 10 ans son principal taux court.

Dans cet environnement haussier, la performance de Regard Actions Internationales a été de +6.99% contre +8.52% pour le MSCI Monde en euros. La sous performance sur le trimestre est donc de -153 points de base.

La raison principale de cette sous performance tient dans la sélection des produits. Cela vaut pour le trimestre écoulé mais aussi pour l'année entière. A titre d'exemple, sur les US et l'Europe qui représentent 87% de l'indice, 80% des fonds sous performance leur indice.

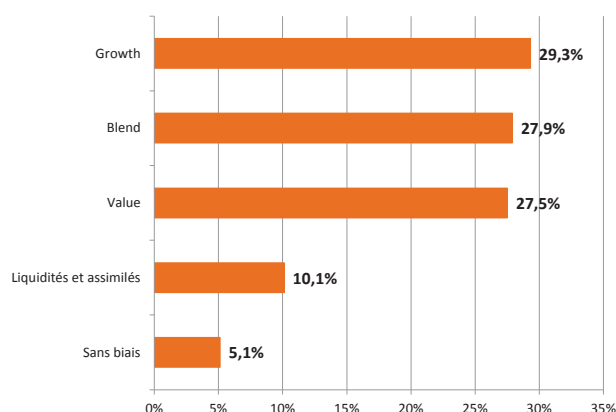
Les principaux mouvements sur le fonds de fonds sont les ventes des fonds UBS USA Growth, Russell US Small Caps et Axa Rosenberg Japan Small Caps.

Informations complémentaires

Nombre de lignes en portefeuille (dont trackers) : 42 (1)

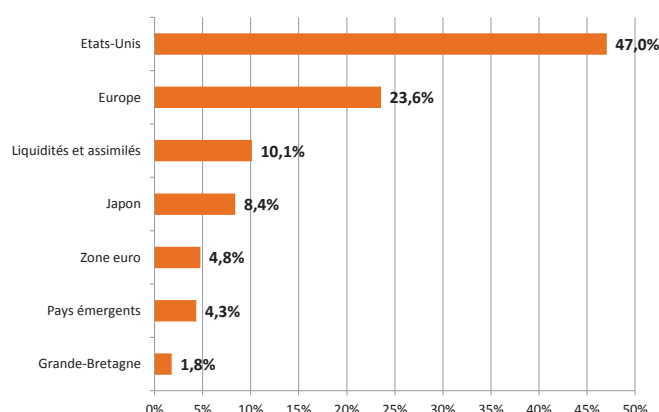
Exposition au risque action : 89,87%

Répartition sectorielle par type de gestion



Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition géographique (hors futures et options sur indices)



Sources : PRO BTP FINANCE

Principales émissions

Emissions	Style de gestion	% actif
UNI GLOBAL MINIMUM B1 USD	Blend	5,2%
AMUNDI EQ US REL	Value	4,9%
SISF US SMID EQUITY C	Growth	4,7%
EDMOND DE ROTHSCHILD US VALUE	Value	4,5%
EDGEWOOD L SELECT SICAV	Growth	4,4%
ROBECO US PREMIUM EQUITIES I USD	Value	4,2%
UBAM US EQUITY VALUE I C	Value	3,9%
ING INVEST US GROWTH I	Growth	3,6%
ALLIANZ BEST STYLE US EQUITY	Blend	3,4%
MS INV F US ADVANTAGE FUND Z	Blend	2,9%

Part des 10 premières émissions : 41,8%

Sources : PRO BTP FINANCE

Principaux mouvements du trimestre (hors dérivés et OPC monétaires)

Achats ou Renforcements			Ventes ou Allègements		
Actif	A/R	Style de gestion	Actif	V/AI	Style de gestion
MS INV F US ADVANTAGE FUND Z	R	Blend	LYXOR EURO STOXX50 BEAR	V	Blend
TRK_I SHARES MSCI JAPAN SMALL CAPS	A	Blend	RUSSEL US SMALL CAP EQUITY FUND	V	Blend
LYXOR EURO STOXX50 DR	A	Blend	LYXOR MSCI USA	AI	Blend
-	-	-	UBS GRWOTH I (USD)	V	Growth
-	-	-	AXA ROS JAPAN SM CAP ALA	V	Blend

A : Achat

R : Renforcement

V : Vente

AI : Allègement

Sources : PRO BTP FINANCE

Glossaire

Indice de référence (Benchmark)

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Tracking error

Le Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont: risque actions, risque en capital, risque lié à la capitalisation boursière des sociétés sélectionnées, risque discrétionnaire, risque lié aux investissements sur les pays émergents, risque de change, impacts des techniques de gestion notamment des instruments financiers à terme dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif, à travers une politique active de sélection de valeurs, de délivrer une performance supérieure à celle de l'indice Euro Stoxx 50. L'OPCVM, exposé en permanence à 60% minimum au marché actions, opère une gestion active et sélectionne les titres de sociétés au sein d'un univers de valeurs de la zone euro dont la capitalisation boursière est au moins supérieure à un milliard d'euros. Les grandes capitalisations des bourses de la zone euro constituent l'essentiel de l'actif du fonds. Il peut investir sur les small caps jusqu'à 10 % de l'actif net.

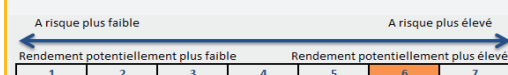
Chiffres clés

VL part D :	3 444,73 €
Actif net total du fonds en millions d'€ :	333,32 M€
Dernier dividende (au 14/03/2016) :	99,47 €

Durée de placement recommandée

Supérieure à 5 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Caractéristiques

Forme juridique : OPCVM
Classification AMF : Actions des pays de la zone euro
Indice de référence : Euro Stoxx 50 Dividendes Réinvestis
Affectation du résultat net : Distribution
Affectation des plus values nettes réalisées : Capitalisation
Date de création : 01/04/1988
Fréquence de valorisation : Quotidienne
Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max : 5,25%
Droits de sortie max : 0,25%
Frais de gestion max : 0,10% TTC
Commission de surperformance : Non
(Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN : FR0007434436

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

La valeur liquidative est calculée chaque jour d'ouverture des marchés financiers (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de jours fériés légaux, la valeur liquidative n'est pas calculée.

Souscription initiale min. : Néant

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services
Valorisateur : PRO BTP FINANCE
Gérant : Philippe EMMENECKER, depuis le 02/01/2006

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Actions Euro	5,67%	7,51%	10,58%	5,67%	28,84%	93,40%
Euro Stoxx 50 DR	3,72%	7,90%	9,93%	3,72%	14,71%	64,66%
Performance relative	1,95%	-0,39%	0,65%	1,95%	14,13%	28,74%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

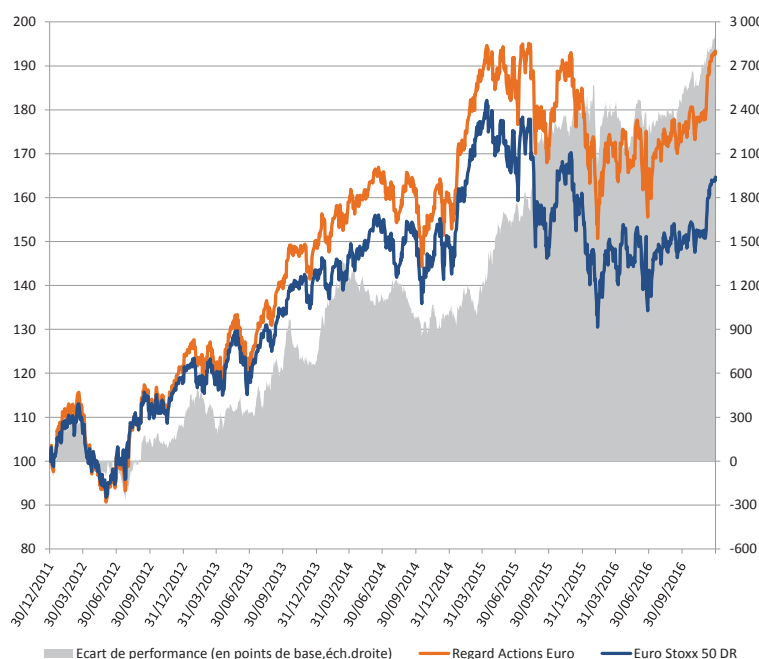
Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2015	2014	2013	2012	2011
Regard Actions Euro	14,80%	6,09%	24,87%	20,35%	-16,61%
Euro Stoxx 50 DR	6,42%	4,01%	21,51%	18,06%	-14,10%
Performance relative	8,38%	2,08%	3,36%	2,29%	-2,51%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Performances sur 5 ans (base 100 au 30/12/2011)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	19,53	20,22	17,13	19,02
Bêta	0,95		0,89	
Tracking Error	3,44		3,66	
Ratio d'information	0,54		1,05	

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

L'évènement majeur du dernier trimestre 2016 est sans conteste l'élection surprise de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis. La deuxième surprise, aussi importante que la première, a été le bon comportement de la bourse américaine qui termine l'année sur ses sommets historiques alors que l'immense majorité des investisseurs redoutait une forte baisse dans un tel scénario. Faut-il pour autant en conclure que l'élection de Trump est bénéfique pour le marché ? Bien évidemment non, tant la période d'incertitude politique qui s'ouvre est grande. Au sein du marché actions, l'élection de Trump a été le catalyseur d'une puissante rotation sectorielle. Les tensions sur les taux américains, et dans une moindre mesure en Europe, ont en effet favorisé un mouvement d'arbitrage des valeurs dites défensives (agroalimentaire, pharmacie, ...) vers les valeurs bancaires et cycliques. Alors que de telles rotations se font habituellement sur plusieurs mois, le mouvement s'est opéré sur quelques semaines et a déstabilisé bon nombre de portefeuilles.

Pour notre part, ce thème avait été mis en évidence depuis le début de l'année, si bien que nous nous étions attachés à avoir une construction de portefeuille bien équilibrée sur ce point afin d'éviter tout biais potentiellement très dangereux. A titre d'exemple, notre exposition au secteur bancaire, longtemps délaissé, a été neutralisée via des achats en ING et Société Générale. L'élection de Trump et l'incertitude qu'elle crée sur le soutien aux énergies vertes nous a incités à solder notre exposition au leader mondial de l'éolien Vestas. Sur le compartiment des cycliques, nous avons pris nos profits en décembre sur l'aciériste ArcelorMittal après un parcours remarquable. Du côté des nouveaux titres qui intègrent le portefeuille, on notera en particulier le constructeur automobile Peugeot ainsi que la valeur italienne de défense Leonardo-Finmeccanica.

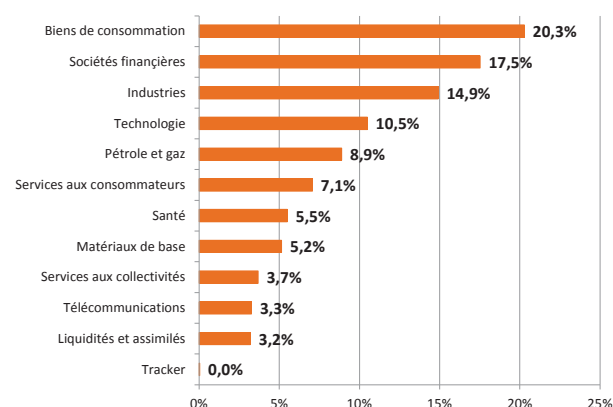
Au final, après avoir été en territoire négatif une grande partie de l'année, l'indice EuroStoxx 50 dividendes réinvestis termine sur une performance positive de 3.72%. Alors que près de 80% des gérants en actions européennes terminent l'année sous leur indice, le fonds Regard Actions Euro enregistre une progression de 5.67%, soit une surperformance de 195 points de base.

Informations complémentaires

Nombre de lignes en portefeuille (dont trackers) : 50 (1)

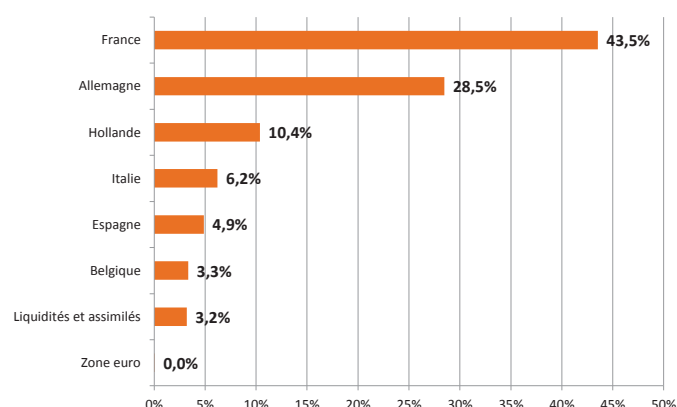
Exposition au risque action : 96,81%

Répartition sectorielle (hors futures et options sur indices)



Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition géographique (hors futures et options sur indices)



Sources : PRO BTP FINANCE

Principaux émetteurs (hors trackers)

Emetteurs	Secteur d'activité	% actif
TOTAL	Pétrole et gaz	6,9%
BASF	Matériaux de base	4,5%
SIEMENS	Industries	4,2%
BNP PARIBAS	Sociétés financières	4,2%
SANOFI - AVENTIS	Santé	4,2%
SAP	Technologie	3,7%
PHILIPS ELECTRONICS	Biens de consommation	3,5%
ANHEUSER BUSCH INBEV SA	Biens de consommation	3,3%
DAIMLER AG	Biens de consommation	3,1%
SOCIETE GENERALE	Sociétés financières	2,8%

Part des 10 premiers émetteurs : 40,5%

Sources : PRO BTP FINANCE

Principaux mouvements du trimestre (hors dérivés et OPC monétaires)

Achats ou Renforcements			Ventes ou Allègements		
Actif	A/R	Secteur	Actif	V/AI	Secteur
PEUGEOT S.A.	A	Biens de consommation	BANCO DE BILBAO VIZCAYA S.A	V	Sociétés financières
FINMECCANICA	A	Industries	SODEXO PRIME DE FIDELITE 2021	V	Industries
BNP PARIBAS	R	Sociétés financières	ESSILOR INTERNATIONAL	V	Santé
SANOFI	R	Santé	UNILEVER (EUR)	AI	Biens de consommation
TOTAL	R	Pétrole et gaz	DANONE	AI	Biens de consommation

A : Achat
R : Renforcement

V : Vente
AI : Allègement

Sources : PRO BTP FINANCE

Glossaire

Indice de référence (Benchmark)

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Tracking error

Le Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont: risque actions, risque en capital, risque de taux, risque discrétionnaire, risque de contrepartie, risque de change impacts des techniques de gestion notamment des instruments financiers à terme dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques auxquels l'OPC est exposé.

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

PRO BTP FINANCE, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF le 01/07/1997 sous le n° GP 97083.

Abondement	Somme versée par l'entreprise sur le plan d'épargne des salariés qui ont effectué des versements volontaires, afin de les accompagner dans leur effort d'épargne.
Action	Part du capital social d'une entreprise. L'action donne à son titulaire le titre d'actionnaire ainsi que certains droits d'associés (droit de vote, droit à l'information, droit sur une part des bénéfices). L'actionnaire est propriétaire d'une fraction de l'entreprise. La valeur de l'action varie en fonction des évolutions de l'entreprise, de ses résultats et, pour les sociétés cotées, des fluctuations des marchés financiers.
Arbitrage	Faculté pour un salarié de modifier la répartition de son épargne en changeant de fonds commun de placement. Le salarié peut choisir de placer son épargne dans les différentes catégories d'actifs, à l'intérieur du même plan d'épargne ou au sein de l'accord de participation.
CAC40	Indice établi à partir du cours des actions des 40 principales sociétés cotées françaises. Il reflète l'évolution de la Bourse parisienne.
Conseil de surveillance de FCPE	Organe créé par la loi pour permettre aux salariés de surveiller la gestion de leur épargne gérée en fonds communs de placement d'entreprise. Il est composé de salariés porteurs de parts et, le cas échéant, de représentants de l'entreprise.
Cours	Prix d'une action ou d'une obligation sur le marché boursier.
Déblocage anticipé	Les avoirs d'épargne salariale sont bloqués normalement cinq ans ou jusqu'au départ en retraite dans le cas du PERCO. La loi prévoit toutefois des cas de remboursement permettant, sur présentation de justificatifs, de débloquent ces avoirs avant l'échéance légale de blocage. Pour la participation et les plans d'épargne : mariage de l'intéressé ou conclusion d'un Pacs ; naissance ou arrivée au foyer d'un troisième enfant et de chaque enfant suivant ; divorce, séparation ou dissolution d'un Pacs avec enfant à charge ; invalidité de l'intéressé, de ses enfants, de son conjoint ou de la personne qui lui est liée par un Pacs ; décès de l'intéressé, de son conjoint ou de la personne liée au bénéficiaire par un Pacs ; cessation du contrat de travail ; création ou reprise d'une entreprise par l'intéressé, ses enfants, son conjoint ou la personne liée au bénéficiaire par un Pacs ; acquisition ou agrandissement de la résidence principale ; situation de surendettement de l'intéressé. Pour le PERCO : décès de l'intéressé, de son conjoint ou de la personne liée au bénéficiaire par un Pacs ; expiration des droits à l'assurance chômage du titulaire, invalidité de l'intéressé, de ses enfants, de son conjoint ou de la personne qui lui est liée par un Pacs ; acquisition ou agrandissement de la résidence principale ; situation de surendettement de l'intéressé.
Déficit budgétaire et déficit public	En comptabilité nationale, la notion de déficit budgétaire s'utilise lorsque le budget de l'État est en déficit : les recettes de l'État sont inférieures à ses dépenses, et donc son solde budgétaire est négatif. De même, les administrations publiques (ensemble plus vaste que l'État puisque incluant les administrations territoriales et les administrations de Sécurité sociale) connaissent un déficit public lorsque les dépenses publiques pour une année sont supérieures aux recettes publiques ; le solde des finances publiques est alors négatif. On distingue le déficit primaire, qui correspond au déficit calculé sans prendre en compte le service de la dette (c'est-à-dire les intérêts payés sur la dette et la partie des emprunts devant être remboursés au cours de l'année), du déficit final. Initialement, les traités Européens en vigueur avaient fixé la limite du pourcentage de déficit budgétaire par rapport au Produit Intérieur Brut à 3 % par an et le "stock total de la dette ne devait pas dépasser 60 % de celui-ci".
Développement durable	Développement "répondant aux besoins des générations présentes, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs", tel que défini par le rapport Brundtland en 1987. Cette notion a été formalisée par les Nations Unies lors du sommet international de Rio de 1992. Elle propose que toutes les activités économiques soient appréhendées selon trois aspects interdépendants sur le long terme : l'équité sociale, l'intégration de l'environnement et la rentabilité économique. Un système de notation allant de 0 à 20 permet de hiérarchiser les implications des entreprises en fonction de la notion de développement durable.

Duration	Période à l'issue de laquelle la rentabilité d'une obligation n'est plus affectée par les variations de taux.
EONIA	Taux européen moyen au jour le jour (marché monétaire).
Euro Stoxx50	Indice établi à partir d'un échantillon des cours des actions des 50 plus grandes valeurs cotées des pays de la zone Euro, choisies en fonction de leur capitalisation boursière, de leur liquidité et de leur appartenance sectorielle.
EuroMTS	Indice des performances obligataires établies par le Comité de normalisation obligataire et calculé par la Caisse des dépôts et consignations. Il est représentatif d'un échantillon d'emprunts d'État de la zone Euro.
Fonds commun de placement (FCP)	Copropriété de valeurs mobilières (actions, obligations, actions de Sicav) appartenant à des porteurs de parts.
Fonds commun de placement d'Entreprise (FCPE)	Fonds communs de placement destinés à gérer l'épargne salariale. On distingue deux types de Fonds Communs de Placement d'Entreprise : les "FCPE multi-entreprises" accessibles aux salariés issus de différentes entreprises et les "FCPE dédiés" destinés aux salariés d'une même entreprise ou d'un même groupe. Seuls les fonds dédiés à une entreprise ou à un groupe peuvent être des fonds investis en titres de l'entreprise - actions (fonds d'actionnariat) ou obligations.
Fonds d'investissement alternatif (FIA)	Organisme de Placement Collectif qui lève des capitaux auprès d'un certain nombre d'investisseurs en vue de les investir, conformément à une politique d'investissement définie, dans l'intérêt des investisseurs. Les FIA ne sont pas soumis à la directive OPCVM IV, mais à la directive européenne AIFM.
Indice	Instrument qui permet de calculer la performance positive ou négative d'un ensemble de valeurs mobilières détenues entre deux périodes. Exemples : le CAC 40 ou l'Euro Stoxx50.
Marché financier	Marché de confrontation de l'offre et de la demande sur lequel les valeurs mobilières (actions, obligations...) se vendent et s'achètent. Matérialisé par la Bourse jusqu'à récemment, le marché financier est désormais un marché électronique délocalisé. Il comprend un marché primaire et un marché secondaire, comme le marché du neuf et de l'occasion pour les voitures. Les valeurs mobilières créées par les collectivités ou les entreprises pour obtenir des capitaux auprès du public sont émises sur le marché primaire. Lorsqu'elles ont trouvé preneur et sont ensuite revendues, elles sont alors négociées sur le marché secondaire.
Marché monétaire	Marché sur lequel s'effectuent les transactions à court terme entre banques et institutions financières.
Obligation	Partie d'un emprunt d'une société, d'un État ou d'une collectivité territoriale (l'emprunt obligataire est divisé en obligations). Acheter une obligation, revient à prêter son argent à un tiers qui verse en échange une contrepartie financière (intérêt) pendant la durée de l'emprunt et rembourse le capital à l'issue de la période de prêt (de deux à trente ans généralement).
Organisme de placement collectif de valeurs mobilières (OPCVM)	Structure, soumise à la directive européenne OPCVM IV, qui permet la gestion collective de fonds. Ces fonds sont investis dans des valeurs mobilières qui donnent à leur possesseur le même droit que des actions, c'est-à-dire qu'il bénéficie d'une part du capital de la société émettrice.
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	Système obligatoire de distribution aux salariés d'une partie des bénéfices obtenus dans les entreprises de plus de 50 salariés atteignant un niveau de bénéfices suffisant. Son montant (dit "réserve spéciale de participation") est déterminé en principe au regard d'une formule légale. Toutefois, l'entreprise garde la possibilité de retenir une formule de calcul dérogatoire au moins aussi avantageuse, voire d'appliquer ce système alors même qu'elle n'y est pas obligée par la loi (entreprises de moins de 50 salariés, par exemple).
Plan d'Épargne d'Entreprise (PEE)	Système d'épargne collectif ouvrant aux salariés la faculté de se constituer, avec l'aide de leur entreprise, un portefeuille de valeurs mobilières.
Plan d'Épargne Interentreprises (PEI)	Plan d'épargne d'entreprise négocié en une seule fois pour plusieurs entreprises. Exemple : le PEI BTP, PEI négocié pour les entreprises du Bâtiment et des Travaux publics.
Plan d'Épargne pour la Retraite Collectif (PERCO)	Il a été instauré par la loi Fillon du 21 août 2003 portant réforme des retraites et dont l'objectif principal est de permettre la constitution d'une épargne avec l'aide de son entreprise en vue de la retraite. Ce dispositif remplace le Plan Partenarial d'Épargne Salariale Volontaire à 10 ans (PPESV). Exemple : le PERCO BTP, PERCO négocié pour les entreprises du BTP.

Portefeuille	Ensemble de valeurs mobilières (actions, obligations ou actif monétaire) détenues par un particulier ou un investisseur institutionnel (assurances, caisses de retraite et de prévoyance).
Produits de taux	Ensemble de valeurs mobilières qui représente une créance sur l'État, les collectivités ou les entreprises et dont l'une des caractéristiques essentielles est de prévoir un taux d'intérêt contractuel. La fixation de leur cours est sensible à l'évolution future des taux d'intérêt. Ils comprennent les obligations et les placements de trésorerie.
Risque actions	Risque lié à la fluctuation, à la hausse comme à la baisse, du marché actions.
Risque taux d'intérêt	Diminution de la valeur des investissements du FCPE dans le cas de l'augmentation des taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt est généralement plus important pour les investissements dans les titres de créances ayant des échéances relativement longues que pour des investissements dans les titres de créances ayant des échéances plus courtes.
Risque de crédit	Dégradation de la qualité de signature d'un émetteur sur lequel est exposé le FCPE et ainsi susceptible de faire baisser la valeur des investissements du FCPE.
Risque de perte en capital	Se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à sa valeur d'achat.
SICAV	Société d'investissement à capital variable qui a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, tout comme les fonds communs de placement.
Stock picking	Technique de sélection des investissements en fonction uniquement de caractères liés à l'entreprise et non au marché boursier.
Taux annuel moyen de progression	Résultat de l'évolution annuelle de la valeur d'un actif. Exemple : Une action X valait 100 euros au 1 ^{er} janvier 2009, elle vaut 110 euros au 31 décembre 2010, son taux de progression moyen par an est de 5% (10% pour deux ans).
Taux d'intérêt	Rémunération servie au porteur d'un produit de taux (obligation ou monétaire), pouvant être fixe ou variable.
Taux de refinancement	Taux fixé par le Conseil des Gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) visant à définir les conditions d'emprunt au jour le jour des institutions financières auprès de la BCE.
Taux directeur	Taux d'intérêt au jour le jour décidé par la Banque centrale pour intervenir directement ou indirectement sur le marché monétaire interbancaire, où les banques se refinancent ou placent leurs excédents de liquidités.
Teneur de compte conservateur de parts (TCCP)	Établissement qui reçoit les demandes de souscription accompagnées des versements correspondants ainsi que les demandes de rachat de parts, procède à leur traitement, fait les règlements correspondants et transmet les informations nécessaires aux porteurs de parts et conserve les comptes des porteurs sur lesquels les parts sont inscrites. Il a le statut d'entreprise d'investissement. C'est l'équivalent pour les avoirs d'épargne salariale de la banque dépositaire des avoirs en liquidité ou en titres d'un investisseur en dehors de l'épargne salariale. REGARDBTP est le TCCP pour les accords de participation et les plans d'épargne salariale du BTP.
Terme	Se dit à propos d'un emprunt ou d'une obligation. Il correspond à la date de remboursement prévue par le contrat d'émission. Dans le langage courant "terme" est utilisé également pour évoquer une durée ou un délai : court terme, moyen terme, long terme.
Trésorerie	Placement sans risque à court terme (en général à moins d'un an) procurant une rémunération calculée suivant un taux d'intérêt fixe ou variable.
Valeur de la part (FCP et/ou FCPE)	Appelée également valeur liquidative, elle est obtenue en divisant la valeur totale des actifs gérés dans le FCP et/ou FCPE par le nombre de parts. Cette valeur évolue en fonction des mouvements des marchés financiers.
Valeur mobilière	Appellation désignant tous les titres négociables (actions, obligations, parts de FCP, actions de SICAV...), cotés en Bourse ou non.
Versement volontaire	Versement décidé par un salarié sur un plan d'épargne. Ce versement est limité chaque année au quart de sa rémunération brute annuelle, y compris l'intéressement lorsque le salarié décide de le verser dans son plan d'épargne. La réserve spéciale de participation n'entre pas dans cette limite, l'abondement de l'entreprise non plus.

Pour tout renseignement concernant vos droits, votre contact est :



REGARDBTP
sécuriser l'épargne salariale
des constructeurs

REGARDBTP - Épargne Salariale
Immeuble Le Sari, 1 bd du Levant
93160 NOISY LE GRAND
Tél. : 01 49 14 12 12

L'épargne salariale du BTP avec



Pour connaître les valeurs de part des fonds communs de placement
et obtenir toute information les concernant, un site Internet est à votre disposition :
www.regardbtp.com